



RAPPORT FINAL

ÉVALUATION FINALE DU PROJET

“AUTONOMISATION DES FEMMES DANS
L'AGRICULTURE GRÂCE À L'ACCÈS AUX
TIC EN COTE D'IVOIRE”

MARS 2020 À JUIN 2022



Image de couverture : ONU Femmes Côte d'Ivoire / Joel Stephane Dah

© 2023 ONU Femmes. Tous droits réservés.

Produit sous la direction de l'Unité de Suivi-Évaluation d'ONU Femmes.

Auteur : Dr. N'GUESSAN Tenguel Sosthène, Consultant National.

Design and graphiques : ONU Femmes Côte d'Ivoire / Joel Stephane Dah

Cette publication a été commandée par ONU Femmes et réalisée avec le soutien financier de la Coopération Économique Corée-Afrique.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses organisations affiliées.

RAPPORT FINAL

ÉVALUATION FINALE

DU PROJET:

«AUTONOMISATION DES FEMMES DANS
L'AGRICULTURE GRÂCE À L'ACCÈS AUX TIC
EN COTE D'IVOIRE »



ONU FEMMES CÔTE D'IVOIRE
Mars, 2024



TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	8
LISTE DES TABLEAUX	10
LISTE DES FIGURES	10
REMERCIEMENTS	11
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	12
I.GÉNÉRALITÉS SUR LE PROJET ÉVALUÉ	17
1.1. Introduction	18
1.2. Contexte et justification de l'évaluation	18
1.3. Projet évalué	19
II.OBJET DE L'ÉVALUATION	21
2.1. Objet	22
2.2. Théorie du changement	23
2.3. Logique d'intervention	24
2.4. Parties prenantes du projet	28
III. BUT DE L'ÉVALUATION	29
3.1. But de l'évaluation	30
3.2. Utilité globale et utilisation envisagée de l'évaluation	30
IV.OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION	33
V.PORTÉE DE L'ÉVALUATION	34
5.1. Portée thématique	35
5.2. Portée géographique	35
5.3. Portée chronologique	35

VI.CRITÈRES ET QUESTIONS D'ÉVALUATION	36
6.1 Critères d'évaluation	37
6.2. Questions d'évaluation	37
6.2.1. Pertinence	37
6.2.2. Cohérence	38
6.2.3. Efficacité	38
6.2.4. Efficience	38
6.2.5. Durabilité	38
6.2.6. Genre, équité et droits humains	39
6.2.7. Inclusion de handicap	39
VII.APPROCHE METHOLOGIQUE	40
7.1. Approche d'évaluation	41
7.2. Méthodes et outils de collecte de données	41
7.2.1. Méthode quantitative	41
7.2.2. Méthode qualitative	42
7.2.2.1. Revue documentaire	42
7.2.2.2. Entretiens	42
7.2.2.2.1. Entretien individuel	42
7.2.2.2.2. Focus group discussion	43
7.3. Échantillonnage	43
7.4. Outils de collecte des données	48
7.5. Organisation de la mission	48

7.5.1. Débriefing du Consultant	48
7.5.2. Cooptation et formation d'assistants de recherche	48
7.5.3. Collecte des données	48
7.6. Traitement et analyse des données	49
7.7. Assurance qualité	50
7.8. Considérations éthiques et principes d'évaluation	51
7.8.1. Considérations éthiques	51
7.9. Limites et contraintes de l'évaluation	52
VIII.GESTION DE L'ÉVALUATION : RÔLE ET RESPONSABILITÉ	52
IX.CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS PRÉLIMINAIRES PAR CRITÈRE	56
9.1. Pertinence	57
9.2. Cohérence	64
9.3. Efficacité	66
9.4. Efficience	78
9.5. Durabilité	81
9.6. Genre, équité et droits humains	84
9.7. Inclusion de handicap	87
X.LEÇONS APPRIS	89
XI.CONCLUSION GÉNÉRALE ET RECOMMANDATIONS	91
11.1. Conclusion générale	92
11.2. Recommandations	94
XII.BIBLIOGRAPHIE	96

XIII. ANNEXES	98
Annexe 1 : Termes de référence	99
Annexe 2 : Matrice d'évaluation	111
Annexe 3 : Répertoire des personnes rencontrées dans la cadre de la collecte de données	121
Annexe 4 : Guide d'entretien avec les acteurs du projet BFW	130
Annexe 5: Guide d'entretien avec les Agences des Nations Unies	130
Annexe 6: Guide d'entretien avec les parties prenantes nationales	136
Annexe 7: Guide d'entretien avec les organisations de la société civile	139
Annexe 8: Guide d'entretien avec les bénéficiaires du projet	142
Annexe 9: Guide d'entretien avec les leaders communautaires	145

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

2PAI-BELIER	Projet Pôle Agro industriel du Bélier
AgriFeD Côte d'Ivoire	Autonomisation des femmes à travers une agriculture résiliente face aux changements climatiques
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
BAD	Banque Africaine de Développement
BfW	Buy from Women
BM	Banque Mondiale
CDE	Comité de Direction de l'Évaluation
CGE	Comité de Gestion de l'Évaluation
CNU	Charte des Nations Unies
Covid-19	Maladie à Coronavirus 2019
CR	Conseil Régional
DAAJE	Direction de l'Alphabétisation des Adultes, des Jeunes et des Enfants
DR	Direction Régionale
FDG	Focus Group Discussion
FIDA	International Fund for Agricultural Development
GNUE	Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation
GR	Groupe de Référence
KOAFEC	Coopération Économique Corée-Afrique
MCI	Ministère du Commerce et de l'Industrie
MENA	Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation
MENTI	Ministère de l'Économie Numérique, des Télécommunications et de l'Innovation
MFFE	Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONU Femmes	Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des Femmes
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
CDE	Comité de Direction de l'Évaluation
OSC	Comité de Gestion de l'Évaluation
SECAF	Secrétariat d'État à l'Autonomisation des Femmes
S&E	Suivi et Évaluation
SODEXAM	Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologue
TDR	Termes De Référence
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
ToC	Théorie de Changement
UE	Union Européenne
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
WCARO	Bureau régional d'ONU Femmes pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Aperçu de l'objet de l'évaluation	22
Tableau 2 : Logique d'intervention du projet	24
Tableau 3 : Parties prenantes à la mise œuvre du projet	28
Tableau 4 : Utilisateurs et utilisation de l'évaluation	30
Tableau 5 : Aperçu des méthodes qualitatives d'échantillonnage	44
Tableau 6 : Synthèse de l'échantillon par zone d'évaluation	45
Tableau 7 : Limites et stratégies d'atténuation proposées	52
Tableau 8 : Rôle et responsabilités des structures en charge de la gestion de l'évaluation	54
Tableau 9 : Analyse SWOT de la mise en œuvre du projet	60
Tableau 10 : Contenu de la formation dispensée aux femmes agricultrices membres des OPA féminines	67
Tableau 11 : État de réalisation des interventions du projet	70
Tableau 12 : Analyse comparative entre le budget prévisionnel et le budget exécuté	78
Tableau 13 : Vue sur les recommandations stratégiques et opérationnelles	94

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Critères d'évaluation de l'OCDE	37
Figure 2 : Processus d'analyse des données	50
Figure 3 : Répartition des dépenses suivant les résultats programmatiques	77

REMERCIEMENTS

Le présent rapport relatif à l'évaluation finale du projet d'« Autonomisation de la femme dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire » en abrégé « Buy from Women » est le fruit d'une synergie d'actions entre le consultant, le Groupe de Référence et le Comité de Gestion de l'Évaluation qui a assuré le suivi du processus et permis d'en valider le contenu.

Le consultant saisit l'opportunité de ce rapport pour exprimer ses remerciements au Groupe de Référence pour ses observations et critiques qui ont permis d'améliorer son contenu. Il apprécie l'excellent soutien reçu du bureau pays notamment l'appui de l'Assistant Planification, Suivi et Rapportage tout au long de la conduite de l'évaluation.

Le consultant tient à remercier l'ensemble des parties prenantes qui ont pris part à une quelconque étape de cette évaluation. Il salue l'apport inestimable des femmes intervenant dans l'agriculture pour leur disponibilité, leur ouverture au monde digital et leur engagement à œuvrer pour leur autonomisation. Ces remerciements s'adressent également aux assistants de recherche.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'autonomisation de la femme agricultrice constitue un enjeu de société majeur dans la plupart des pays en développement. En Côte d'Ivoire, bien que des efforts aient été consentis dans l'atteinte de cet objectif, l'autonomisation de la femme dans l'agriculture reste un défi. Actrice de premier plan dans le développement du secteur agricole, la femme dans l'agriculture reste confrontée à diverses disparités en termes d'accès à la terre et à d'autres facteurs de production (intrants, services de vulgarisation, crédit), aux marchés et aux actions de renforcement des capacités (formation, assistance technique), etc. Dans un tel contexte caractérisé par une digitalisation de plus en plus accrue des relations socioéconomiques, et se fondant sur le fait que l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et des filles et la promotion de leurs droits sont à la fois des objectifs en soi et des leviers pour parvenir à un développement mondial durable et équitable, ONU Femmes soutient le Gouvernement ivoirien à travers le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, en particulier dans les projets liés à l'autonomisation économique des femmes dans les zones rurales conformément à ses priorités de développement.

L'initiative du projet d'« Autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire » en abrégé « Buy from Women » s'inscrit dans ce sens. Ce projet vise à favoriser l'autonomisation économique des agricultrices et à renforcer la résilience de leurs moyens de subsistance grâce à un meilleur accès aux facteurs de production et aux marchés à forte valeur ajoutée. Il prend prétexte de l'opportunité que constituent les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) pour les femmes agricultrices pour proposer une approche intégrée pour non seulement faciliter la commercialisation des produits, mais aussi et surtout surmonter les goulots d'étranglement et favoriser une véritable autonomisation des agricultrices, en renforçant notamment les initiatives nationales en faveur de l'autonomisation des femmes du secteur agricole. D'un montant de 462,240 USD, financé par la Coopération économique Corée-Afrique à travers la BAD, le projet a été mis en œuvre par ONU Femmes sur une durée de deux couvrant la période de mars 2020 à juin 2022.

But de l'évaluation

Cette évaluation finale concernant l'autonomisation de la femme dans l'agriculture grâce aux TIC en Côte d'Ivoire vise la redevabilité et l'apprentissage. Il s'est agi ainsi d'une part de fournir des éléments d'évidence sur l'atteinte des objectifs attendus et d'autre part d'apporter un éclairage sur la stratégie de l'introduction des TIC dans l'accès aux marchés dans la perspective de l'autonomisation de la femme dans l'agriculture.

Objectif de l'évaluation

La présente évaluation finale du projet « Buy from Women » (BfW) vise globalement à analyser les réalisations du projet. De façon spécifique, il s'est agi de :

- Fournir une analyse basée sur des preuves de la pertinence et de la cohérence du projet au regard des priorités nationales et des besoins des bénéficiaires ;
- Savoir si le projet a capitalisé la valeur ajoutée des initiatives antérieures ;
- Évaluer l'efficacité et l'efficience du projet, y compris sa stratégie de mise en œuvre, ses dispositions institutionnelles ainsi que ses systèmes de gestion et d'exploitation et son rapport qualité-coût ;
- Identifier ce qui peut être amélioré dans la façon dont les interventions du projet ont été conçues et mises en œuvre ;
- Identifier les leçons apprises, les forces et les tendances actuelles des initiatives d'autonomisation économique des femmes qui ont des implications pour les décisions managériales et programmatiques futures ;
- Fournir des recommandations pour renforcer la programmation d'initiatives similaires.

Portées de l'évaluation

Les dimensions thématique, géographique et temporelle ont été prises en compte dans le cadre de la présente évaluation.

La **portée thématique** a fait principalement référence à l'autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce aux TIC. La **portée chronologique** a concerné la période de mise en œuvre du projet allant de mars 2020 à juin 2022. **Quant à la portée géographique**, elle a été circonscrite aux régions administratives du Bélier (Toumodi, Tiébissou, Djékanou et Didiévi) et au District Autonome de Yamoussoukro (Attiegouakro et Yamoussoukro).

Méthodologie de l'évaluation

Inscrite dans une approche participative et inclusive, la réalisation de la présente évaluation a combiné les méthodes qualitatives (revue documentaire, focus group discussion, entretien individuel, observation) et quantitatives (exploitation des données des sources secondaires) avec les parties prenantes constituées des structures nationales (MFFE, MENA, directions régionales du MFFE, de l'agriculture, ANADER, centres sociaux, 2PAI Bélier), des organisations professionnelles agricoles et associations de femmes agricultrices et de ONU Femmes dans ses composantes bureau régional et bureau pays. Au total 50 entretiens avec l'ensemble des parties prenantes ont été conduits dont 44 entretiens individuels et six focus groups discussion. Quel que soient la forme de l'entretien et la qualité de la cible, le consentement éclairé écrit pour la quasi-totalité des répondants a été requis et obtenu dans le respect des principes et les normes éthiques définis par le Groupe des Nations Unies sur l'Évaluation. Dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19, le respect des mesures barrières a été de mise.

L'évaluation s'est appuyée sur les critères de pertinence, de cohérence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité de l'OCDE et de genre, équité et droits humains ainsi que celui de l'inclusion de handicap.

L'assurance qualité de l'évaluation a été articulée autour de la clarification des besoins et attente du bureau pays, la formation des assistants de recherche, le contrôle de la qualité des données collectées, la conduite de réunions régulières, le suivi du processus de l'évaluation par Groupe de Référence et le Comité de Gestion de

l'Évaluation pour s'assurer de la cohérence des données et de la qualité des livrables.

La technique de l'analyse de contenu a été utilisée pour l'organisation et le traitement des données. Cette analyse a été effectuée de façon itérative à l'aide d'une approche à trois volets « remarquer, recueillir et penser ». Une identification des thèmes émergents au cours du codage et de l'étiquetage des données qualitatives a été effectuée. L'analyse des résultats a été guidée par la matrice d'évaluation. Les données ont été traitées et synthétisées pour compiler et analyser les résultats pour chacun des critères et des questions d'évaluation clés

Les données quantitatives secondaires ont été analysées à l'aide de Microsoft Excel. La théorie du changement a fourni des informations sur la manière dont les activités ont contribué aux résultats. La triangulation des informations a permis d'identifier les points de convergence et de divergence entre les différents groupes de répondants et de mieux comprendre les résultats.

Principaux constats et conclusions

L'analyse suivant le critère de pertinence permet de noter que le projet d'« Autonomisation de la femme dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire » est un projet opportun et pertinent pour renforcer la résilience économique, sociale et technologique de la femme dans un univers en constante mutation. Son élaboration prend en compte les grands enjeux et défis évoqués dans les documents stratégiques nationaux (PND, PNIA, etc.) et internationaux (ONU Femmes, ODD, etc.). Dans le contexte mondial de la digitalisation et du défi de l'autonomisation de la femme agricultrice, il répond aux besoins réels des femmes dans l'agriculture dans leur quête d'un mieux-être à l'échelle régionale et nationale. Par ailleurs l'intervention centrée sur les femmes agricultrices et les OPA foncièrement composées de femmes et l'accompagnement de celles-ci par des acteurs nationaux (ANADER, MENA) intervenant dans des domaines étroitement liés à l'intervention donne de la substance au projet et renforce son enracinement institutionnel.

et renforce son enracinement institutionnel. Cet ancrage institutionnel reste toutefois tributaire de l'instabilité professionnelle due à la mobilité imposée par les contingences politico-administratives qui ne participe pas à la durabilité des interventions. La plateforme BfW se présente comme stratégie d'ouverture des femmes au marché et constitue une approche novatrice dans le contexte ivoirien, mais ambitieux au regard de la dimension de l'œuvre, de l'analphabétisme et des contraintes structurelles (connectivité et coût des data).

Sur le plan de la **cohérence**, le projet constitue un catalyseur pour rompre les barrières d'accès de tous ordres et offrir plus d'opportunités aux femmes agricultrices. Il s'inscrit dans un contexte national et régional dans lequel des interventions similaires ont cours. Ce sont les exemples du Projet Pôle Agro industriel du Bélier (2PAI) traduit par l'existence de la plateforme manioc qui constitue un cadre d'échanges entre les différents acteurs afin de résoudre le problème d'accès au marché et de l'ANADER avec le développement d'une plateforme en cours d'opérationnalisation postérieure à l'initiative du projet « Buy from Women ». Cependant l'emphase sur la plateforme « Buy from Women », bien qu'intégrant toute la dynamique sous-régionale et mondiale d'offrir de plus grandes opportunités pour vaincre la pauvreté et améliorer les conditions de vie des femmes dans l'agriculture grâce aux TIC a limité la mise en œuvre des autres axes d'intervention du projet.

La disponibilité de la plateforme digitale « Buy from Women » est une des preuves manifestes de **l'efficacité** du projet d'autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce aux TIC. Bien qu'il soit observé une insuffisante communication autour de cet instrument, il est le résultat de l'engagement des initiateurs du projet, d'une conjugaison de facteurs internes et externes à l'exemple de l'appui financier de la BAD et de KOAFEC, de la formation des OPA et des agricultrices en entrepreneuriat et sur les TIC, de la volonté du gouvernement, de la qualité et l'engagement de la partie nationale impliquée, de l'adhésion des femmes à s'approprier la plateforme digitale. La formation des 60 OPA à l'utilisation des TIC par les agricultrices sont renforcées grâce à l'alphabétisation numérique, celle de 98,3% des 60 alphabétiseurs numériques, la disponibilité d'un répertoire des opportunités renforcent l'efficacité du projet. Ces performances sont

cependant limitées par la faible capacité des groupements de femmes à utiliser les services de la plateforme, la faible possession d'un smartphone, l'instabilité de la connexion, le coût de la connexion bien souvent supérieur au coût moyen du kilogramme de manioc et invitent à une régulation de ce marché de la communication par l'État.

Sur le plan de **l'efficacité**, le projet a mobilisé la somme de 462,240 USD entièrement financée par la Banque Africaine de Développement au titre du fonds fiduciaire pour la coopération économique Corée-Afrique (KOAFEC). Bien que la gestion de ces ressources financières ait été optimale avec un taux d'exécution de 94,5%, elles sont restées insuffisantes eu égard à l'ampleur du projet et à l'emphase sur le développement de la plateforme « Buy from Women ». Cette emphase sur la plateforme digitalisée a induit un déséquilibre dans l'allocation des ressources financières aux différents axes du projet limitant ainsi la part accordée aux interventions en direction des bénéficiaires directs. L'efficacité tient par ailleurs à la qualité et aux compétences techniques des ressources humaines mobilisées dans le projet et l'engagement financier de la BAD. Cependant des facteurs limitant comme le Covid-19 et le retard de six mois dans le décaissement de la seconde tranche des fonds du projet expliquent la non-livraison dans les impartis de l'ensemble des produits du projet.

Sur le plan de la **durabilité**, l'identification du ministère du commerce en amont du projet, bien que peu proche des réalités socioéconomiques des bénéficiaires, inscrit les acquis du projet dans la perspective de la durabilité. Par ailleurs l'existence de structures nationales plus proches des agricultrices, l'existence d'alphabétiseurs numériques et la perception positive de la plateforme BfW comme moyen simplifié d'accès au marché présagent d'une durabilité des interventions tout comme l'engagement des acteurs nationaux dans l'usage des TIC autant pour l'alphabétisation que pour la commercialisation des produits agricoles. L'accompagnement de l'État à travers ses structures opérationnelles reste un élément fondamental dans le maintien des acquis. Cependant l'insuffisance voire l'absence de financement de l'État limite la perspective de pérennisation des acquis et présente le risque du maintien du statu quo sur la question de l'autonomisation de la femme dans l'agriculture grâce aux TIC.

Genre, de l'équité et des droits

En ce qui concerne, **le genre, l'équité et les droits humains**, ils ont constitué un des socles de l'intervention, car faisant partie intégrante des principes d'actions de l'Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des Femmes. La mise en œuvre des interventions montre une impartialité dans le traitement des acteurs du projet. Bien que le projet fasse une emphase sur la femme agricultrice, il intègre les hommes membres des coopératives ; ce qui dénote de l'approche inclusive du projet qui se superpose aux pratiques culturelles du milieu ambiant. La consultation des bénéficiaires y compris le recueil de leurs opinions reste une action opportune dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Bien qu'appréciée par les bénéficiaires, la prise en compte de leurs opinions semble n'avoir pas été entière de leur point de vue.

Sur le plan de **l'inclusion de handicap**, l'évaluation fait le constat de la non-mention de ce critère dans la conception du projet. Cependant cette dimension est prise en compte par les bénéficiaires du projet qui intègrent les personnes vulnérables notamment les personnes impotentes qui du reste sont infimes dans la cohorte des bénéficiaires.

Leçons apprises

Les leçons apprises de la mise en œuvre du projet d'autonomisation de la femme dans l'agriculture grâce aux TIC en Côte d'Ivoire renseignent que :

- **LA1:** L'identification en amont du projet d'un partenaire institutionnel participe à l'encrage institutionnel du projet, renforce le processus d'appropriation du projet et constitue un canal pour accompagner projet tout au long de sa mise en œuvre et garantit sa durabilité.
- **LA 2 :** La mise en œuvre d'un projet axé sur l'usage des TIC dans un contexte d'analphabétisme des bénéficiaires directs impose le déploiement d'un processus d'apprentissage qui intègre diverses composantes dans la perspective de son assimilation et appropriation.
- **LA 3 :** Au-delà de la volonté politique, l'engagement financier de l'État est indispensable pour accroître les capacités

opérationnelles de mise en œuvre des interventions et de lever des barrières structurelles.

- **LA4 :** L'appui en termes de formation sur l'entrepreneuriat et l'utilisation du digital à travers les TIC participent au renforcement des capacités techniques des femmes et opérationnelles des OPA qui doit s'inscrire dans la durée.
- **LA5 :** L'existence d'une plateforme digitalisée comme « Buy from Women » constitue une opportunité réelle de visibilité et de commercialisation des produits agricoles dans la perspective de leur autonomisation.

Recommandations

Au terme de cette évaluation, et tenant compte des suggestions des parties prenantes et des femmes agricultrices, des recommandations stratégiques et opérationnelles sont formulées.

Conclusions préliminaires	Texte de la Recommandation	Destinataire(s)	Niveau de priorité
Recommandations stratégiques			
Pertinence	Instituer au sein des ministères un secrétariat technique chargé du suivi des programmes/projets avec une faible mobilité du personnel (10 ans) pour en assurer la gestion continue au-delà des changements à la tête desdits ministères	Gouvernement	Haute
	Renforcer la couverture d'accès à Internet sur l'ensemble des zones d'intervention du projet et par extension sur l'ensemble du territoire national.	Gouvernement	Haute
Cohérence	Renforcer le cadre institutionnel de suivi de l'intervention en association au lead national identifié notamment les ministères en charge de la femme, de l'agriculture et de l'éducation nationale	Gouvernement	Haute
Efficience	Mettre en synergie tous les acteurs procédant à une digitalisation des interventions pour une optimisation des ressources disponibles	Gouvernement	Moyen
	Maintenir le plaidoyer à l'endroit de l'État pour faciliter la mise en œuvre optimale de l'autonomisation de la femme dans l'agriculture grâce aux TIC	ONU Femmes	Moyen
Durabilité	Élaborer une stratégie de communication institutionnelle autour de l'existence de la plateforme BfW afin de la vulgariser auprès des opérateurs économiques nationaux et internationaux	ONU Femmes/ Gouvernement	Haute
Recommandations opérationnelles			
Pertinence	Veiller à la fonctionnalité de la plateforme BfW tout en maintenant sa mise à jour pour répondre aux besoins des bénéficiaires directs et du marché	Gouvernement/ ONU Femmes	Haute
Cohérence	Renforcer le cadre institutionnel de suivi de l'intervention en association au lead national identifié les ministères en charge de la femme, de l'agriculture et de l'éducation nationale	Gouvernement	Haute
Durabilité	Étendre la mise en œuvre de la plateforme BfW à d'autres secteurs pour offrir plus d'opportunités aux femmes du monde agricole dans la dynamique de l'ouverture sur le marché et de leur autonomisation	Gouvernement	Basse
	Réduire le coût d'accès aux données mobiles (connexion à Internet)	Gouvernement	Haute
	Former, avec le soutien des services techniques (Sous-Direction de la Digitalisation du MENA et ANADER) les groupements de femmes à l'utilisation des services de la plateforme BfW	Gouvernement	Haute
	Développer chez les femmes agricultrices la nécessité de disposer de smartphone au développement de leur activité en lien avec l'existence de la plateforme BfW	Gouvernement	Basse
Pertinence	Développer un business model dans une perspective d'attractivité	ONU Femmes	Moyen



1

GÉNÉRALITÉS SUR
LE PROJET ÉVALUÉ

1.1. Introduction

Inscrite dans les pratiques de la plupart des organisations, l'évaluation finale de projet constitue un point d'attention certain. L'Organisation des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des Femmes (ONU Femmes) en a fait un principe de management. Ainsi, au terme de la mise en œuvre du projet « Autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire », elle a initié l'évaluation de celui-ci. Le recrutement d'un consultant senior s'inscrit dans cette démarche.

Conformément aux engagements contractuels, le processus de l'évaluation implique la production de plusieurs livrables, dont le rapport de démarrage et le rapport final. L'un a permis de clarifier le processus de l'évaluation, de décrire l'approche méthodologique utilisée par le Consultant ainsi que les conditions de réalisation de l'évaluation. Ce rapport a ainsi abordé les principaux points que sont i) le rappel de la justification et des objectifs de l'évaluation, ii) la description du cadre général de la méthodologie comprenant la stratégie de collecte des données et l'approche utilisée pour leur traitement, iii) le calendrier opérationnel de la mission et iv) les exigences éthiques à respecter. Son adoption par le Groupe de Référence (GR) mis en place par ONU Femmes a favorisé la conduite de l'évaluation du projet dont la finalité est la production du rapport final.

Deuxième livrable, le rapport final vise à présenter les résultats saillants de l'évaluation. Ceux-ci, conformément aux termes de référence (TDR), sont articulés autour des critères de pertinence, de cohérence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité, d'équité, de genre et droits humains et d'inclusion sociale.

Le présent rapport constitue ainsi la quintessence de la mission d'évaluation dont les données ont été collectées dans l'ensemble des zones d'intervention du projet. Il s'articule autour de huit axes majeurs qui en constituent l'ossature. Le premier axe, relatif au cadre introductif, rappelle le contexte et la justification de l'évaluation et présente le projet évalué. Le deuxième aborde l'objet de l'évaluation. Quant au troisième axe, il présente le but de celui-ci tandis que le quatrième axe instruit sur les objectifs déterminés. Le cinquième axe fait mention de la portée de l'évaluation quand

le sixième rappelle les critères retenus pour l'exercice. La méthodologie adoptée constitue le septième axe et les résultats le huitième.

1.2. Contexte et justification de l'évaluation

Fondée sur la vision de l'égalité inscrite dans la Charte des Nations Unies (CNU), ONU Femmes œuvre pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et des filles, l'autonomisation des femmes et la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes en tant que partenaires et bénéficiaires du développement, des droits de l'homme, de l'action humanitaire, de la paix et de la sécurité.

Présente en Côte d'Ivoire depuis 2011, ONU Femmes entend accélérer la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes par le biais de partenariats stratégiques, des services de conseil technique et politique et de plaider auprès des partenaires gouvernementaux, intergouvernementaux et de la société civile en concentrant ses interventions sur les axes stratégiques 1) gouvernance et participation à la vie publique, 2) autonomisation économique des femmes, 3) élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles et 4) femmes, paix et sécurité, action humanitaire et réduction des risques de catastrophe.

Depuis 2014, ONU Femmes Côte d'Ivoire soutient le Gouvernement de la Côte d'Ivoire à travers le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, en particulier dans les projets liés à l'autonomisation économique des femmes dans les zones rurales conformément aux priorités identifiées par le gouvernement dans les Plans Nationaux de Développement successifs.

Le programme d'autonomisation économique des femmes comprend plusieurs volets parmi lesquels figure l'entrepreneuriat féminin et l'agriculture résiliente face aux changements climatiques. Sur ce dernier volet, le Bureau d'ONU femmes Côte d'Ivoire a initié en 2017 le programme phare « Autonomisation des femmes à travers une agriculture résiliente face aux changements climatiques » (AgriFeD Côte d'Ivoire).

Face à l'opportunité que constituent les Technologies de l'Information et de la

Communication (TIC) pour les femmes agricultrices, ONU Femmes a entrepris d'inclure dans ses interventions en appui aux femmes dans le secteur agricole, une prise en compte des TIC pour faciliter la commercialisation des produits. C'est dans ce contexte que le bureau d'ONU Femmes en Côte d'Ivoire et la Banque Africaine de Développement (BAD) ont signé, en décembre 2019, un accord de financement pour la mise en œuvre du projet « Autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire ». À travers cet accord, la BAD a mis à la disposition d'ONU Femmes un financement de 462,240 USD, dont elle assure l'administration au titre du fonds fiduciaire pour la coopération économique Corée-Afrique (KOAPEC).

1.3. Projet évalué

Le projet « Autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire » est une initiative d'ONU Femmes. Financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) et mis en œuvre par ONU Femmes, ce projet initialement prévu pour 18 mois, a duré 28 mois. En effet, il a démarré en mars 2020 à la suite de la réception des fonds et pris fin en juin 2022 par suite de trois accords d'extension sans coût.

L'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et des filles et la promotion de leurs droits sont à la fois des objectifs en soi et des leviers pour parvenir à un développement mondial durable et équitable. Les femmes jouent un rôle vital dans la protection de l'environnement et dans la contribution à la sécurité alimentaire et au développement agricole de la Côte d'Ivoire.

Malgré cette importante contribution des femmes à la production agricole, de nombreuses disparités persistent entre les hommes et les femmes dans l'accès aux facteurs de production. Ces disparités concernent principalement l'accès à la terre et à d'autres facteurs de production (intrants, services de vulgarisation, crédit), l'accès aux marchés et aux actions de renforcement des capacités (formation, assistance technique), etc.

Sur la base de ces contraintes exacerbées par le contexte du changement climatique, le projet d'autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire dénommé « Buy from Women », propose une

approche intégrée pour surmonter les goulots d'étranglement et favoriser une véritable autonomisation des agricultrices, en renforçant notamment les initiatives nationales en faveur de l'autonomisation des femmes du secteur agricole.

L'objectif du projet était de favoriser l'autonomisation économique des agricultrices et de renforcer la résilience de leurs moyens de subsistance grâce à un meilleur accès aux facteurs de production et aux marchés à forte valeur ajoutée.

Les termes de référence rappellent avec intérêt que le projet a contribué à surmonter les contraintes rencontrées par les femmes pour une agriculture productive et résiliente à travers trois résultats attendus :

1. **L'usage des TIC par les femmes dans les chaînes de valeur agricole a augmenté et permet d'améliorer la productivité et la rentabilité agricoles ;**
2. **L'accès à l'information par les agricultrices, les technologies innovantes et les pratiques intelligentes en matière de climat est accru, en vue du renforcement de la résilience climatique des agricultrices ;**
3. **La résilience climatique des agricultrices est renforcée ;**
4. **La participation des femmes aux activités de la chaîne de valeur est renforcée pour l'accès aux marchés.**

Les interventions ci-après ont été menées en vue de réaliser les résultats susmentionnés :

1. **La conception et le déploiement de la plateforme "Buy from Women" afin de faciliter les transactions commerciales des femmes dans les chaînes de valeur agricole;**
2. **Le renforcement des compétences à l'utilisation des TIC par les agricultrices grâce à l'alphabétisation numérique ;**
3. **Le renforcement des capacités de 60 OPA de femmes à l'utilisation des services et outils qu'offre la plateforme ;**
4. **L'amélioration de l'accès des agricultrices aux services et aux pratiques agricoles intelligentes grâce à un partenariat entre la plateforme et la Société d'Exploitation**

et de développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique (SODEXAM) ;

5. La conduite et la mise à disposition des résultats de l'étude sur la filière manioc et ses chaînes de valeurs en vue d'accroître l'accès des agricultrices aux ressources de production (terres, intrants agricoles), aux connaissances et aux technologies ;
6. Le renforcement des capacités des femmes en matière d'éducation financière et commerciale, etc.



2

OBJET DE
L'ÉVALUATION

2.1 Objet

La présente évaluation a porté sur les interventions menées en Côte d'Ivoire par ONU Femmes dans le cadre de l'atteinte du résultat relatif à l'autonomisation de la femme. Grâce à l'appui de la Banque Africaine de Développement, les principales interventions, articulées autour de quatre axes, ont porté sur i) le développement de la plateforme Buy from Women (BfW), ii) l'alphabétisation fonctionnelle et numérique, iii) la formation des bénéficiaires en entrepreneuriat féminin et iv) la formation en agro-transformation et en agriculture résiliente aux changements climatiques. Le tableau 1 donne un aperçu général de l'objet de l'évaluation.

Tableau 1 : Aperçu de l'objet de l'évaluation

Désignation	Contenu
Objet de l'évaluation	Évaluation finale du projet autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire
Pays	Côte d'Ivoire
Sources de financement/ Bailleurs	KOAFEC, Banque Africaine de Développement
Budget total	462,240 USD
Durée	Mars 2020 - Juin 2022
Objectif global	Favoriser l'autonomisation économique des agricultrices et renforcer la résilience de leurs moyens de subsistance grâce à un meilleur accès aux facteurs de production et aux marchés à forte valeur ajoutée
Composantes (axes, effets, produits, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de la plateforme Buy from Women (BfW) • Alphabétisation fonctionnelle et numérique • Formation des bénéficiaires en entrepreneuriat féminin • Formation en agro-transformation et en agriculture résiliente aux changements climatiques
Bénéficiaires attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Groupements et associations de femmes en milieu rural et coopératives de productrices • ONG et structures d'appui aux productrices • Services d'encadrement et de vulgarisation agricoles • Structures et institutions agricoles fournissant des informations (marchés, finances, climat, etc.)
Partenaires (institutionnels, de mise en œuvre)	<ul style="list-style-type: none"> • MFFE • MENA/DAENF • Ministère du Commerce et de l'Industrie • SODEXAM • 2PAI-Bélier • ANADER

2.2 Théorie du changement

La théorie du changement formulée dans le cadre du présent projet évalué s'inscrit dans l'objectif global d'ONU Femmes Côte d'Ivoire pour la période 2021-2025 qui stipule que « *les femmes et les filles de Côte d'Ivoire, en particulier les plus vulnérables et les plus marginalisées, puissent jouir pleinement de leurs droits, réaliser leur potentiel et bénéficier des dividendes et des opportunités de développement offertes par un juste, une société prospère et inclusive.* »

La théorie de changement (ToC) présentée ci-dessous donne une vue des principales interventions et des résultats recherchés. Elle a été examinée pour comprendre la logique et les stratégies de mise en œuvre ainsi que les principales hypothèses qui ont été formulées.

Elle se présente ainsi : *Si l'usage des TIC par les femmes dans les chaînes de valeur agricole est promu et augmenté et qu'il participe à améliorer leur productivité et leur rentabilité agricole, si l'accès à l'information des agricultrices sur les technologies innovantes et les pratiques intelligentes en matière de climat est accru, en vue du renforcement de la résilience climatique des agricultrices, si la participation des femmes aux activités de la chaîne de valeur est renforcée pour l'accès aux marchés alors les femmes dans le domaine agricole parviendront à s'autonomiser pour participer pleine au développement durable de la Côte d'Ivoire.*

2.3 Logique d'intervention

Tableau 2 : Logique d'intervention du projet

Résultat d'impact	Résultats d'effet	Résultats produits	Interventions/ Activités
<p>La production agricole résiliente des femmes est plus efficace grâce à l'utilisation des TIC dans le secteur</p>	<p>Résultat 1 : L'usage des TIC par les femmes dans les chaînes de valeur agricole a augmenté et permet d'améliorer la productivité et la rentabilité agricole</p>	<p>Produit 1.1 : La plateforme "Buy from Women" est déployée, afin de faciliter les transactions commerciales des femmes dans les chaînes de valeur agricole.</p>	<p>Activité 1.1.1 Effectuer une analyse de la chaîne de valeur du type de culture sélectionné</p>
			<p>Activité 1.1.2 Identifier les principaux acteurs de la chaîne d'approvisionnement (distributeur d'intrants / semences, transporteur, agro-entreprises, acheteurs et marchés, etc.) et évaluation de leurs besoins et capacités</p>
			<p>Activité 1.1.3 Sélectionner l'étendue d'évaluation basée sur les fonctionnalités BfW à inclure sur la plateforme (options : données météorologiques, informations en temps réel sur les prix des produits de base, cartographie des terres et localisation GPS, gestion des stocks, etc.)</p>
			<p>Activité 1.1.4 Veiller à ce que les outils logistiques et TIC soient disponibles et mis en place pour le déploiement de la plateforme (achat d'équipement nécessaire, estimation des coûts pour Coop. Utiliser la plateforme, négocier avec les compagnies de téléphone, etc.)</p>
			<p>Activité 1.1.5 Elaborer le calendrier de développement du système, la personnalisation de la plateforme BfW et l'identification des solutions par pays selon les besoins de l'entreprise, assurer un suivi efficace, etc.)</p>

Résultat d'impact	Résultats d'effet	Résultats produits	Interventions/ Activités
		Produit 1.2 : Les compétences à l'utilisation des TIC par les agricultrices sont renforcées grâce à l'alphabétisation numérique	Activité 1.2.1 Identifier des représentants des coopératives bénéficiaires dans la formation des formatrices
			Activité 1.2.2 Développer un module de formation adapté au groupe cible sur l'utilisation de la plateforme
			Activité 1.2.3 Organiser des formations et des sensibilisations à l'utilisation de la plateforme et des TIC en particulier
			Activité 1.2.4 Diffuser des informations agricoles ainsi que des messages de sensibilisation sur le genre et les bonnes pratiques liées au changement climatique à travers les canaux d'information disponibles (la plateforme ainsi que la caravane/roadshow et la radio)
		Produit 1.3 : Des groupes de femmes organisés et des coopératives agricoles ont la capacité d'utiliser les services et outils qu'offre la plateforme	Activité 1.3.1 Entreprendre un exercice de cartographie et élaborer une base de données sur l'intégration des agricultrices dans les groupes de femmes et les coopératives
			Activité 1.3.2 Mener des campagnes de plaidoyer pour faciliter l'enrôlement des femmes dans les coopératives pour aider à agréger la production et réaliser des économies d'échelle
Résultat 2 : L'accès à l'information des agricultrices sur les technologies innovantes et les pratiques intelligentes en matière de climat est accru, en vue du renforcement de la résilience climatique des agricultrices		Produit 2.1 : L'accès des agricultrices aux services et aux pratiques agricoles intelligentes est amélioré	Activité 2.1.1 Développer un partenariat et relier la plateforme BfW aux ressources locales pour améliorer la disponibilité des informations sur l'accès aux terres, caractériser les ressources de production, l'information sur l'accès au marché, pour les agricultrices
			Activité 2.1.2 Mener une formation sur les pratiques de gestion de l'ASC, des terres et des eaux et diffuser les connaissances sur la plateforme BfW

Résultat d'impact	Résultats d'effet	Résultats produits	Interventions/ Activités
			Activité 2.1.3 Organiser des échanges d'apprentissage Sud-Sud avec d'autres pays mettant en œuvre un BfW dans le contexte de l'ASC (Mali, Sénégal/Rwanda)
		Produit 2.2 : L'information sur l'accès des agricultrices aux ressources de production (terres, intrants agricoles), aux connaissances et aux technologies a augmenté	Activité 2.2.1 Dresser un inventaire et évaluer l'accès des femmes à la terre, à d'autres ressources productives, ainsi qu'à la littératie numérique et financière
	Résultat 3 : La participation des femmes aux activités de la Chaîne de valeur est renforcée pour l'accès aux marché	Produit 3.1 : L'accès des femmes aux nouvelles opportunités de marché est amélioré	Activité 3.1.1 Soutenir les producteurs féminins possédant des compétences et des connaissances grâce à des ateliers de formation sur l'agro-industrie et la commercialisation (marketing, étiquetage des emballages, normes de qualité et certification)
Activité 3.1.2 Concevoir et mettre en œuvre une campagne de marketing pour accroître la visibilité des produits à valeur ajoutée par le biais de la plateforme Buy from Women et des événements d'exposition de haut niveau			
Produit 3.2 : Des opportunités à fort potentiel pour les femmes incluant des liens avec les acheteurs nationaux/régionaux sont identifiées		Activité 3.2.1 Identification des acheteurs et des marchés potentiels	
		Activité 3.2.2 Elaborer des mécanismes pour faire respecter les contrats à terme/agriculteurs qui délivrera des paiements anticipés	

Résultat d'impact	Résultats d'effet	Résultats produits	Interventions/ Activités
		Produit 3.3 : Les compétences des femmes en matière d'éducation financière et commerciale sont renforcées	Activité 3.3.1 Développer des modules de formation accessibles avec la technologie numérique sur la plateforme BfW/VS pour améliorer la littératie financière, et conduire la gestion des affaires et la littératie financière pour les agricultrices
Résultat opérationnel : Gestion axée sur les résultats, rapportage, gestion des connaissances et évaluation		Des mécanismes de contrôle qualitatif, d'évaluation et de gestion des connaissances sont effectivement en place	Activité 4.1.1 Coordonner la mise en œuvre des activités du projet, élaborer le protocole M & E, mener des actions régulières de suivi et d'évaluation
			Activité 4.2.1 Identifier et partager les enseignements tirés et les meilleures pratiques ; développer et imprimer des produits de communication et de diffusion
			Activité 4.3.1 Organiser un atelier de création
			Activité 4.4.1 Mission de vérification financière

2.4 Parties prenantes du projet

L'exécution du projet a vu la participation d'un ensemble d'acteurs faisant office de parties prenantes. Au nombre de ceux-ci figurent ONU Femmes représentée par ses bureaux régional et pays (équipe de gestion du projet) en qualité d'initiatrice et porteuse du projet, les partenaires associés notamment la BAD et KOAFEC, pourvoyeurs de capitaux dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire ». A ces acteurs s'ajoutent ceux de la partie nationale notamment le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA), le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE), le Ministère ayant en charge les Petites et Moyennes Entreprises (PME), le Ministère des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et le ministère du commerce. La mise en œuvre du projet a par ailleurs impliqué les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) et associations de femmes intervenant dans la filière agricole en qualité de bénéficiaires directs du projet et les leaders communautaires. Le tableau 3 identifie et décrit l'ensemble des parties prenantes au projet.

Tableau 3 : Parties prenantes à la mise œuvre du projet

Désignation	Description	Entité
Équipe de projet	C'est l'équipe en charge de la mise en œuvre du projet aussi bien en Côte d'Ivoire et en Afrique	ONU Femmes Bureau Régional ONU Femmes Côte d'Ivoire : Coordonnateur du projet, Responsable administratif et financier, Chargé de programme, Chargé de Suivi et Évaluation
Partenaires associés	Il s'agit des partenaires techniques et financiers accompagnant le projet	BAD, KOAFEC (Korea-Africa Economic Cooperation)
Autorités politiques et administratives	Hautes autorités de l'État, du gouvernement ainsi que des institutions en charge l'autonomisation des femmes au niveau central	MINADER, MENA, MFFE, Ministère des PME, le Ministère des TIC, Ministère du commerce
Structures déconcentrées et décentralisées	Ce sont les représentations de l'État et des structures administratives à l'intérieur du pays	Préfet/Sous-Préfet Direction régionale du MFFE ANADER Conseil Régional Mairie
Acteurs locaux et OSC engagés en faveur de l'autonomisation des femmes y compris par les TIC	Il s'agit des Points focaux des entités/acteurs locaux qui animent la vie des territoires, acteurs participant à la politique d'autonomisation des femmes	OPA ONG
Leaders religieux et communautaires	Ce sont des personnes représentantes de la population et ayant de l'autorité sur celle-ci	Leader d'association de femmes Chef de village Leader religieux
Bénéficiaires directs du projet y compris groupes vulnérables	Il s'agit uniquement des femmes et des hommes y compris les celles et ceux vulnérables ou vivant avec un handicap ayant bénéficié des opportunités liées au projet	Femme Homme



3

BUT DE
L'ÉVALUATION

Cette section présente le but de l'évaluation et l'utilisation prévue des résultats de l'évaluation par les parties prenantes.

3.1 But de l'évaluation

L'évaluation finale du projet autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire a deux buts : la **redevabilité** et l'**apprentissage**.

En ce qui concerne la redevabilité, cette évaluation finale fournit à la fois au donateur (responsabilité verticale) et aux bénéficiaires attendus, y compris le gouvernement (responsabilité horizontale), des preuves solides pour montrer dans quelle mesure les interventions concernant l'autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC a atteint ses objectifs.

En ce qui concerne l'apprentissage, cette évaluation finale éclaire non seulement les stratégies de mise en œuvre de l'intervention dans les années à venir en vue de leur mise à l'échelle, mais apporte également un éclairage sur certaines mesures correctives qui pourraient être davantage explorées à l'avenir et contribuer à améliorer la théorie du changement de l'intervention. L'évaluation s'est concentrée sur la stratégie soutenue par ONU Femmes en vue de la réalisation du résultat de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce aux TIC, qui constitue somme toute, une nouvelle approche, en vue de voir dans quelle mesure elle a contribué à améliorer leur autonomie.

3.2 Utilité globale et utilisation envisagée de l'évaluation

Contractuelle et prévue à la conception du projet, la présente évaluation revêt une importance pour les principales parties prenantes de l'intervention (Tableau 3). Les résultats, ici présentés, permettront aux différentes parties prenantes et aux partenaires techniques et financiers de disposer d'un avis externe sur la conduite du projet, ses réussites et ses faiblesses et les pistes d'amélioration et d'approfondissement dans la perspective de mise en œuvre ultérieure.

Tableau 4 : Utilisateurs et utilisation de l'évaluation

Utilisateurs de l'évaluation	Utilisations de l'évaluation (comment les constatations et recommandations seront utilisées)
Bureau régional de ONU Femmes	<ul style="list-style-type: none"> Revoir de la théorie du changement et affiner les stratégies d'intervention ; Renforcer la stratégie de l'utilisation des TIC dans l'agriculture Renforcer le plaidoyer pour un plus grand engagement des acteurs nationaux dans l'autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce aux TIC ; Contribuer au renforcement des capacités nationales ; Obtenir des éclaircissements sur ce qui fonctionne et ce qui doit être ajusté ; Renforcer l'opérationnalisation de l'utilisation des TIC dans l'agriculture.
Bureau de pays de ONU Femmes	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les activités de plaidoyer et de mobilisation des ressources de haut niveau auprès des donateurs dans ce domaine ; Tirer les leçons des stratégies utilisées ; Identifier des stratégies prometteuses pour améliorer l'autonomisation des femmes dans l'agriculture afin de renforcer la résilience des filles, femmes et personnes en situation de handicap. Tirer les leçons de la mise en œuvre de cette approche en vue d'apprécier la plus-value

Utilisateurs de l'évaluation	Utilisations de l'évaluation (comment les constatations et recommandations seront utilisées)
Parties prenantes nationales	<ul style="list-style-type: none"> • Réviser la stratégie d'autonomisation des femmes en générale et dans l'agriculture en particulier • Renforcer les interventions en direction des femmes dans l'agriculture pour plus de résilience • Conduire des actions de plaidoyer dans le cadre du PIP pour plus de financement en faveur des femmes dans l'agriculture et utilisant les TIC.
OPA et association de femmes (Partenaires d'exécution)	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer de nouvelles stratégies d'intervention ; • Se familiariser avec les approches jugées fructueuses par l'évaluation et les introduire plus systématiquement dans les opérations ; • S'appuyer sur les leçons apprises au cours de l'évaluation pour renforcer leur stratégie de plaidoyer auprès des partenaires techniques, des administrations territoriales et décentralisées.
Donateurs (BAD, KOAFEC)	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux définir l'appui financier dans le soutien à l'autonomisation de la femme dans l'agriculture des filles, femmes et personnes en situation de handicap africaines dans l'agriculture ; • Définir un soutien financier pour parvenir à une autonomisation des femmes dans l'agriculture en Afrique d'ici 2030.



4

OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

La présente évaluation finale du projet Buy from Women (BfW) s'inscrit dans le cadre des lignes directrices de la Banque Africaine de Développement et de la politique d'évaluation d'ONU Femmes qui recommandent des évaluations finales systématiques à l'issue de la mise en œuvre des projets/programmes. Celle-ci qui intervient, après vingt-huit mois de mise en œuvre, vise globalement à analyser les réalisations du projet. Elle offre l'opportunité de générer également des connaissances substantielles basées sur des faits en identifiant les résultats inattendus et fera des recommandations constructives en vue de rendre durables les réalisations du projet. L'évaluation permettra d'identifier les points forts, les points faibles ainsi que les leçons apprises au cours de la mise en œuvre du projet.

De façon spécifique, l'évaluation finale vise à :

- Fournir une analyse basée sur des preuves de la pertinence et de la cohérence du projet au regard des priorités nationales et des besoins des bénéficiaires ;
- Savoir si le projet a capitalisé la valeur ajoutée des initiatives antérieures ;
- Évaluer l'efficacité et l'efficience du projet, y compris sa stratégie de mise en œuvre, ses dispositions institutionnelles ainsi que ses systèmes de gestion et d'exploitation et son rapport qualité-coût ;
- Identifier ce qui peut être amélioré dans la façon dont les interventions du projet ont été conçues et mises en œuvre ;
- Identifier les leçons apprises, les forces et les tendances actuelles des initiatives d'autonomisation économique des femmes qui ont des implications pour les décisions managériales et programmatiques futures ;
- Fournir des recommandations pour renforcer la programmation d'initiatives similaires.

Au demeurant, cette évaluation finale a généré des recommandations qui serviront de base pour d'éventuels réajustements ou orientations nouvelles en vue d'alimenter la programmation et/ou la mise en œuvre des initiatives actuelles et futures relatives à l'autonomisation des femmes. Elles aideront le bureau pays de ONU Femmes, le bureau régional et la Banque Africaine de Développement ainsi que d'autres partenaires à adapter la mise en œuvre de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce aux TIC en fonction des besoins émergents et spécifiques des femmes dans ce domaine. Pour chacun des résultats escomptés, un inventaire des bonnes pratiques et des enseignements tirés a été dressé afin de permettre la prise de décisions adaptées au contexte et fondées sur des données factuelles en vue de leur mise en œuvre et de l'élaboration des politiques.



5

PORTÉE DE L'ÉVALUATION

Conformément aux termes de référence de l'évaluation finale, le champ d'application concerne l'autonomisation des femmes dans l'agriculture par l'usage des TIC. Le champ d'application comprend l'évaluation des changements directs, indirects, intentionnels et imprévus dus au projet entre 2020 et 2022 mis en œuvre par ONU Femmes et soutenu par la Banque Africaine de Développement. Est ici présentée la portée de l'évaluation finale sous ses aspects thématique, géographique et chronologique.

5.1. Portée thématique

En ce qui concerne la portée thématique globale, l'évaluation finale s'est concentrée sur l'autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce aux TIC. Ainsi, cette évaluation finale a apprécié le projet par rapport aux effets attendus, identifié et documenté les résultats inattendus ou non planifiés significatifs. Elle a également permis d'apprécier les mécanismes de coordination et de mise en œuvre développées dans le cadre de l'implémentation de cette stratégie par le projet. Elle s'est aussi concentrée sur les approches prometteuses en matière d'usage des TIC pour l'autonomisation qui ont particulièrement bien réussi à modifier et à accélérer l'obtention de résultats au niveau des localités de mise en œuvre, les accélérateurs identifiés par l'autonomisation des femmes grâce aux TIC (financement public, partenariats, moteurs sociaux, etc.).

5.2. Portée géographique

La mise en œuvre du projet d'autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce aux TIC en Côte d'Ivoire conduit par ONU Femmes a concerné la région administrative du Bélier et le District Autonome de Yamoussoukro (DAY). La région administrative du Bélier, comprenant quatre départements (Toumodi, Tiébissou, Djékanou et Didiévi), compte au terme du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2021, 415 593 habitants dont 48,6% sont des femmes. Parmi celles-ci 54,6% sont d'âge compris entre 15 et 64 ans. Quant au District autonome de Yamoussoukro, il compte 422 072 habitants répartis respectivement entre 51,5% d'hommes et 48,5% de femmes. Parmi les femmes, 50,0% des 204 897 recensées dans ledit district ont un âge compris entre 15 et 64 ans.

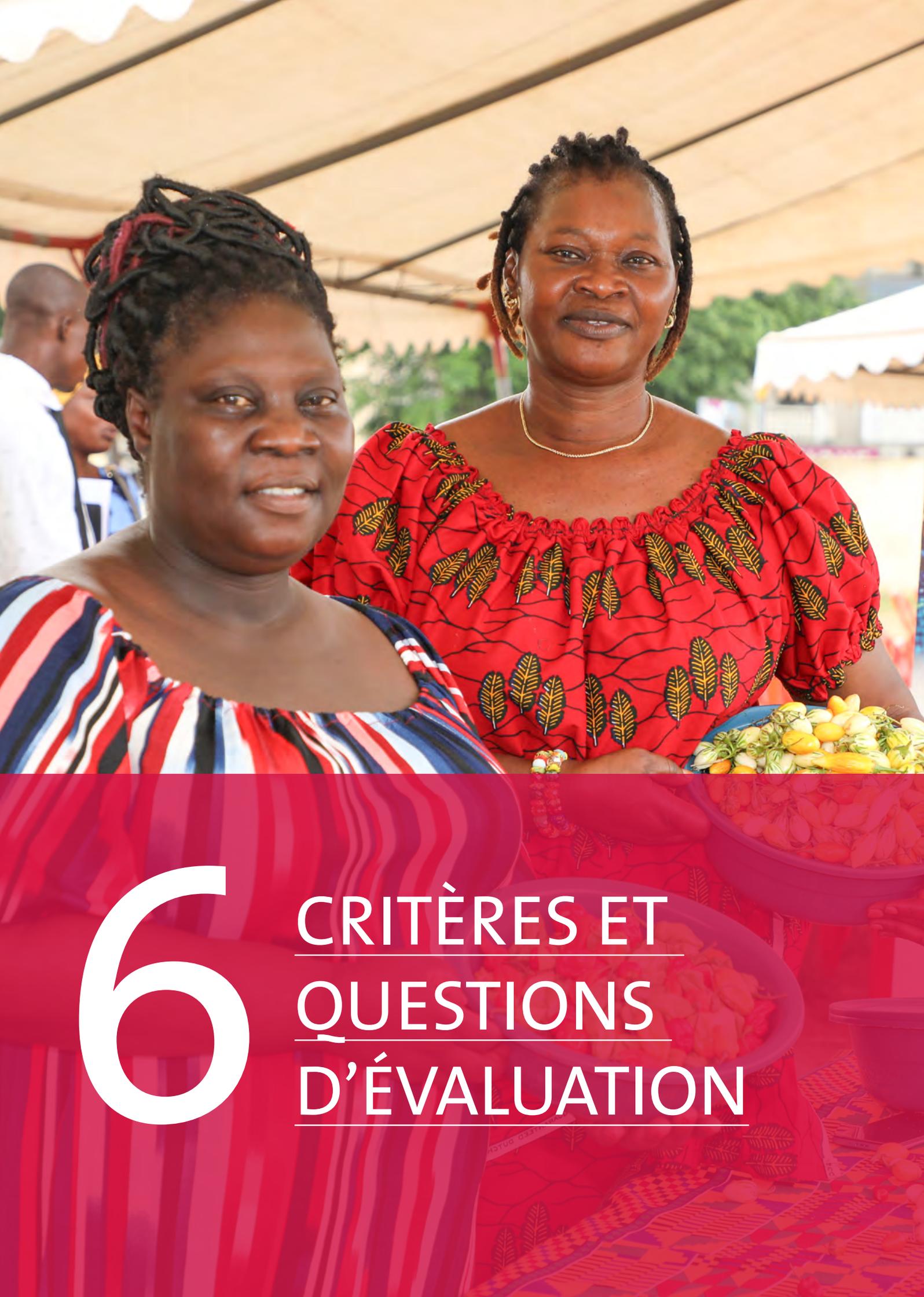
L'évaluation a été conduite dans les localités de mise en œuvre du projet. Il s'agit des départements de Toumodi, Yamoussoukro, Djékanou, Tiébissou, Didiévi et Attingouakro. Cette approche favorisera l'exhaustivité de la couverture des sites et permettra de saisir des spécificités (carte 1)

Carte 1 : Vue sur les zones d'intervention du projet



5.3. Portée chronologique

L'évaluation a veillé à saisir l'essentiel des activités mises en œuvre entre mars 2020 à juin 2022 dans le cadre de ce projet dans sa zone d'exécution.



6

CRITÈRES ET QUESTIONS D'ÉVALUATION

Cette section présente les critères d'évaluation et les questions d'évaluation qui sont présentés de façon plus en détail dans la matrice d'évaluation à l'annexe 2.

6.1. Critères d'évaluation

Afin de remplir les buts et objectifs de l'évaluation et répondre aux utilisations attendues, l'évaluation s'est concentrée sur les critères du GNUE (Figure 2). Ainsi, cette évaluation s'est appesantie sur les critères que sont la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité, ainsi que sur l'Équité, le Genre et les Droits Humains et l'inclusion de handicap. Compte tenu de la mise en œuvre récente des interventions, le critère impact, comme défini par le GNUE n'a pas été pris en compte, car il est trop prématuré d'évaluer cela.

Figure 1 : Critères d'évaluation de l'OCDE



Source: OECD/DAC Network on Development Evaluation

6.2. Questions d'évaluation

La présente évaluation finale est guidée, sans s'y limiter, par les questions d'évaluation énumérées ci-dessous. Les guides d'entretien présentés en annexe (3 à 8) en donnent plus de détails. Les questions (proposées dans les TDR) ont été revues. Au terme des échanges liminaires, les questions suivantes ont été retenues dans le cadre de la conduite de cette évaluation.

6.2.1 Pertinence

- Dans quelle mesure l'intervention est-elle pertinente par rapport aux besoins et priorités définis par les bénéficiaires ?

Ont-ils été consultés pendant la conception et la mise en œuvre du projet ?

- Les objectifs et les résultats escomptés sont-ils pertinents par rapport aux priorités nationales ? Sont-ils clairs et réalistes au vu des ressources disponibles ?
- Le cadre de résultats (indicateurs) défini est-il pertinent et adapté pour la mesure des résultats ? Le cadre des résultats est-il cohérent ?
- Quels sont les points forts et les faiblesses au niveau de la conception du projet ?

- Dans quelle mesure le mécanisme de suivi et d'évaluation mis en place a-t-il permis de mesurer adéquatement les résultats et de suivre les progrès des interventions choisies ? Et comment cela pourrait-il être amélioré ?
- Dans quelle mesure l'assistance technique fournie par ONU Femmes (bureau régional/ bureau de pays) a-t-elle été adaptée aux besoins des bénéficiaires (gouvernement, partenaires d'exécution et société civile) ? Comment cela pourrait-il être amélioré ?

6.2.2 Cohérence

- L'intervention est-elle cohérente au regard de la Note Stratégique 2021-2025 d'ONU Femmes Côte d'Ivoire ?
- Comment les interventions du projet sont-elles alignées sur les approches recommandées par les unités régionales et du siège d'ONU Femmes ?
- Dans quelle mesure les interventions du projet sont-elles stratégiquement cohérentes avec les interventions similaires d'autres acteurs clés, notamment les agences des Nations Unies ?

6.2.3 Efficacité

- Des progrès vers les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué à la réalisation des objectifs du projet ?
- Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué aux effets escomptés ?
- Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation ou non des effets ?
- Quelles sont les principales difficultés rencontrées et quelles en sont les causes ?
- Dans quelle mesure les structures de coordination mises en place dans le projet ont-elles fonctionné ?
- Dans quelle mesure la population cible, les citoyens, les participants, les autorités locales et nationales se sont-ils approprié le projet en y jouant un rôle actif ?

6.2.4 Efficience

- Quel est le taux d'exécution au niveau global et par produit ?

- Dans quelle mesure les ressources (financières, humaines et informationnelles) investies dans le cadre de la mise en œuvre du projet ont-elles été utilisées de manière optimale au regard des résultats atteints ?
- Les ressources étaient-elles suffisantes par rapport aux résultats atteints ?
- Les méthodes choisies pour l'exécution ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus ?
- Les produits et services ont-ils été livrés à temps et à moindre coût grâce à l'adoption et/ou l'utilisation de mécanismes et approches particulières ?

6.2.5 Durabilité

- La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie appropriée de durabilité et de sortie ?
- Quel a été le degré d'appropriation du projet par la partie nationale et les communautés ?
- Quelle est la probabilité que les résultats du projet soient durables sur le long terme, indépendamment de l'aide extérieure ?
- Les financements (du Gouvernement et/ou des bailleurs) sont-ils disponibles pour soutenir les innovations du projet dans la zone cible, et pour que le modèle puisse être répliqué à une plus large échelle ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ? Quels sont les effets catalytiques du projet ?
- De quelle manière les activités du projet d'autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire ont-elles eu des effets positifs ou négatifs sur l'environnement au niveau communautaire ?

6.2.6 Genre, équité et droits humains

- Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus de mise en œuvre du projet ?
- Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / transparence nationale ?
- Le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi du programme a-t-il été participatif ?
- Les parties prenantes ont-elles eu la possibilité de donner leur avis ? Dans quelle mesure le processus a-t-il été utile ?
- Dans quelle mesure les interventions ont-elles répondu aux besoins des groupes les plus vulnérables en termes d'autonomisation grâce à l'accès aux TIC ?

6.2.7 Inclusion de handicap

- Les personnes en situation de handicap ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?
- Quelle partie des bénéficiaires sont des personnes en situation de handicap ?
- Quelles sont les barrières auxquelles les personnes en situation de handicap ont dû faire face ?
- Dans quelle mesure les interventions ont-elles permis de surmonter les obstacles qui empêchent les filles et les femmes vivant un handicap de développer leur activité agricole dans la perspective de leur autonomisation ?
- Dans quelle mesure la population cible, les citoyens, les participants, les autorités locales et nationales se sont-ils approprié le projet en y jouant un rôle actif ?

L'annexe 2 présente la matrice d'évaluation avec les questions clés, les sous-questions, les indicateurs, les méthodes de collecte de données et les sources d'information.



7

APPROCHE
MÉTHOLOGIQUE

7.1 Approche d'évaluation

L'objectif de l'évaluation n'est pas seulement de comprendre si les mécanismes mis en place pour contribuer à l'autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce aux TIC ont fonctionné, mais aussi comment elles ont fonctionné, où, pourquoi et pour qui. Cette perspective d'évaluation est particulièrement importante pour éclairer efficacement les interventions futures d'ONU Femmes et les décideurs et les responsables politiques nationaux.

La réalisation de cette mission d'évaluation s'est faite suivant une approche qualitative. Cette approche intègre cependant un volet quantitatif qui a consisté en l'exploitation des données quantitatives issues des sources secondaires. Elle offre l'opportunité de cerner la situation de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce aux TIC dans la région de mise en œuvre. L'approche qualitative a participé à donner sens aux efforts engagés dans le sens de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture. Ainsi une combinaison de données quantitatives secondaires et de données qualitatives utilisant des méthodes participatives a fourni des informations suffisamment approfondies concernant l'accès aux TIC dans l'agriculture ainsi que les perceptions et attentes des bénéficiaires directs et indirects.

Ainsi la collecte des données a été effectuée au moyen des techniques de revue documentaire, d'entretiens avec les parties prenantes du projet et de discussions de groupe en respect des procédures de protection des sujets humains dans le cadre de la recherche

Dans la perspective d'une évaluation formative, les méthodes qualitatives et participatives ont aidé à comprendre ce qui a marché et pourquoi, ainsi qu'à identifier les leçons apprises de la mise en œuvre des interventions selon la perspective des bénéficiaires et des partenaires de mise en œuvre.

Cette évaluation finale a donné lieu à des recommandations qui aideront ONU Femmes ainsi que d'autres partenaires dans le pays. La conduite de l'évaluation a donc suivi une approche participative et consultative assurant une participation de toutes les parties prenantes

concernées et impliquées dans la mise en œuvre des interventions, y compris les femmes.

La démarche méthodologie proposée a ainsi été systématique, participative, transversale et formative.

- **Systemique** : L'évaluation a pris en compte l'ensemble du système dans lequel le projet s'est déroulé en vue de valoriser l'efficacité de la démarche. Les organisations locales intervenant dans le domaine de l'agriculture y compris par l'usage des TIC ont été aussi associées aux activités de collecte.
- **Participative** : L'évaluation a pris en compte les points de vue de toutes les parties prenantes impliquées dans le projet au niveau national, régional et local.
- **Transversale** : L'évaluation a tenu compte de l'analyse de la valeur ajoutée des liens effectivement créés avec les actions menées par ONU Femmes et ses partenaires dans le pays ainsi qu'avec d'autres interventions dans d'autres contextes dans d'autres pays et des résultats obtenus en matière d'autonomisation de la femme et des leçons apprises de projets similaires dans d'autres contextes ou pays.
- **Formative** : L'évaluation a identifié les améliorations potentielles dans la mise en œuvre pour favoriser une meilleure organisation afin de permettre une bonne appropriation des résultats par les acteurs concernés par le projet.

7.2 Méthodes et outils de collecte de données

La collecte de données s'est effectuée selon une approche mixte. Elle a ainsi combiné les méthodes qualitatives et quantitatives.

7.2.1 Méthode quantitative

Dans le cadre de l'évaluation finale, des données quantitatives secondaires ont été exploitées. Le Consultant a examiné les données statistiques relatives aux enquêtes réalisées dans le contexte ivoirien ainsi que les données de suivi de routine d'ONU femmes et de ses partenaires dans le pays. Celles-ci ont

été utilisées pour l'analyse des indicateurs liés à niveau de réalisation des activités, à l'information nécessaire au reporting, la mise en œuvre du projet et de mettre en exergue les éléments qui ont permis d'évaluer le projet et les activités réalisées. Dans l'ensemble, les données secondaires ont été utilisées pour analyser les résultats sur les plans national, régional et local.

7.2.2 Méthode qualitative

7.2.2.1 Revue documentaire

L'évaluation finale a commencé par une revue documentaire prenant en compte la littérature nationale et internationale en matière d'autonomisation de la femme dans l'agriculture grâce aux TIC. Elle s'est appuyée sur les documents en lien avec la politique nationale de développement, les documents de programme concernant la stratégie d'ONU Femmes pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, les documents de projets ainsi que les rapports d'activités et de suivi et d'évaluation disponibles sur le sujet, les rapports de revues annuelles, les outils et mécanismes de suivi de l'autonomisation des femmes en général et grâce aux TIC en particulier, les rapports d'évaluation de projets/programmes antérieurs, les rapports d'activité des parties prenantes ou des partenaires d'exécution, les rapports d'enquête de structures spécialisées dans les modules concernant l'autonomisation des femmes, etc. Le Consultant a examiné également les documents de politique au niveau national et les plans stratégiques concernant la protection des droits humains ainsi que ceux relatifs à la protection des couches de populations vulnérables notamment les femmes et les filles et les personnes vivant avec un handicap.

Les échanges bilatéraux entre le Consultant et le responsable du suivi et évaluation d'ONU Femmes ont permis la mise à disposition d'un certain nombre de documents, présentés dans la bibliographie.

Les documents ci-dessus énumérés et ceux mis à disposition ont en partie fourni au Consultant une compréhension approfondie du contexte des interventions, des objectifs, des stratégies,

des activités et des progrès des interventions sur l'autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce aux TIC mises en œuvre dans le pays.

7.2.2.2 Entretiens

La technique de l'entretien sous ses composantes individuelle et de groupe a été utilisée dans le cadre de cette évaluation finale.

7.2.2.2.1 Entretien individuel

Les entretiens ont été conduits avec des informateurs clés et des personnes-ressources ayant une connaissance aussi bien du projet que du domaine d'intervention du projet. Ces entretiens ont ciblé les principales parties prenantes, y compris les représentants des partenaires locaux de mise en œuvre ou des organisations non gouvernementales, communautaires, confessionnelles et de femmes, les services sectoriels et les ministères techniques concernés, les partenaires de développement notamment ONU Femmes à travers les personnels du bureau pays et du bureau régional. Au nombre des parties prenantes figurent le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation, l'ANADER, le 2PAI, les leaders des OPA ou des associations impliqués dans le projet. Ces entretiens ont permis d'obtenir des informations et des données sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité de la stratégie d'autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce aux TIC et la mesure dans laquelle ces interventions ont intégré le genre, l'équité et les droits humains et l'inclusion du handicap dans sa conception, sa mise en œuvre et son suivi, les bonnes pratiques et les lacunes à combler et des informations institutionnelles telles que la capacité dans les domaines thématiques et la collaboration entre les principales parties prenantes qui ne pourront pas être saisies quantitativement ou par le biais de FGD. Les entretiens ont permis d'explorer également les leçons tirées de la mise en œuvre des interventions ainsi que les facteurs qui ont facilité l'atteinte des principaux résultats quantitativement ou par le biais de FGD. Les entretiens ont permis d'explorer

également les leçons tirées de la mise en œuvre des interventions ainsi que les facteurs qui ont facilité l'atteinte des principaux résultats.

Les répondants ont été sélectionnés suivant la méthode d'échantillonnage raisonnée sur la base de leur participation aux interventions appuyées par ONU Femmes. Leur choix a concerné toutes les catégories de groupes cibles et les principales parties prenantes. Au total cinquante (50) entretiens ont été menés (Tableau 6) dont 44 entretiens individuels et six focus groups discussion. Les participants aux entretiens ont été sélectionnés dans la liste des parties prenantes qui a été fournie par le Bureau pays d'ONU Femmes. Le formulaire de consentement éclairé intégré au guide d'entretien est présenté dans les annexes 3 à 6 et 8. Chaque entretien a duré environ une heure et demie (1h30), a été enregistré (après consentement de l'enquêté) et a été transcrit au terme de l'entretien.

7.2.2.2 Focus group discussion

Des discussions de groupe ont été menées avec des femmes bénéficiaires (15-64 ans) du projet et des hommes au moyen d'un guide (Annexe 7). Les FGD ont fourni des informations sur les actions de soutien à l'autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce aux TIC, de respect du genre, de l'équité, des droits humains et de l'inclusion du handicap et les changements durables obtenus en ce qui concerne ces aspects. Ils ont abordé par ailleurs les facteurs de succès et les entraves à l'autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce aux TIC en vue d'identifier les pistes d'amélioration. Cela a permis de comprendre en profondeur la pertinence, l'efficacité, la cohérence, l'efficacité et la durabilité des stratégies utilisées.

La sélection des participants aux groupes de discussion a été effectuée à l'aide de méthodes d'échantillonnage raisonnée, avec le soutien du personnel des parties prenantes du projet notamment les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) bénéficiaires du projet à l'utilisation des TIC. Pour maintenir l'anonymat, le nom du répondant n'a été inscrit que sur une

feuille de présence et n'a pas été mentionné pendant les FGD sauf indication expresse du répondant. Après transcription, une grille de codification a été établie pour l'exploitation des données selon les principaux critères d'évaluation.

Comme l'indique le tableau 6, six FGD avec les femmes et les hommes bénéficiaires du projet ont été conduits. Les FGD ont été organisés avec des femmes avec parfois l'intégration des hommes quand le contexte de l'organisation l'exigeait. Cela a permis de créer des espaces sûrs pour la participation des femmes et d'éviter les réticences dans leurs réponses. Le guide d'entretien de groupe qui intègre le formulaire de consentement éclairé est présenté à l'annexe 7.

Les enquêtes qualitatives se sont donc effectuées tant au niveau central qu'aux niveaux région, central et local. Aux niveaux régional et central, les acteurs stratégiques ont été interrogés comme l'indique le tableau sur la présentation de l'échantillon. Au niveau local, les organisations de la société civile, les responsables des collectivités territoriales ainsi que les services déconcentrés de l'État ont été interrogés.

7.3 Échantillonnage

Un échantillonnage à choix raisonné a été utilisé pour la sélection des participants aussi bien aux entretiens individuels qu'à ceux du FGD. Le tableau 5 ci-dessous détaille les méthodes d'échantillonnage pour les différents participants et le tableau 6 présente les tailles des échantillons prévus. Au total, 50 entretiens dont quarante-quatre (44) individuels et six (6) FGD ont été conduits (Tableau 6).

Tableau 5 : Aperçu des méthodes qualitatives d'échantillonnage

Catégorie	Entité	Méthode d'échantillonnage	Méthode	Outil de collecte	Mode de collecte
Équipe de projet et partenaire associé	ONU Femmes Bureau Régional ONU Femmes : Coordonnateur du projet, Responsable administratif et financier, Chargé de programme, Chargé de Suivi et Évaluation	Choix raisonné	Entretien individuel	Guide d'entretien	Ligne Présentielle
Autorités politiques et administratives	MFFE, MENA, Ministère des TIC, Ministère du commerce	Choix raisonné	Entretien individuel	Guide d'entretien	Présentielle
Structure déconcentrée et décentralisée	Préfet/Sous-Préfet Direction régionale MFFE/ TIC ANADER Conseil Régional Mairie Direction de l'Alphabétisation des Adultes, des Jeunes et des Enfants (MENA) 2PAI-Bélier	Choix raisonné	Entretien individuel	Guide d'entretien	Présentielle
Acteurs locaux et OSC engagés en faveur de l'autonomisation des femmes y compris par les TIC	OPA ONG	Choix raisonné	Entretien individuel	Guide d'entretien	Présentielle
Leaders religieux et communautaires	Chef de village/communauté Président(e) d'association Leader religieux	Choix raisonné	Entretien individuel	Guide d'entretien	Présentielle
Bénéficiaires directs du projet y compris groupes vulnérables	Femme Homme	Choix raisonné	Discussions de groupe (FGD)	Guide d'entretien	Présentielle

Tableau 6 : Synthèse de l'échantillon par zone d'évaluation

Pays/ District	Région	Localité	Catégories d'acteurs	Nombre d'entretiens individuels	Nombre de FGD
	Afrique de l'Ouest	Dakar	ONU Femmes Bureau Régional	1	0
District Autonome d'Abidjan		Abidjan	Coordonnateur du projet Bureau de Pays	1	0
			Responsable administratif et financier	1	0
			Chargé de Suivi et Évaluation	1	0
			MENA : Direction de l'Alphabétisation des Adultes, des Jeunes et des Enfants (DAAJE)	1	0
			ANADER	1	0
			Total DAA	06	0
District Autonome de Yamoussoukro			Préfet/Sous-Préfet	1	0
			DR MFFE	1	0
			DR Agriculture	1	
			ANADER	1	0
			District Autonome Yamoussoukro/Mairie	2	0
			2PAI-Belier	1	0
			OPA/ONG	2	0
			Population (homme/femme)	0	2
			Leader communautaire : chef de village, présidente d'association de femmes, leader religieux	4	0
Total Attiegouakro et Yamoussoukro	13	2			

Pays/ District	Région	Localité	Catégories d'acteurs	Nombre d'entretiens individuels	Nombre de FGD
District des Lacs	Région du Bélier	Didiévi et Toumodi	Préfet/Sous-Préfet	1	0
			DR MFFE	2	0
			ANADER	1	0
			Mairie	2	0
			OPA/ONG	2	0
			Population (homme/femme)	0	2
			Total Didiévi et Toumodi	4	0
		Djékanou et Tiébissou	Préfet/Sous-Préfet	2	0
			DR MFFE	1	0
			ANADER	2	0
			Mairie	2	
			OPA/ONG	2	0
			Population (homme/femme)	0	2
			Leader communautaire : chef de village, présidente d'association de femmes, leader religieux	4	0
Total Djékanou et Tiébissou	13	2			

Pays/ District	Région	Localité	Catégories d'acteurs	Nombre d'entretiens individuels	Nombre de FGD
			Total District Autonome d'Abidjan	06	0
			Total District Autonome de Yamoussoukro (Attingouakro et Yamoussoukro)	13	2
			Total Didiévi et Toumodi	12	2
			Total Djékanou et Tiébissou	13	2
			TOTAL GÉNÉRAL	44	6
				50	

7.4 Outils de collecte des données

Afin de répondre aux questions d'évaluation, un ensemble d'outils de collecte de données ont été élaborés. Il s'agit :

- du guide d'entretien avec les acteurs de mise en œuvre ;
- du guide d'entretien avec les parties prenantes nationales ;
- du guide d'entretien avec les acteurs communautaires ;
- du guide de FGD avec les bénéficiaires du projet ;
- de la matrice d'évaluation ;
- du répertoire des acteurs à rencontrer.

Une matrice de digitalisation a été élaborée dans le cadre de l'analyse des entretiens. Cette matrice a favorisé la synthèse des entretiens en fonction des questions d'évaluation.

7.5 Organisation de la mission

7.5.1 Débriefing du Consultant

Au terme de la signature du contrat, la mission a démarré avec une séance d'orientation/cadrage avec le Consultant. Organisée sous le leadership de l'Assisant Planification, Suivi et Rapportage, cette rencontre a eu lieu le mardi 18 juillet 2023. Elle a rassemblé les membres du Groupe de Référence (GR). Au-delà de la prise de contact et des civilités d'usage, elle a été l'occasion du rappel du contexte de la mise en œuvre du projet, des objectifs assignés à l'évaluation finale et du rappel des attentes telles que décrites dans les termes de référence. Ces clarifications faites, il a été rappelé les délais impartis pour la réalisation de l'évaluation finale et l'attente du premier livrable, représenté par le rapport de démarrage.

7.5.2 Cooptation et formation d'assistants de recherche

Dans le cadre de cette évaluation finale, deux assistants de recherche, rompus aux évaluations de projets/programmes et spécialistes en sciences sociales y compris en gestion de projet ont été cooptés pour accompagner le Consultant. Une approche genre a été respectée permettant à l'équipe d'être composite sur le plan de la répartition du sexe. Avant l'entame de la collecte de données ceux-ci ont été orientés/formés sur le processus de l'évaluation et la collecte de données. Celle-ci s'est articulée autour des objectifs de l'étude, du contexte de mise en œuvre du projet, de la méthodologie de recherche sur les sujets humains.

Au terme de la formation, un pré-test sous la forme d'une mise en situation fictive a effectué. Il a permis de s'assurer de la formulation appropriée des questions, de leur compréhension par l'ensemble des cibles en tenant compte de leur niveau d'éducation. Cette approche a participé à l'appropriation des outils par l'ensemble des membres de l'équipe d'évaluation. Ce pré-test a permis, à son terme, d'affiner les outils de collecte de données élaborés et de disposer d'une version harmonisée et consolidée dont la compréhension a été univoque pour l'équipe d'évaluation.

7.5.3 Collecte des données

Le processus de collecte de données s'est effectué sur une période de dix (10) jours, dans les zones sélectionnées, par le Consultant et ses Assistants. Cette collecte a intégré l'obtention du consentement éclairé de l'enquêté traduit par la signature de la fiche de consentement éclairé, la sécurisation (codification) des données collectées, leur accès limité aux seuls membres de l'équipe d'évaluation. Au terme de chaque journée de travail, un briefing téléphonique a effectué par le consultant avec chaque Assistant pour faire la synthèse de la journée, capitaliser sur les acquis et donner les orientations pour optimiser la collecte de données le jour suivant.

7.6 Traitement et analyse des données

Pour donner sens aux informations collectées et les rendre utilisables pour l'action, ils ont traités et analysés selon leur nature.

Pour les données qualitatives, la technique de l'analyse de contenu à l'aide d'une grille de digitalisation a été exploitée pour l'organisation et le traitement des données. Cette approche renvoie à l'opération qui consiste à transformer le texte multiforme et varié issu des observations, entretiens, discussions de groupe, revue documentaire, en une analyse unique et originale de son contenu autour de thèmes et sous-thèmes, au moyen d'un système de codage. Cette opération est vitale et cruciale pour une exploitation triangulée, et optimale des données qualitatives collectées. De manière concrète, l'analyse thématique de contenu a été réalisée à travers le processus résumé ci-dessous :

- **La transcription exhaustive des données:** Il s'est agi de réécrire fidèlement les entretiens et discussions de groupe. Appel a été fait à un cabinet spécialisé pour optimiser le délai de traitement. Lors de cette étape de retranscription, il faut noter précisément le discours du répondant tel qu'il est dit, sans omettre de préciser les silences, hésitations, ou comportements non verbaux observés (manifestations émotionnelles, physiques, etc.).
- **Le codage pour la mise en évidence des sous-thèmes abordés :** Le codage correspond à une transformation, effectuée selon des règles précises, des données brutes du texte. La transformation qui par découpage, agrégation et dénombrement, permet d'aboutir à une représentation du contenu susceptible d'éclairer l'analyste sur des caractéristiques du texte.
- **La catégorisation pour l'organisation des thèmes et leur classement :** Cette étape facilite celle de l'analyse et de l'interprétation. La catégorisation est une opération de classification des sous-thèmes par regroupement en thèmes. D'après Bardin (1991), pour être valables, les catégories choisies doivent appliquer quatre principes notamment

- *l'objectivité: les catégories permettront de classer les fragments d'entretien et discussion de groupe en les considérant comme des objets scientifiques, à l'écart d'influence personnelle subjective ;*
- *l'homogénéité : on ne fera rentrer dans chaque catégorie du code que des fragments d'entretien, discussion de groupe y correspondant, une nouvelle catégorie devant être ouverte en cas de non-correspondance trop importante ;*
- *la pertinence: les catégories permettront une sélection d'informations utiles et intéressantes ;*
- *l'exhaustivité: toutes les informations seront rangées dans les différentes catégories.*
- **L'inférence pour l'analyse des données:** Arrivé à ce stade de l'analyse, il s'est essentiellement s'agit d'approfondir l'analyse de résultats en sortant d'une logique comptable pour interroger davantage le sens des entretiens et discussions de groupe réalisés. A ce stade, la triangulation des données par outil, par site et par catégorie d'acteurs a permis de vérifier et de valider les opinions, perceptions et préoccupations des personnes consultées. L'analyse des données qualitatives se fait selon l'approche descriptive, déductive et inductive de traitement. Enfin, la triangulation des données par outil, par site et par catégorie d'acteurs a permis de vérifier et de valider les opinions, perceptions et préoccupations des acteurs impliqués.

L'analyse des données s'est faite à l'aide d'un outil permettant de s'assurer que pour chaque sous-question de l'étude, le consultant apporte une réponse suivant le schéma de raisonnement ci-dessous :

Figure 2 : Processus d'analyse des données



Les données quantitatives secondaires ont été analysées à l'aide du logiciel Excel. Les données sont illustrées sous forme de graphiques et de tableaux croisés produits sous Excel.

La théorie du changement (ToC) a été utilisée pour analyser la mesure dans laquelle l'approche de l'autonomisation grâce aux TIC a contribué aux changements dans l'autonomisation des femmes dans l'agriculture pour établir le jugement d'évaluation.

La triangulation des données a été effectuée en utilisant les données provenant des différentes méthodes qualitatives. Cela a permis d'identifier les points d'accord et de désaccord entre et au sein des groupes de répondants. Il a été procédé par ailleurs à la triangulation des données qualitatives avec les données quantitatives secondaires afin de mieux comprendre les résultats.

7.7 Assurance qualité

Le contrôle de qualité a été assuré à trois niveaux différents :

- Tout d'abord, afin d'assurer une bonne qualité des données, tout le personnel sur le terrain (assistant de recherche) sous la houlette du consultant a reçu une formation intensive. La formation donnée a été orientée sur le but et les objectifs de l'évaluation finale dans une approche d'amélioration des compétences en matière d'entrevue, de contrôle de la qualité des données et de respect des considérations éthiques. Elle a permis de familiariser le personnel d'étude avec les outils de collecte de données. La formation a été participative et a intégré des présentations et des simulations

d'entrevues. Le Consultant a participé et suivi le processus de collecte des données sur le terrain et a veillé au respect des exigences de qualité fixées dans le TDR et le rapport initial.

- Ensuite, le travail relatif à l'assurance qualité s'est poursuivi avec la supervision effectuée par le Consultant au moyen d'un examen minutieux de tous les produits livrés par les Assistants de recherche. Cette approche a contribué à la rédaction de l'ensemble des livrables (rapport de démarrage, PowerPoint des conclusions préliminaires, rapport provisoire, rapport intermédiaire d'évaluation et rapport final d'évaluation) qui ont tous été vérifiés systématiquement par ses soins pour s'assurer de la cohérence des données avant qu'il ne soit partagé au Groupe de Référence et au Comité de Gestion de l'Évaluation pour recueillir ces commentaires à intégrer pour finaliser et soumettre les différents livrables.
- L'évaluation a été un processus conjoint et participatif mené avec la collaboration d'ONU Femmes et de ses partenaires d'appui. L'ensemble des livrables susmentionnés ont été vérifiés systématiquement par le Groupe de Référence et le Comité de Gestion de l'Évaluation pour s'assurer de la cohérence des données avant qu'il ne soit partagé à l'ensemble des parties prenantes pour recueillir les commentaires à intégrer pour finaliser et soumettre le rapport final. Ces instances ont passé en revue tous les livrables, ce qui leur a permis d'observer un recul et de s'assurer que les livrables respectent les exigences d'ONU Femmes en termes de qualité.

7.8 Considérations éthiques et principes d'évaluation

7.8.1 Considérations éthiques

L'évaluation s'est effectuée conformément aux principes énoncés dans les normes et standards en matière d'évaluation au sein du Système des Nations Unies du GNUE, et les principes éthiques et déontologiques. Elle a été guidée par les bonnes pratiques d'évaluation. Les considérations éthiques ont constitué une partie intégrante de la formation du personnel sur le terrain.

La stratégie éthique comprend l'obtention du consentement éclairé du participant et le respect des lois applicables en matière de protection du sujet humain lors de la conduite d'entretiens/discussions. Il a été assuré l'anonymat et la confidentialité des participants et l'équipe a veillé à ce que les données visuelles soient protégées et utilisées uniquement aux fins convenues, et à ce que les noms des personnes soient supprimés des données et remplacés par des codes dans les notes d'évaluation.

En outre, les données collectées n'ont été accessibles qu'aux membres de l'équipe et n'ont pas été partagées avec des tiers. Le consentement éclairé de tous les répondants a été obtenu avant que les entrevues ne soient menées.

Pour mener des opérations sur le terrain, le Consultant a reçu toutes les autorisations nécessaires.

Le Consultant et les assistants de recherche ont démontré qu'ils comprennent les principes et les normes éthiques définis par le Groupe des Nations Unies sur l'Évaluation dans sa proposition technique, comme indiqué ci-dessous :

- **Anonymat et confidentialité** : L'évaluation a pris en compte le respect des droits des personnes qui fournissent des informations, garantissant leur anonymat et leur confidentialité.
- **Responsabilité** : Toute l'équipe assumant la coresponsabilité des résultats présentés dans le rapport, tout désaccord sera mentionné. Le rapport informera de tout conflit ou différend d'opinion qui pourrait survenir entre les consultants ou entre le consultant et les directeurs de

programme concernant les conclusions et/ou recommandations de l'évaluation.

- **Intégrité** : L'évaluateur a mis en évidence les questions qui ne sont pas spécifiquement mentionnées dans les termes de référence, afin de procéder à une analyse complète du programme.
- **Indépendance** : L'équipe d'évaluation a veillé à ce que ces membres restent indépendants en ce qui concerne le programme à l'étude et à ce qu'aucun d'entre eux n'ait été impliqué dans sa mise en œuvre ou dans toute autre phase.
- **Incidents** : Si des problèmes surviennent pendant le travail sur le terrain ou à tout autre moment de l'évaluation, ils seront signalés immédiatement au gestionnaire de l'évaluation. Si cela n'est pas fait, l'existence de tels problèmes ne peut en aucun cas être invoquée pour justifier l'incapacité d'atteindre les résultats escomptés par ONU FMMES dans le mandat. Aucun incident n'a été mentionné au cours de la présente évaluation.
- **Validation de l'information** : L'équipe d'évaluation s'assurera de l'exactitude de l'information recueillie lors de la préparation des rapports et sera responsable de l'information présentée dans le rapport final.
- **Propriété intellectuelle** : En utilisant les différentes sources d'information, l'équipe d'évaluation respectera les droits de propriété intellectuelle des institutions et des communautés impliquées dans l'évaluation.
- La **ponctualité** des rapports soumis dans les délais convenus, et le respect des normes stipulées dans le mandat par l'équipe d'évaluation
- Le **respect de la dignité et de la diversité**.
- Le **droit à l'autodétermination**.
- La **représentation équitable**
- Le **respect des codes pour les groupes vulnérables** (par exemple, l'éthique de la recherche impliquant de jeunes enfants ou des groupes vulnérables).
- **L'évitement de dommages**.

Dans l'ensemble, le Consultant et son équipe ont respecté strictement les procédures d'ONU Femmes en matière de normes éthiques pour la recherche, l'évaluation, la collecte et l'analyse des données. L'équipe de consultants a adopté des mesures susceptibles d'assurer une base éthique pour le processus et de protéger les personnes interrogées et les autres sources d'information. L'équipe a opté pour une tolérance zéro face au harcèlement sexuel et aux abus entre les membres de l'équipe d'évaluation et vis-à-vis des communautés.

7.9 Limites et contraintes de l'évaluation

Les limites de l'évaluation finale concernant davantage les problèmes techniques et les stratégies pour les atténuer sont présentées dans le tableau 7. L'évaluation des risques axée sur les problèmes contextuels et logistiques et leurs stratégies d'atténuation sont également détaillées dans ledit tableau.

Tableau 7: Limites et stratégies d'atténuation proposées

Limites et contraintes de l'évaluation	Stratégies d'atténuation identifiées
Biais de confirmation (risque de recherche d'informations qui appuient, plutôt que de rejeter, des hypothèses ou des conclusions préliminaires)	<ul style="list-style-type: none"> • La recherche de données probantes ne se limitera pas aux effets attendus, mais comprendra des données probantes sur les facteurs externes, les effets imprévus et les effets négatifs. • Les différents points de vue sur la même question ou variable d'intérêt qui se font jour au cours de la collecte et de l'analyse des données seront soigneusement pris en compte et des entretiens/consultations de suivi seront menées dans la mesure du possible.
Autocensure ou biais de désirabilité sociale dans les réponses données par les répondants lors des entretiens qualitatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer aux participants que les renseignements recueillis seront confidentiels et assurer la confidentialité • Les données recueillies seront axées sur des faits plutôt que sur des énoncés difficiles à vérifier. • S'assurer que les différents répondants dans une relation professionnelle hiérarchique ne seront pas interviewés ou inclus dans un FGD à la fois
Risque de promotion du programme spécifique des informateurs (différentes catégories d'intervenants ont leurs intérêts particuliers)	<ul style="list-style-type: none"> • Le risque sera limité par la diversité des catégories d'informateurs
Non-disponibilité des informateurs clés	<ul style="list-style-type: none"> • Envoyer la liste des personnes pour les entretiens et le calendrier à l'avance à ONU Femmes • Avant d'arriver sur les lieux de l'entrevue, communiquez avec les répondants et confirmez leur arrivée.
L'absence de données de routine sur le sujet	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer d'obtenir autant de données que possible sur les questions/variables d'intérêt autant que possible avant le début du travail sur le terrain • Demander des données à ONU femmes et aux parties prenantes gouvernementales et assurer un suivi.



8

Gestion de l'évaluation : rôle et responsabilité

L'évaluation est initiée par le Comité de Direction de l'Évaluation (CDE) qui, à ce titre, agit en tant que mandataire de l'évaluation. Il approuve les termes de référence et le rapport final de l'évaluation et émet une réponse administrative à la suite des recommandations du rapport d'évaluation. La réponse administrative ou réponse managériale est un outil qui indique comment les recommandations de l'évaluation seront prises en compte et précise le mécanisme de suivi qui sera adopté, détermine qui en sera responsable et l'échéance de mise en œuvre de l'action dans l'objectif d'améliorer la performance globale et la qualité des projets, programmes et stratégies en cours et ceux à venir.

Le processus d'évaluation du projet a été dirigé par le Comité de Gestion de l'Évaluation (CGE) qui a fourni l'orientation globale et les conseils relatifs à la conduite de l'évaluation. Le Spécialiste Régional de l'Évaluation d'ONU Femmes WCARO a présidé ce comité. Le gestionnaire de l'évaluation a été le responsable de la supervision quotidienne de l'évaluation pour assurer la production d'un rapport de bonne qualité et minimiser les risques éventuels qui auraient pu survenir au cours du processus. Le travail du consultant, chargé de l'évaluation, a consisté à collecter les données et superviser les assistants de recherche. Il a été supervisé par le gestionnaire de l'évaluation. Les aspects logistiques de l'évaluation liés aux consultations à Abidjan et à l'intérieur du pays ainsi que la conception et la diffusion des outils de collecte de données ont été assumés par le Consultant sous le leadership du superviseur d'ONU Femmes. L'organisation s'est occupée des aspects administratifs liés à la production des lettres d'introduction et à l'organisation des différents ateliers envisagés au cours du processus d'évaluation.

Le Groupe de Référence (GR) a joué un essentiel en s'assurant que l'approche utilisée dans l'évaluation est solide et pertinente pour les parties prenantes du processus. Les membres du groupe de référence ont donné des commentaires et des conseils à chaque étape du processus de l'évaluation (rencontre de cadrage, rapport de démarrage, rapport provisoire et rapport intérimaire de l'évaluation). Durant ces différentes étapes, il a fait des suggestions au consultant pour la réorientation du processus d'évaluation.

Tableau 8: Rôle et responsabilités des structures en charge de la gestion de l'évaluation

Structure organisationnelle	Fonction	Membre
Comité de direction de l'Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Approuve l'initiation de l'évaluation, ses termes de référence et la dissémination de ses conclusions ; • Émet une réponse administrative à la suite des recommandations du rapport d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Représentante Résidente ONU • Femmes (Présidente) • Responsable des Programmes ONU Femmes
Comité de gestion de l'Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Gère la sélection du consultant, les arrangements contractuels ainsi que les paiements ; • Approuve les livrables et en assure la qualité ; • Garantit l'indépendance de l'évaluation ; • Assure la diffusion des conclusions et recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> • Spécialiste Régional de l'Évaluation, WCARO (Président) • Chargé de Suivi Évaluation ONU Femmes CIV (Gestionnaire de l'évaluation) • Analyste en Suivi et Évaluation, WCARO

Structure organisationnelle	Fonction	Membre
Groupe de référence (Organe Consultatif)	<ul style="list-style-type: none"> • Passe en revue le cahier des charges de l'évaluation ; • Émet des avis techniques à des étapes clés de l'évaluation (rapport de conception initial, première version du rapport d'évaluation) ; • Appui la diffusion du rapport final de l'évaluation, en particulier les conclusions et recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> • Banque Africaine de Développement • Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant • Ministère du Commerce • Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (Direction de l'Alphabétisation et de l'Éducation Non Formelle) • Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) • Projet de Pôle Agro-Industriel dans la région du Bélier (2PAI-Bélier)



9

CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS PRÉLIMINAIRES PAR CRITÈRE

La présente section aborde les principales constatations et conclusions préliminaires de l'évaluation par critère d'analyse. L'ensemble de ces constatations reposent sur des preuves tangibles. L'analyse intègre les problématiques transversales de manière systématique tout comme les résultats involontaires ou imprévus sont discutés. Au demeurant, l'évaluation a utilisé la variable d'autonomisation des femmes dans l'agriculture pour analyser et mesurer l'effet du projet sur l'autonomisation, l'action et l'inclusion des femmes rurales dans le secteur agricole, grâce aux TIC.

9.1 Pertinence

La pertinence est la mesure dans laquelle les objectifs et la conception de l'intervention correspondent aux besoins et attentes des bénéficiaires, s'alignent sur les politiques et priorités nationales et prennent en compte la dimension internationale du sujet. Les questions qui ont orienté l'analyse sur ce critère sont ainsi déclinées dans l'encadré suivant.

QE-PERT.1 Dans quelle mesure l'intervention est-elle pertinente par rapport aux besoins et priorités définis par les bénéficiaires ? Ont-ils été consultés pendant la conception et la mise en œuvre du projet ?

QE-PERT.2 Les objectifs et les résultats escomptés sont-ils pertinents par rapport aux priorités nationales ? Sont-ils clairs et réalistes au vu des ressources disponibles ?

QE-PERT.3 Le cadre de résultats (indicateurs) défini est-il pertinent et adapté pour la mesure des résultats ? Le cadre des résultats est-il cohérent ?

QE-PERT.4 Quels sont les points forts et les faiblesses au niveau de la conception du projet ?

QE-PERT.5 Dans quelle mesure le mécanisme de suivi et d'évaluation mis en place a-t-il permis de mesurer adéquatement les résultats et de suivre les progrès des interventions choisies ? Et comment cela pourrait-il être amélioré ?

QE-PERT.6 Dans quelle mesure l'assistance technique fournie par ONU Femmes (bureau régional/bureau de pays) a-t-elle été adaptée aux besoins des bénéficiaires (gouvernement, partenaires d'exécution et société civile) ? Comment cela pourrait-il être amélioré ?

QE-PERT.1 Dans quelle mesure l'intervention est-elle pertinente par rapport aux besoins et priorités définis par les bénéficiaires ? Ont-ils été consultés pendant la conception et la mise en œuvre du projet ?

L'objectif du projet était de favoriser l'autonomisation économique des agricultrices et de renforcer la résilience de leurs moyens de subsistance grâce à un meilleur accès aux facteurs de production et aux marchés à forte valeur ajoutée.

Au niveau national, la ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté a indiqué en octobre 2022 que le taux de pauvreté en Côte d'Ivoire est estimé à 35% depuis 2020, contre 39,4% en 2018. La pauvreté demeure, donc, un sujet de préoccupation majeure en Côte d'Ivoire.

L'inflation a atteint en moyenne 5,2% en 2022, marquant son niveau le plus élevé en une décennie, sous l'effet de la hausse des prix des denrées alimentaires, des transports et de l'énergie. Néanmoins, les perspectives économiques à court et moyen termes restent positives, bien que légèrement en deçà des niveaux d'avant la pandémie du Covid-19.

Cet optimisme repose sur un engagement fort en faveur de la stabilité macroéconomique et de réformes structurelles en cours conformément au Plan National de Développement (PND 2021-2025). Ainsi globalement, l'initiative du projet « Autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire » s'inscrit dans la vision de développement stratégique de la Côte d'Ivoire. Ce contexte politique favorable à l'autonomisation de la femme occupe ainsi une place de choix dans le plan national de développement (PND) 2021-2025) avec la volonté du Gouvernement de conduire une étude en vue d'opérationnaliser la stratégie nationale de l'autonomisation des femmes (SNAF-CI).

Le contexte national s'enrichit par ailleurs de l'existence d'une stratégie nationale de l'autonomisation de la femme, d'un projet régional d'autonomisation de la femme et le dividende démographique au sahel (SWEDD), d'un Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), d'un Plan National d'Investissement Agricole de 2e génération (PNIA 2) à assurer la création d'une richesse équitablement partagée à l'ensemble des acteurs du monde rural à partir d'une agriculture moderne tournée vers le marché, fortement centrée sur les petits producteurs et respectueuse de l'environnement. La mise en œuvre des projets d'Agro-Pôles concrétisent la mise en œuvre du PNIA 2 de manière intégrée notamment l'Agro-Pôle 4/Agro-Pôle Centre (2PAI-Bélier).

La pertinence du projet s'enracine par ailleurs dans la faible ouverture des femmes sur le marché. Malgré les efforts dans le domaine de l'agriculture et de la filière manioc, il est observé la perte de la production dont l'une des conséquences est l'accentuation de la pauvreté et le maintien de la femme dans la dépendance du conjoint. Le projet « Autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire » se présente ainsi comme une opportunité d'accroître l'accès des femmes au marché via les TIC qui se positionnent sur l'ensemble de la chaîne de valeur du manioc. Elle présage de la réduction des « clients prédateurs » qui s'évaporent du marché après avoir emporté la production des femmes agricultrices. Elle se prolonge dans l'absence de système formel de commercialisation et l'acuité de l'utilisation des TIC dans le quotidien des populations. Ainsi le projet participe à l'introduction des femmes au numérique dans un univers de plus en plus digitalisé.

Selon certains enquêtés, le projet a répondu aux attentes des bénéficiaires en ceci qu'il a utilisé une approche qui consiste à travailler avec les associations et groupements de femmes, pour atteindre les objectifs du projet. En effet, le regroupement des cibles a permis la mise en commun des intérêts, des problèmes et des solutions. Cette stratégie a donné également aux femmes l'opportunité de faire des échanges et de se sentir plus fortes pour entreprendre ensemble.

Par ailleurs, le renforcement de capacité des bénéficiaires du projet en alphabétisation, en entrepreneuriat et en technique de vente à travers l'utilisation des TIC leur a permis d'être plus entreprenants et moins dépendants de tierces personnes. Aussi les ateliers de formation ont-ils permis aux femmes de collaborer, de se connaître et se réunir pour des visions d'intérêts communs.

De nombreux agriculteurs rencontrent des difficultés pour écouler leurs produits sur le marché. Parfois le taux de perte des produits agricoles (perte post-récolte, prix trop faible) pour les producteurs est évalué à plus de 40% surtout pour les maraichers et vivriers. Le projet a donc permis de renforcer la résilience des groupements agricoles cibles pour faciliter leur accès au marché à travers le déploiement d'une plateforme dénommée « Buy from Women ».

« Buy from Women » est donc une plateforme de E-commerce, qui aide les productrices à avoir accès aux marchés tout en vendant leurs produits à de meilleurs prix. Elle accompagne aussi les productrices à adopter les meilleures pratiques pour réduire de façon considérable les pertes post-récolte ainsi que l'indique dame produits à de meilleurs prix. Elle accompagne aussi les productrices à adopter les meilleures pratiques pour réduire de façon considérable les pertes post-récolte ainsi que l'indique dame

“ A.K. : Avec cette plateforme, nous avons une facilité de contact avec des acheteurs extérieurs et cela sans intermédiaires. ”

Buy from Women se présente ainsi pour les organisations professionnelles agricoles (OPA) féminines comme un outil de lutte contre la pauvreté.

Si pour certaines associations féminines agricoles, le projet « Autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire » a apporté une réponse à leurs besoins, il n'en demeure pas moins vrai que d'autres bénéficiaires restent sur leur faim. En effet, pour certaines enquêtées, les femmes ont beaucoup plus besoin que l'on renforce les capacités de production de leurs associations. Ainsi ont-elles besoin de pratiquer une agriculture mécanisée à travers l'acquisition de tracteurs, de motoculteurs, de motopompes et petits matériels (pulvérisateurs à dos, de broyeuses de manioc, machettes, dabs, houes, brouettes, etc.). L'autonomisation de la femme surtout dans le monde rural passe par le renforcement de ses capacités de production et de transformation. Pour ces femmes, « la production agricole, et par ricochet notre émancipation, ne peuvent être garanties que par l'adoption des facteurs de production investis dans l'achat de matériels et d'équipements agricoles ». C'est pourquoi, ajoute dame C. :

« L'utilisation des TIC n'est pas un besoin fondamental pour les femmes. En effet, l'Internet n'est pas à la portée des femmes rurales, car plusieurs femmes ne savent pas manipuler le téléphone. En plus l'accès à internet est très limité dans nos contrées. »

Il est important de rappeler que l'exécution du projet s'est effectuée dans une approche participative et inclusive. L'analyse du corpus issu des entretiens et la consultation des rapports mis à dispositions font état de ce que les bénéficiaires du projet ONU Femme ont été consultés pendant la conception et la mise en œuvre du projet. Le témoignage de cette bénéficiaire du projet illustre cette situation :

« Ils ont tenu compte de nos problèmes dans la formation parce que sans ça, ils n'allaient pas nous former. C'est grâce aux questions qu'ils nous ont posées, c'est en fonction de ça qu'on est allé suivre la formation à Yamoussoukro. »

QE-PERT.2 Les objectifs et les résultats escomptés sont-ils pertinents par rapport aux priorités nationales ? Sont-ils clairs et réalistes au vu des ressources disponibles?

Le projet « Autonomisation des femmes par l'agriculture, grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire » est arrimé au PND 2021-2025. Deux éléments essentiels fondent cette affirmation :

- d'une part, en son résultat sectoriel 2.01, Effet 2.01.3, Produit 2.01.3.2 intitulé « Les hommes et les femmes qui ne savent ni lire ni écrire disposent d'une offre adéquate d'alphabétisation fonctionnelle», et
- d'autre part, en son résultat sectoriel 4.06, Effet 4.06.1, Action 4.06.1.2.6 intitulée « Apporter un appui au projet d'entrepreneuriat des femmes ».

En effet, la Côte d'Ivoire a ratifié la plupart des conventions internationales et régionales de promotion du genre. Par ailleurs, le principe d'égalité entre femmes et hommes est consacré dans la Constitution ivoirienne de novembre 2016. Le texte fondamental, outre un préambule où la Côte d'Ivoire s'engage à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, consacre plus de douze dispositions visant l'atteinte de la parité et l'autonomisation de la femme. En sus, le projet répond à deux importants Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) : "Réduire l'extrême pauvreté et la faim" et "Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes".

La pertinence du présent projet repose sur son ancrage aux priorités nationales et aux cibles des ODD suivant une approche intégrée et participative impliquant toutes les parties prenantes dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des activités.

Toutefois, la quasi-totalité des autorités dit n'avoir pas connaissance de la mise en œuvre d'un tel projet au profit de certaines associations de femmes dans leur localité. « Je n'ai aucune information sur ce projet d'autonomisation des femmes dans le département de Toumodi », affirme une autorité préfectorale. « Nous n'avons été associés, poursuit-il, ni à la conception, ni à la mise en œuvre, encore moins à l'évaluation de ce projet. »

A l'analyse les objectifs sont fortement en harmonie avec le contexte national visant l'autonomisation de la femme. Cependant ils semblent ambitieux au regard du contexte des défis dans le secteur, de la durée de mise en œuvre du projet et de la capacité d'utilisation des TIC par les femmes.

QE-PERT.3 Le cadre de résultats (indicateurs) défini est-il pertinent et adapté pour la mesure des résultats ? Le cadre des résultats est-il cohérent ?

Le cadre de résultats a été conçu pour permettre de savoir si le projet réussit ou non. Il est essentiel pour obtenir une vue d'ensemble de la performance du projet et des décisions à prendre pour améliorer les résultats. Le cadre de résultats devrait également de contrôler les hypothèses causales énoncées dans la théorie du changement.

Le document de projet ne contient pas de théorie du changement. Une telle théorie bien élaborée aurait permis de poser les fondements d'un cadre de suivi plus pertinent. Toutefois, il convient de souligner que les résultats et les

activités du projet ont été bien formulés, ce qui a permis de définir des indicateurs clairs et précis qui peuvent être mesurés. Ensemble, ces indicateurs constituent le cadre de suivi du projet. Pour chaque indicateur, la méthode utilisée pour le mesurer a été déterminée, ainsi que les valeurs de référence et les valeurs cibles, ce qui a permis de suivre les changements opérés par le projet. Dans cette perspective, l'on peut affirmer que le mécanisme de suivi-évaluation mis en place a permis de mesurer convenablement les résultats et de suivre les progrès des interventions.

QE-PERT.4 Quels sont les points forts et les faiblesses au niveau de la conception du projet ?

Dans le processus de gestion de tout projet, de sa conception à sa clôture en passant par sa mise en œuvre, des acquis soulignés en termes de forces et des points à améliorer sont identifiés. La mise en œuvre du présent projet n'en fait pas exception. Le tableau ci-dessous présente dans les grandes lignes, les principaux points forts et les faiblesses dans la conception dudit projet.

Tableau 9 : Analyse SWOT de la mise en œuvre du projet

FORCES	FAIBLESSES
Conception et mise en œuvre du projet centrée autour des besoins bénéficiaires aux plans d'étude, réalisation de la plateforme, consultation régulière des cibles	Projet trop ambitieux aurait pu s'appuyer sur des initiatives existantes
Partenaire d'appui locaux pour l'accompagnement des bénéficiaires dans le cadre de la formation (ANADER, DD-MENA, alphabétiseur local) et dans le cadre du développement de la plateforme BfW	Volonté de pérennisation, mais changement institutionnel sapant les acquis du cadre collaboratif avec un ralentissement de conduite du processus à faible clarté sur l'avenir
Conduite d'une série d'études pour faire le diagnostic potentiel des filières pilotes : étude de marché, des barrières dans l'accès au marché, aux technologies numériques, d'alphabétisation	
Collaboration avec le gouvernement dans la mise en œuvre dans une approche de pérennisation des acquis	

QE-PERT.5 Dans quelle mesure le mécanisme de suivi et d'évaluation mis en place a-t-il permis de mesurer adéquatement les résultats et de suivre les progrès des interventions choisies ? Et comment cela pourrait-il être amélioré ?

Malgré l'existence d'un cadre de suivi et d'évaluation probant, un contraste est observé entre celui-ci et les résultats issus des entretiens avec les bénéficiaires dans nombre de localités visitées. Pour la majorité des femmes agricultrices et leurs leaders, si l'appui d'ONU Femmes a contribué à augmenter les parcelles cultivables, leurs productions agricoles et améliorer leurs compétences didactiques, le suivi des activités a été insuffisamment mis en œuvre dans le cadre du présent projet. Cependant l'assimilation et l'appropriation des contenus des formations, des visites effectuées intégrant des supervisions formatives leur ont permis de mettre en œuvre au mieux leurs activités. Ainsi rapporte une des présidentes d'association engagée dans le processus du projet :

Nous avons augmenté nos superficies cultivables grâce aux conseils d'ONU Femme. Par le passé, chaque femme avait au moins un hectare ou 0,25 ha selon les moyens puisque nous travaillons de nos propres moyens. Maintenant après leur passage, on devait faire la vente en ligne alors ONU Femme nous a dit qu'il faudrait qu'on ait suffisamment de manioc parce que s'il y'a une demande, il faudrait qu'on puisse faire face à cette demande. De 0,25 ha de manioc, nous sommes donc passés à un hectare. D'un hectare nous sommes passés à un hectare et demi ». « La formation a été à la hauteur nos attentes parce que, quand les femmes ont été formées, elles ont commencé à très bien travailler. Parce qu'au début là, chacun travaillait individuellement. Maintenant, quand la dame d'ONU Femme est venue faire la formation, les membres de l'association ont commencé à bien travailler, commencé à faire de grands champs de manioc et de gombo ». Ces opinions ci-dessus montrent effectivement que les formations initiées par ONU Femme ont porté des fruits.

En outre, les cours d'alphabétisation dispensées aux bénéficiaires du projet ont été un atout considérable, car certaines femmes des associations et coopératives ont su lire et écrire, retenir leur numéro de téléphone. Présidente de l'association E.E.B

Ainsi dans l'accompagnement des associations engagées dans le projet d'autonomisation grâce aux TIC, la planification et la mise en œuvre d'un suivi régulier à fréquence trimestrielle ou semestrielle seraient souhaitables pour plus d'engagement des coopératives et de vérification des objectifs assignés ; ce qui sous-tend ce propos d'une des bénéficiaires :

« Il faut qu'ONU FEMMES trouve un temps assez régulier pour venir voir ce que nous faisons ici. Ils nous avaient donné des formations, est-ce que ces formations-là ont été mises en pratique ? Donc, si c'est soit par trimestre ou par semestre, l'ONU FEMMES peut venir voir ce qu'on fait ici. Voilà, comme ça eux aussi ils sauront si vraiment ce qu'ils nous ont donné comme formation là a pu porter des fruits ou pas »

Il importe de noter que le suivi des activités du projet a été perturbé par la crise sanitaire du Covid-19 qui a entraîné un arrêt circonstancié du suivi des activités et de la supervision des acteurs, mais avec une incidence financière liée au maintien du personnel dédié pour la mise en œuvre du projet.

QE-PERT.6 Dans quelle mesure l'assistance technique fournie par ONU Femmes (bureau régional/bureau de pays) a-t-elle été adaptée aux besoins des bénéficiaires (gouvernement, partenaires d'exécution et société civile) ? Comment cela pourrait-il être amélioré ?

L'assistance technique fournie par ONU Femmes (Bureau régional et bureau pays) a revêtu plusieurs formes. Il est observé un accompagnement du bureau régional au bureau pays dans l'approche adoptée. Cette assistance

a par ailleurs porté sur l'appui à l'identification des prestataires de services et de partenaires locaux dans l'accomplissement des prestations. Il s'étend à la conception des études de base et la revue des livrables de la plateforme. Les entretiens conduits révèlent que cette assistance technique a porté sur l'orientation stratégique sur le business modèle qui a permis de s'assurer que le produit répond aux besoins des utilisateurs et qu'il s'inscrit dans une dynamique de pérennités. Il n'est pas superflu de noter l'identification du ministère du commerce comme structure gouvernementale devant assurer la continuité de l'œuvre. Si cette approche augure de la durabilité dans la mesure où la plateforme est sous une tutelle institutionnelle, il n'en demeure pas moins d'indiquer le faible ancrage ou l'insuffisante proximité de cette structure d'avec les bénéficiaires.

L'assistance technique fournie par ONU Femmes a permis aux bénéficiaires du projet de pouvoir mettre en place non seulement une plateforme de vente en ligne (E-commerce), mais également de permettre à certains membres de coopératives ou associations de pouvoir lire et écrire et être à mesure de pouvoir chercher des acheteurs pour écouler leurs produits et de mieux gérer leurs finances tels que le rapportent les propos de cette enquêtée :

« A Ahougnassou ici, la plateforme de l'association de notre village dénommée "Bla to" (viens acheter) est comme une ouverture de comptes mobile money que nous faisons où tu as ton code "Bla to" (code de l'association, donc quand une femme part pour la vente de ses marchandises, elle fait passer l'information sur notre plateforme "Bla to" qui est notre code ». Effectivement, c'est grâce à "Bla to" que les membres de l'association EBOU YE KUN vont arriver à vendre leurs produits. »

Bien que la plateforme soit ventée pour ses apports perçus (commercialisation des produits agricoles, réduction des pertes et des invendus, amélioration des conditions de vie, etc.), il importe de signifier qu'au moment de la conduite de la présente évaluation, toutes

les associations ou coopératives encadrées ou formées par ONU Femme n'y avaient pas encore effectué des ventes. Plusieurs faits expliquent cette situation parmi lesquels :

- « Buy from Women » n'était pas totalement opérationnelle ;
- les membres des différentes associations ou coopératives ayant pris part au séminaire de formation organisé par ONU Femme en 2021 à Yamoussoukro n'ont pas encore la maîtrise de la vente en ligne sur cette plateforme ;
- une insuffisante voire absence de duplication de la formation dispensée à l'ensemble des membres des coopératives ou associations
- le faible accès à internet pour utiliser la plateforme.

La question de la connexion à Internet se présente en effet comme un défi majeur dans le cadre de la mise en œuvre du projet. En effet, la connexion à Internet reste difficile dans certaines zones de la Côte d'Ivoire notamment dans certains villages comme Ahougnassou N'ghanou.

CONCLUSIONS PRÉLIMINAIRES

QE-PERT.1. Le projet d' « Autonomisation de la femme dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire » est un projet opportun et pertinent pour renforcer la résilience économique, sociale et technologique de la femme dans un univers en constante mutation. Son élaboration prend en compte les grands enjeux et défis y compris ceux évoqués dans les documents stratégiques nationaux (PND, PENIA, etc.) et internationaux (ONU Femmes, ODD, etc.) et a permis de convaincre de sa pertinence. Il a permis de mettre en lumière la possibilité d'entrevoir à l'ère du numérique et de la digitalisation l'opportunité d'inscrire les femmes agricultrices dans ce vaste mouvement de transformation sociétal.

QE-PERT.2. La plateforme BfW comme stratégie d'ouverture des femmes au marché constitue une approche novatrice dans le contexte ivoirien, mais ambitieuse au regard de la dimension de l'œuvre, de l'analphabétisme et des contraintes structurelles (connectivité et coût des data).

QE-PERT.3. Le cadre des résultats bien que pertinent reste insuffisamment développé. Cette insuffisance justifie a posteriori l'insuffisant suivi décrié par les bénéficiaires.

QE-PERT.4. L'intervention centrée sur le bénéficiaire ici les femmes agricultrices et les OPA foncièrement composées de femmes et l'accompagnement de celles-ci par des acteurs nationaux intervenant dans des domaines étroitement liés à l'intervention donne de la substance au projet et à son enracinement institutionnel. Mais cet enracinement reste peu probant et l'instabilité professionnelle relative à la mobilité imposée par les contingences politico-administratives ne participe pas à la durabilité des interventions.

QE-PERT.5. L'évaluation note l'existence d'un mécanisme de coordination en cascade, mais pas suffisamment mis en œuvre.

QE-PERT.6. Un accompagnement en cascade fondé sur l'expérience des niveaux supérieurs vers les niveaux inférieurs dans une dimension à la fois verticale et horizontale renforce la compréhension du projet et sa mise en œuvre à tous les échelons.

9.2 Cohérence

La cohérence est la mesure dans laquelle l'intervention est compatible avec les autres interventions menées au sein d'un pays, d'un secteur ou d'une institution. Dans le cadre de cette évaluation, les questions suivantes ont guidé l'analyse.

QE-COHE.1 L'intervention est-elle cohérente au regard de la Note Stratégique 2021-2025 d'ONU Femmes Côte d'Ivoire ?

QE-COHE.2 Comment les interventions du projet sont-elles alignées sur les approches recommandées par les unités régionales et du siège d'ONU Femmes ?

QE-COHE.3 Dans quelle mesure les interventions du projet sont-elles stratégiquement cohérentes avec les interventions similaires d'autres acteurs clés, notamment les agences des Nations Unies ?

QE-COHE.1 et 2 L'intervention est-elle cohérente au regard de la Note Stratégique 2021-2025 d'ONU Femmes Côte d'Ivoire ?

En 2021, ONU Femmes Côte d'Ivoire s'est dotée d'une Note Stratégique pour la période 2021-2025, alignée sur le Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCDD 2021-2025) et sur le Plan Stratégique de l'ONU Femmes 2022-2025. Conformément à cette Note stratégique, ONU Femmes Côte d'Ivoire exerce dans les domaines prioritaires suivants :

- Gouvernance, Participation Politique et Leadership des Femmes (incluant la Planification et la Budgétisation Sensible au Genre et Femmes paix et Sécurité) ;
- Autonomisation économique et lutte contre les vulnérabilités des femmes ;
- Lutte contre les violences faites aux femmes et Genre/VIH

Au regard de ce qui précède, le projet dénommé « Autonomisation des femmes par l'agriculture, grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire » s'inscrit dans le troisième volet de ladite note intitulée « Autonomisation économique et lutte contre les vulnérabilités des femmes ». Cette intervention vise l'équité et l'égalité entre les sexes dans le pays. Aussi, cette intervention découle du fait qu'ONU Femmes a structuré ses interventions pour l'autonomisation économique et la réduction de la vulnérabilité des femmes autour de trois initiatives que sont :

- le soutien aux femmes dans les chaînes de valeur agricoles,
- l'accès des femmes aux technologies de l'information et de la communication (TIC), et
- le développement de l'entrepreneuriat féminin.

Dans sa Note Stratégique 2021-2025, ONU Femmes Côte d'Ivoire a placé les droits humains des femmes au centre de son travail. L'organisation concentre ses actions dans les domaines suivants de (i) la promotion de la participation et du leadership féminin, (ii) l'autonomisation économique des femmes, (iii) la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, (iv) la planification et la budgétisation sensibles au genre, (v) la mise en œuvre des normes internationales et des processus intergouvernementaux en matière d'égalité des sexes.

L'examen du présent projet permet de conclure son arrimage avec la Note Stratégique 2021-2025. Même si le projet n'intègre pas toutes les composantes de la Note Stratégique, il respecte une logique d'intervention cohérente et conforme aux documents d'orientation d'ONU Femmes Côte d'Ivoire.

QE-COHE.2 Comment les interventions du projet sont-elles alignées sur les approches recommandées par les unités régionales et du siège d'ONU Femmes ?

En lien avec les approches recommandées par les unités régionales d'ONU Femmes, le projet reste fondamentalement axé sur l'agriculture durable et l'appui à l'intégration économique. « Autonomisation de la femme dans l'agriculture grâce aux TIC en Côte d'Ivoire » contribue à l'appui en entrepreneuriat féminin et au développement du leadership féminin dans l'espace de sa mise en œuvre et au-delà.

QE-COHE.3 Dans quelle mesure les interventions du projet sont-elles stratégiquement cohérentes avec les interventions similaires d'autres acteurs clés, notamment les agences des Nations Unies ?

Le projet «Autonomisation des femmes par l'agriculture, grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire» vise globalement le bien-être de la femme. Il s'apparente à des interventions réalisées par des acteurs tels que le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui œuvrent également pour la promotion de la femme. Le PNUD prévoit dans son document intitulé « Stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes 2021-2025 », en son Pilier 2 du Cadre de Coopération Pays (CPD) 2021-2025, une « Croissance inclusive, résilience et réduction des inégalités ». Ce pilier vise en effet, à placer l'égalité des sexes au centre de la transformation socioéconomique et politique. La sensibilité au genre dans ce domaine pour le PNUD Côte d'Ivoire tient compte de la vulnérabilité accrue des femmes aux impacts de la pauvreté, en particulier pour les ménages dirigés par une femme, et de leurs risques accrus d'insécurité alimentaire. Le manque d'accès des femmes aux moyens de subsistance durables et aux compétences de base est une préoccupation pour le PNUD.

Sur le terrain, le projet relatif à l'autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce aux TIC en Côte d'Ivoire se juxtapose à d'autres dans le même environnement social et géographique. L'évaluation note en effet la cohérence dudit projet avec celui développé dans le cadre des neuf projets de pôle agro-industriel notamment celui de la région du Bélier mis en œuvre avec l'appui technique et financier de la Banque Africaine de Développement (BAD). Dans ce cadre, il est noté l'existence de la plateforme manioc du 2PAI Bélier traduit par la création d'un cadre d'échanges entre les différents acteurs afin de résoudre ce problème d'accès au marché. Ce cadre concrétise une synergie d'actions et de dialogue social entre les acteurs de la chaîne de valeur du manioc et d'autres produits agricoles et constitue une voie vers plus d'efficacité et d'efficience pour réduire les limites structurelles et économiques. Toutefois, la formation des femmes sur les TIC dans les institutions de formation et d'éducation féminines (IFEFF) envisagée dans le cadre de ce projet n'a pu être effective du fait de l'instabilité institutionnelle au niveau du ministère de tutelle.

Par ailleurs, l'ANADER, engagée dans l'accompagnement des acteurs du monde rural, dispose d'une plateforme qui est en cours d'opérationnalisation pour être lancée en début d'année 2024. Bien cette initiative soit postérieure à celle de la plateforme « Buy from Women », elle n'a cependant pas fait l'objet de point d'attention dans les échanges de coordination au point de capitaliser les acquis en cours dans sa mise en œuvre.

CONCLUSIONS PRÉLIMINAIRES

QE-COHE.1. L'action s'inscrit en droite ligne de la stratégie d'ONU Femmes en faveur de la résilience économique, sociale et numérique des femmes agricultrices. Elle se présente comme un catalyseur pour rompre les barrières d'accès de tous ordres et offrir plus d'opportunités aux femmes agricultrices. Mais l'emphase sur la plateforme numérique/digitale a limité la mise en œuvre des autres axes d'intervention.

QE-COHE.2. Alignement des interventions sur ces directives d'ONU Femmes

QE-COHE.3. Le contexte national et riche d'une pluralité d'interventions postérieures à l'initiative d'ONU Femmes. Elle reste en cohérence avec elles toutes et invite à une synergie d'action et de capitalisation des acquis.

9.3 Efficacité

L'efficacité se rapporte à la production du maximum de résultats avec le minimum d'efforts et de. L'appréciation de l'efficacité s'est basée sur l'atteinte des résultats à travers la comparaison des réalisations aux prévisions. Les questions ci-dessous ont guidé l'analyse de ce critère.

QE-EFFICA.1 Des progrès vers les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué à la réalisation des objectifs du projet ?

QE-EFFICA.2 Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué aux effets escomptés ?

QE-EFFICA.3 Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation ou non des effets ?

QE-EFFICA.4 Quelles sont les principales difficultés rencontrées et quelles en sont les causes ?

QE-EFFICA.5 Dans quelle mesure les structures de coordination mises en place dans le projet ont-elles fonctionné ?

QE-EFFICA.6 Dans quelle mesure la population cible, les citoyens, les participants, les autorités locales et nationales se sont-ils approprié le projet en y jouant un rôle actif ?

QE-EFFICA.1 Des progrès vers les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué à la réalisation des objectifs du projet ?

L'efficacité de la réalisation des résultats du projet peut être évaluée à travers la méthodologie utilisée pour la mise en œuvre du projet. En effet, pour son efficacité sur terrain, l'exécution du projet a nécessité plusieurs types d'approche : la méthode participative, la présentation du projet et sa stratégie d'intervention, l'organisation d'ateliers de présentation de résultats aux différents acteurs y compris les bénéficiaires.

En vue de renforcer les capacités des membres des groupements de femmes de la chaîne de valeur manioc à l'entrepreneuriat féminin agricole, un atelier a été organisé du 11 au 14 novembre 2021 à l'hôtel Palace de Yamoussoukro. Selon le rapport du Cabinet Africonsult, responsable de la formation, en date du 29 novembre 2021, cette formation a été un succès. Quatre modules de formation ont meublé cet atelier que présente le tableau 10.

Tableau 10 : Contenu de la formation dispensée aux femmes agricultrices membres des OPA féminines

Module	Thème	Sous-thème
Module 1	Principes de Gestion Coopérative	Définition et caractéristiques d'une coopérative
		Analyse comparative de la coopérative et de l'entreprise
		Vision et mission coopératives
		Les différents organes d'une coopérative
		Principes coopératifs, les valeurs, et les règles de fonctionnement des coopératives
Module 2	Concepts clés pour le développement des chaînes de valeurs sensibles au genre	La différence entre les notions de genre et de sexe L'égalité des genres dans la CDV Manioc : définition, objectifs, défis et enjeux
		L'autonomisation des femmes
Module 3	Stratégie commerciale et marketing	En quoi consiste le marché ?
		Quels sont les produits que veut le marché ?
		A quel moment le marché veut-il le produit ?
		Quelles sont les quantités requises par le marché ?
		Où se trouve le marché ?
		Quel est le circuit de distribution le plus approprié ?
		Comment le marché veut-il que soient livrés les biens ?
		Quel est le cours du marché ?
		Le marché connaît-il les disponibilités du produit ?
		Qui sont les concurrents ?
		Comment faudrait-il utiliser l'information recueillie ?
		En quoi consiste le marché ?
		Quels sont les produits que veut le marché ?
		A quel moment le marché veut-il le produit ?
		Quelles sont les quantités requises par le marché ?
Comment recueillir les informations servant à assurer le succès de la commercialisation ?		

Module	Thème	Sous-thème
Module 4	Éducation financière	L'épargne
		Le budget
		Le crédit
		Les transferts monétaires par téléphone portable (mobile money)
		Les AGR
		L'élaboration d'un plan d'affaires sur la CDV manioc

Il ressort ainsi que 57 personnes dont 89,5% de femmes et 10,5% d'hommes issus des groupements/coopératives des femmes de la chaîne de valeur manioc de la Région du Béliér ont été formés à l'entrepreneuriat féminin. Cependant cette volonté d'autonomisation initiée à travers la dynamique entrepreneuriale reste sous l'emprise du leadership masculin comme en témoigne le propos suivant:

“ Les femmes ici, le profil de genre l'a bien démontré, c'est qu'elles sont fortement assignées à leur rôle de reproduction. Et elles l'ont tellement intériorisé que c'est difficile pour les femmes de prendre le lead sur un certain nombre de choses. Même quand on voit qu'elles ont la capacité, elles n'ont pas forcément cette confiance en elles-mêmes. Ou bien cette validation au niveau social pour dire « bon, tu peux y aller ». Parce qu'on a peur de la sanction sociale donc on préfère vraiment s'aligner, respecter les attentes sociales. Donc ça fait qu'elles n'arrivent pas vraiment à se départir ”

Il en découle que la question de l'autonomisation de la femme dans l'agriculture s'inscrit dans un construit social, celui du respect et du recueil tacite de l'avis et l'accord du conjoint, dans la réalisation de toute œuvre socioéconomique. Dans ce sens, l'association des hommes, membres des OPA ou association aux femmes, dans les formations est une approche probante et augurerait d'une liberté d'action des femmes dans le cadre du projet évalué.

S'il est vrai que le contenu de la formation est dense et varié, il reste évident que la formation proprement dite qui s'est déroulée sur deux journées n'a pas servi efficacement aux bénéficiaires. En effet, certains groupements de femmes comme celui de Bolékro disent n'avoir pas encore utilisé la plateforme pour vendre leurs produits. « Ça fait un peu longtemps, disent-elles, on a un peu oublié comment manipuler le portable pour être sur la plateforme ». Cette affirmation laisse supposer que le temps de la formation n'a pas été suffisant pour l'assimilation optimale des notions apprises par les auditrices surtout que sur le terrain, une majeure partie des femmes rencontrées déplorent le manque de suivi au terme de la formation. Pour d'autres bénéficiaires par contre, l'efficacité du projet est prouvée, car « Ça nous a permis de nous épanouir. » Ainsi, révèle cette dame :

“ Grâce à cette formation, j'ai des membres qui ne font plus d'histoire ou problème d'argent à la maison. Parce qu'à la maison, après leur vente, elles envoient leurs enfants, va faire mon dépôt sur mon compte. L'enfant s'en va à son retour. Maman, j'ai fait. Deux jours après, on se rend compte que l'argent qu'elle a donné, ce n'est pas la totalité que l'enfant a déposée. Mais aujourd'hui, ça ne se répète plus ”

QE-EFFICA.2 Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué aux effets escomptés ?

L'efficacité du projet ne peut être mesurée sans une analyse des niveaux d'atteinte des résultats initialement prévus. Chacun de ces résultats est analysé dans le tableau ci-après, et ceci en fonction du niveau de réalisation atteint à chaque fois.

Sur le résultat 1 du projet relatif à « L'usage des TIC par les femmes dans les chaînes de valeur agricole a augmenté et permet d'améliorer la productivité et la rentabilité agricoles », l'évaluation note une performance probante de l'effet escompté. Dans sa mise en œuvre, le principal produit du projet « Autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire » exécuté sur la période de février 2020- juillet 2022 est le développement et le déploiement de la plateforme « Buy from Women ». L'analyse documentaire, renforcée par celle issue des entretiens, atteste que le niveau de connectivité des bénéficiaires reste bas. Seulement 47 sur 7 469 femmes (moins de 1%) et 43 des OPA possédaient un smartphone et l'utilisent tandis que seulement 10 OPA avaient une adresse électronique. Cette faible capacité des femmes du secteur ayant la capacité d'utiliser les services de la plateforme et la non-possession de smartphone par cette catégorie sociale contraste avec l'ambition du projet et celui de l'univers numérique ivoirien. En effet selon les statistiques issues de l'ARTCI, 38% des ivoiriens utilisent l'internet tandis que 38,1% disposent d'un téléphone mobile. Bien que le projet ait mis à disposition des OPA des téléphones androïdes, l'observation sur l'ensemble des sites d'investigation montre que la plupart des femmes ne disposent pas de ce type de téléphone ; ce qui limite leur usage d'Internet. Cette situation identifie ainsi les besoins de renforcement des capacités matérielles et techniques des OPA en outils informatiques qui constituent une préoccupation pour renforcer leur utilisation de la plateforme. Au total, les difficultés d'accès aux services numériques en termes de coût du smartphone, de coût des données mobiles, de connexion dans des espaces souvent insuffisamment couverts par le réseau Internet, les faibles capacités matérielles et techniques des OPA en outils informatiques justifient les faibles performances observées dans l'atteinte

des indicateurs du produit 1.3 relatif à la capacité des groupes de femmes organisés et des coopératives agricoles d'utiliser les services et outils qu'offre la plateforme.

En ce qui concerne le résultat 2 portant sur « L'accès à l'information des agricultrices sur les technologies innovantes et les pratiques intelligentes en matière de climat est accru, en vue du renforcement de la résilience climatique des agricultrices », la collaboration avec des structures nationales spécialisées notamment la SODEXAM a contribué à rendre effectif cet effet. Ce résultat s'appuie principalement sur les efforts du projet, axé sur les études de bases, le déploiement de la plateforme, la formation des formateurs sur son utilisation et la mobilisation des partenaires autour de la question de l'accès des agricultrices bénéficiaires du projet aux informations et aux pratiques agricoles intelligentes.

La triangulation des informations collectées permettent de noter que la dispensation des modules de formation en entrepreneuriat agricole féminin développés et validés depuis octobre 2020, la restitution aux bénéficiaires des résultats des actions menées et la sensibilisation/formation lors des missions de terrain de l'équipe projet, la disponibilité de la base de données des commerçant.es et des potentiels acheteurs de la CDV manioc depuis 2020 et le montage par certaines OPA de leur plan d'affaires, soumis au cabinet de formation, quelques semaines après la formation participent à l'effectivité de l'effet escompté du résultat 3 « La participation des femmes aux activités de la Chaîne de valeur est renforcée pour l'accès aux marchés ».

Tableau 11 : État de réalisation des interventions du projet

Effets	Produits	Indicateurs	Cible	Résultat atteint	Taux de réalisation	Performance
Résultat 1 : L'usage des TIC par les femmes dans les chaînes de valeur agricole a augmenté et permet d'améliorer la productivité et la rentabilité agricole	Produit 1.1 : La plateforme "Buy from Women" est déployée, afin de faciliter les transactions commerciales des femmes dans les chaînes de valeur agricole.	Existence d'une plateforme	01	01	100,0%	Elevé
	Produit 1.2 : Les compétences à l'utilisation des TIC par les agricultrices sont renforcées grâce à l'alphabétisation numérique	Nombre de personnes formées	60	57	95,0%	Elevé
		Existence de manuels d'alphabétisation fonctionnelle et numérique	01	01	100,0%	Elevé
		Nombre d'alphabétiseurs formés	60	59	98,3%	Elevé
	Produit 1.3 : Des groupes de femmes organisés et des coopératives agricoles ont la capacité d'utiliser les services et outils qu'offre la plateforme	Nombre de groupements de femmes ayant la capacité d'utiliser les services de la plateforme	60	10	16,7%	Très faible
		Nombre de femmes possédant un smartphone	7469	47	0,6%	Très faible

Effets	Produits	Indicateurs	Cible	Résultat atteint	Taux de réalisation	Performance
Résultat 2: L'accès à l'information des agricultrices sur les technologies innovantes et les pratiques intelligentes en matière de climat est accru, en vue du renforcement de la résilience climatique des agricultrices	Produit 2.1 : La plateforme "Buy from Women" est déployée, afin de faciliter les transactions commerciales des femmes dans les chaînes de valeur agricole.	Disponibilité d'un plan d'action ONU Femmes/SODEXAM	01	01	100,0%	Elevé
	Produit 2.2 : Les compétences à l'utilisation des TIC par les agricultrices sont renforcées grâce à l'alphabétisation numérique	Disponibilité de l'étude sur la filière manioc et ses chaînes de valeurs	01	01	100,0%	Elevé
Résultat 3: La participation des femmes aux activités de la Chaîne de valeur est renforcée pour l'accès aux marchés	Produit 3.1 : L'accès des femmes aux nouvelles opportunités de marché est amélioré	Nombre d'OPA féminin ayant bénéficié d'une formation	57	60	95,0%	Elevé
		Nombre de bénéficiaires ayant suivi la formation	57	60	95,0%	Elevé
		Disponibilité du rapport de formation	01	01	100,0%	Elevé

Effets	Produits	Indicateurs	Cible	Résultat atteint	Taux de réalisation	Performance
	Produit 3.2 : Des opportunités à fort potentiel pour les femmes incluant des liens avec les acheteurs nationaux/régionaux sont identifiées	Disponibilité d'un répertoire des opportunités	01	01	100,0%	Elevé
	Produit 3.3 : Les compétences des femmes en matière d'éducation financière et commerciale sont renforcées	Nombre de personnes ayant participé à la formation	60	57	95,0%	Elevé

Dans l'ensemble l'efficacité du projet est probante au regard des résultats ci-haut mentionnés. Les opinions de certains bénéficiaires comme celui ci-dessous en attestent :

C'est dans l'optique de nous entraider que nous avons adopté ce projet ONU Femmes pour que nous puissions scolariser nos enfants et nous soigner en cas de maladie... Ce projet nous donne davantage d'intelligences et de connaissances dans la pratique des activités agricoles et la vente du manioc. Ensuite, cette formation nous instruit nous-mêmes d'abord, ça nous donne plus de connaissances, ça nous apporte encore plus d'informations dans la production et la vente du manioc.

Toutefois, certaines organisations professionnelles agricoles (OPA) estiment que les effets escomptés n'ont pas été atteints en se fondant sur la réponse partielle ou la non-réponse à leurs sollicitations en matière de mise à disposition de plants et d'appui à l'extension des terres arables, à l'augmentation de leur production et à la commercialisation de cette production.

Je ne dirais pas que les résultats ont été atteints totalement parce que si on avait eu des boutures de manioc comme on l'avait demandé et qu'on avait vu que la production a augmenté, là on pouvait parler de progrès. Jusqu'à l'heure-là, nous avons toujours nos propres boutures à nos mains. Tant bien que même que nous ayons augmenté les superficies cultivables, la production reste toujours intégrale. - AEEB

QE-EFFICA.3 Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation ou non des effets ?

L'atteinte des résultats susmentionnés repose sur un contexte environnemental et social dans l'ensemble favorable à la mise en œuvre du projet. Les facteurs externes qui ont participé

à ces résultats portent essentiellement sur la dynamique sous régionale sur la question de l'autonomisation de la femme qui est au cœur des engagements aussi bien internationaux que nationaux en vue de renforcer la résilience de la femme en général et celle du secteur agricole en particulier et sur lequel repose l'économie ivoirienne. Au nombre de facteurs, l'on note l'accompagnement d'une équipe technique professionnelle et dévouée à la cause du projet et dont les actions convergent vers l'atteinte des objectifs assignés. Le maintien du lien fonctionnel entre ONU Femmes et les OPA et l'engagement technique et financier de la BAD et de KOAFEC concrétisent la réalisation des effets escomptés.

A ces facteurs externes, se présentent des facteurs internes notamment la dynamique associative chez les femmes avec un engagement à œuvrer pour leur autonomisation économique, la formation des OPA, leur adhésion ainsi que celle des femmes à opérationnaliser l'e-commerce, la qualité et l'engagement des acteurs nationaux impliqués dans le processus du projet et la volonté gouvernementale à rendre effective l'autonomisation de la femme. A ces éléments, l'évaluation note au terme de l'exploitation des entretiens, l'accompagnement de certaines autorités de collectivités territoriales et agences de développement comme le Fonds de développement de la formation professionnelle (FDFP) à travers l'octroi de broyeur de cuvette pour la transformation primaire des produits agricoles.

QE-EFFICA.4 Quelles sont les principales difficultés rencontrées et quelles en sont les causes ?

Inhérentes à toute entreprise humaine, certaines difficultés ont émaillé la conduite du projet. Ces difficultés sont d'ordre technique notamment liées à la pratique de l'activité, d'ordre structurel et d'ordre individuel.

Sur le plan technique, il ressort que les femmes intervenant dans la chaîne de valeur du manioc restent confrontées :

- à la mévente des produits agricoles
- à l'augmentation du prix du carburant
- aux conflits récurrents avec les éleveurs
- au non-paiement au comptant des produits

agricoles. Les acheteurs proposent des délais de paiement sous forme de différé qu'ils ne respectent pas.

Sur le plan structurel, les difficultés portent sur :

- l'accès limité à internet dans certains des villages bénéficiaires du projet
- l'accès limité au crédit bancaire

En ce qui concerne les difficultés d'ordre individuel, elles ont trait :

- à la possession d'un smartphone adapté à la connexion sur internet
- à la manipulation souvent difficile du smartphone
- à la faible capacité à se connecter à Internet
- au coût de l'achat des données mobiles. Alors qu'au cours de la période de la semaine s31, allant du 31 juillet au 6 août 2023, le prix moyen gros du manioc dans le district autonome de Yamoussoukro était de 500 francs le kilogramme¹, le coût moyen d'un gigaoctet² variait entre 722,81 francs (moins cher) et 4 500 francs (plus cher); cette différence notable de prix limite l'accès des femmes agricultrices à Internet. Cette situation implique une intervention plus accrue de l'État dans la perspective de démocratiser l'accès et l'usage d'Internet.
- À la barrière linguistique qui induit une appréhension dans la compréhension et la mise en œuvre du projet.

Enfin la crise sanitaire relative au Covid-19 a participé à une rupture du contact physique d'avec les bénéficiaires du projet entraînant de facto un ralentissement des activités et un prolongement de la mise en œuvre du projet.

QE-EFFICA.5 Dans quelle mesure les structures de coordination mises en place dans le projet ont-elles fonctionné ?

Dans la perspective de conduire dans des conditions idéales le projet, un mécanisme de coordination a été mis en place. Dans la pratique une coordination en cascade a été

1 https://www.ocpv-ci.com/doc/SYNTHESE/2023/SYNTHESE_PRIX_MOYENS_S31_2023.pdf

2 <https://www.cable.co.uk/mobiles/worldwide-data-pricing/>

effectuée mettant en lien le Bureau régional ONU Femmes au Bureau Pays, entre le Bureau pays et les parties prenantes nationales (ANADER, MENA, Ministère Commerce, MFFE). Ces coordinations se sont traduites par des rencontres périodiques pour suivi et analyse de l'évolution de la mise en œuvre du projet et orientation en cas de nécessité. Il en a découlé une solidarité agissante dans l'atteinte des objectifs assignés au projet. Dans ce contexte de coordination, un réajustement de certaines approches (comme celui relatif au contenu des manuels de formation numérique avec le MENA) a été opéré pour donner plus de sens à l'action menée.

Dans l'ensemble, le mécanisme de coordination mis en place a permis de créer une synergie d'action entre les acteurs même si par moment certains décrivent des interventions solitaires dans la mise des activités sectorielles. Au demeurant, la mise en œuvre du projet « Autonomisation de la femme dans l'agriculture grâce aux TIC en Côte d'Ivoire » a été assurée sous la coordination du ministère du commerce avec l'implication des ministères de la femme, de la famille et de l'enfant et de celui de l'agriculture à travers l'ANADER.

QE-EFFICA.6 Dans quelle mesure la population cible, les citoyens, les participants, les autorités locales et nationales se sont-ils approprié le projet en y jouant un rôle actif ?

Lors de son lancement, plusieurs acteurs locaux (dont le, MFFE, le MENA et internationaux (BAD, KOICA, UE), les acteurs directs des chaînes de valeur agricole dont les femmes productrices, transformatrices et commerçantes et les acheteurs ont été mobilisés autour du projet. Des missions conjointes d'information et de mobilisation de toutes les parties prenantes (partenaires régionales de l'éducation et les leaders communautaires) ont été conduites (sur la période du 07 au 14 décembre 2020) en vue de leur adhésion au projet de renforcement des capacités des femmes en alphabétisation numérique. Ces missions ont favorisé l'engagement des bénéficiaires et des différentes parties prenantes principalement au niveau central pour ces dernières.

Sur le terrain notamment dans le district autonome de Yamoussoukro et de la région du Bélier, il convient de souligner que plusieurs acteurs ont affirmé n'avoir pas connaissance du

projet d'« Autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire ». C'est le cas du Secrétaire Général Technique de la Préfecture de Toumodi, du Secrétaire de la Mairie de Toumodi et du Chef central de Djékanou, des directeurs régionaux des ministères ayant en charge la famille et l'agriculture dans le district autonome de Yamoussoukro. La mobilisation des acteurs autour du projet n'a donc pas suffisamment visé les autorités administratives locales. Cette situation dénoterait d'une insuffisante communication de la part non seulement d'ONU Femmes, initiatrice du projet, mais également des parties nationales accompagnant la mise en œuvre du projet.

Cependant l'ensemble des acteurs intervenant dans la chaîne de valeur du manioc rencontrés estiment que leur implication reste primordiale dans la mesure où le projet porte un pan singulier de leur cahier de charge à l'exemple des directions régionales de la famille, de la femme et de l'enfant, de l'agriculture et du développement rural, de l'ANADER, etc.

Au total, l'analyse révèle un engagement des acteurs nationaux à la mise en œuvre des pans d'activités relevant de leur responsabilité : ANADER, MENA, OPA, Consultant. Cependant ces implications restent limitées au contenu contractuel. Par ailleurs, il ressort de ces implications, une insuffisante assise institutionnelle liée à la mobilité professionnelle ou à l'instabilité institutionnelle ; ce qui participe à remettre à plat des acquis d'où la nécessité de la signature d'un protocole d'accord avec les acteurs/structures nationaux impliqués dans de tel projet

CONCLUSIONS PRÉLIMINAIRES

QE-EFFICA.1. Des résultats importants ont été obtenus dans le temps imparti notamment avec l'existence de la plateforme BfW qui est une opportunité d'ouverture au marché extérieur. Cependant l'insuffisante communication autour de cet instrument de développement économique restreint sa visibilité au plan national (pourtant premier vivier pour la commercialisation des produits agricoles) et international.

QE-EFFICA.2. La mise en œuvre des interventions offre l'opportunité d'un renforcement de compétences des femmes agricultrices en termes d'entrepreneuriat et d'usage des TIC même si le contexte national s'y prête. Une base de données digitalisée existe sur les OPA de femmes agricultrices qui constituent une opportunité de renforcement des liens sociaux et commerciaux entre acteurs au plan national et international.

QE-EFFICA.3. De nombreux facteurs internes et externes ont exercé une influence positive ou négative sur la mise en œuvre du projet d'autonomisation des femmes agricultrices grâce aux TIC : l'engagement technique d'ONU femmes, l'appui financier de la BAD et de KOAFEC, la formation des OPA et des agricultrices en entrepreneuriat et sur les TIC, la volonté du gouvernement, la qualité et l'engagement de la partie nationale impliquée, l'adhésion des femmes à s'approprier la plateforme digitale.

QE-EFFICA.4. Des contraintes d'ordre individuel (barrière de langue, accès au mobile androïde) et structurel (connectivité et coût de la connexion) constituent des pesanteurs. La focalisation de l'intervention sur la plateforme BfW n'a pas favorisé la pleine réalisation des autres axes d'intervention.

QE-EFFICA.5. Le mécanisme de coordination en cascade a fortiori reste insuffisamment mis en œuvre et est souvent limité à chaque intervenant.

QE-EFFICA.6. L'engagement des parties prenantes nationales, bien qu'actif, reste limité au cahier de charge (acteurs institutionnels). Un attentisme est observé au niveau des bénéficiaires directs.

9.4 Efficience

L'utilisation optimale des ressources mises à disposition dans le cadre d'un projet fonde l'analyse du critère efficience. La question de l'utilisation la plus avantageuse reste donc au cœur de l'analyse de ce critère. Dans le cadre de la présente évaluation, les questions qui ont guidé l'analyse de l'efficience sont présentées ci-dessous.

QE-EFFICI.1 Quel est le taux d'exécution au niveau global et par produit ?

QE-EFFICI.2 Dans quelle mesure les ressources (financières, humaines et informationnelles) investies dans le cadre de la mise en œuvre du projet ont-elles été utilisées de manière optimale au regard des résultats atteints ?

QE-EFFICI.3 Les ressources étaient-elles suffisantes par rapport aux résultats atteints ?

QE-EFFICI.4 Les méthodes choisies pour l'exécution ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus ?

QE-EFFICI.5 Les produits et services ont-ils été livrés à temps et à moindre coût grâce à l'adoption et/ou l'utilisation de mécanismes et approches particulières ?

QE-EFFICI.1 Quel est le taux d'exécution au niveau global et par produit ?

Dans la perspective de la mise en œuvre du projet « Autonomisation de la femme dans l'agriculture grâce aux TIC en Côte d'Ivoire », un budget d'un montant de 462,240 USD a été mobilisé et mis à disposition d'ONU Femmes. Ce financement s'inscrit dans le cadre de la coopération bilatérale entre le bureau pays d'ONU Femmes en Côte d'Ivoire et la Banque Africaine de Développement (BAD). La gestion de ce financement a ainsi été assurée par ONU Femmes au titre du fonds fiduciaire pour la coopération économique Corée-Afrique (KOAFEC).

L'analyse secondaire des documents financiers et les entretiens avec le service financier de l'organisation indiquent une forte mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du projet. Elle se traduit par l'octroi des 462,420 USD la mise à disposition de l'ensemble des ressources financières requises. Cette analyse révèle une utilisation judicieuse des moyens déployés dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Les résultats obtenus font état d'un taux d'exécution de 94,5%. Ce taux exprime une forte absorption des ressources financières et traduit dans la pratique une gestion optimale des ressources financières mises à disposition.

Pour l'exécution du budget, les lignes budgétaires retenues étaient axées autour de cinq rubriques en lien avec les résultats du projet. Il s'agissait de :

Résultat 1 : Renforcement de l'usage des TIC par les femmes dans les chaînes de valeur agricole et amélioration de la productivité et la rentabilité agricole ;

Résultat 2 : Accroissement de l'accès à l'information sur les agricultrices, les technologies innovantes et les pratiques intelligentes en matière de climat

Résultat 3 : Renforcement de la participation des femmes aux activités de la chaîne de valeur pour l'accès aux marchés ;

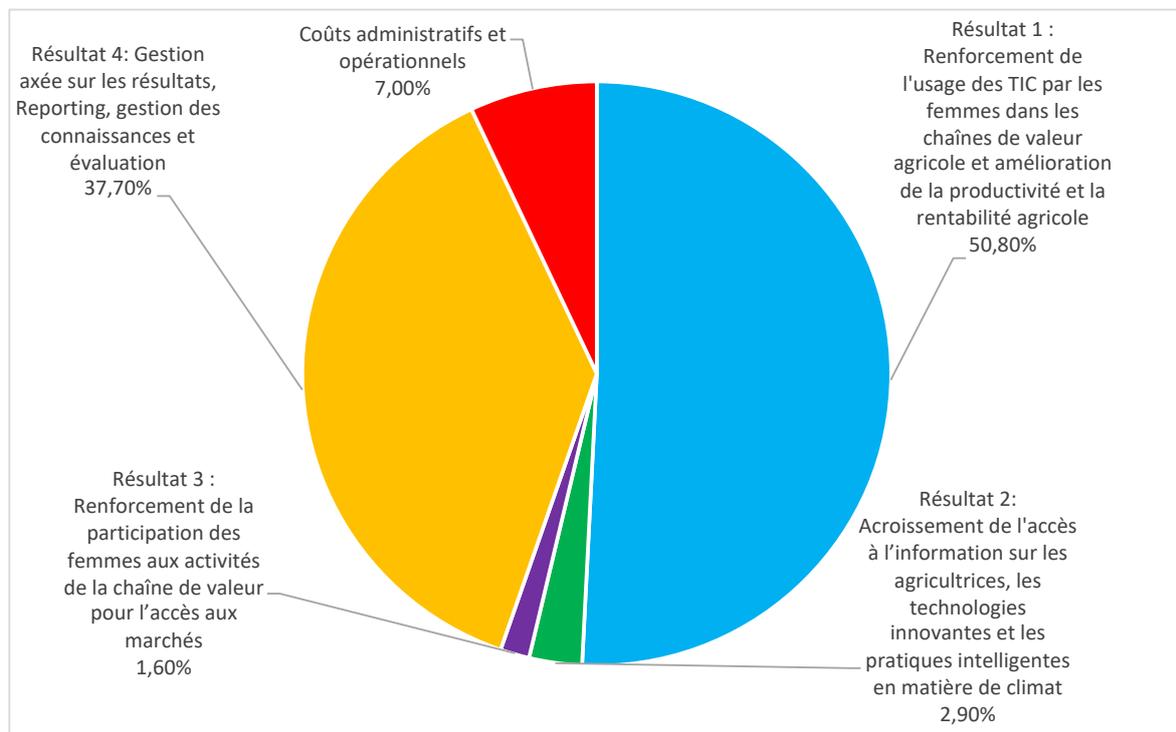
Résultat 4 : Gestion axée sur les résultats, reporting, gestion des connaissances et évaluation, et

Coûts administratifs et opérationnels

L'exécution du budget atteste du respect des lignes budgétaires mentionnées. Réparti sur l'ensemble des lignes budgétaires susmentionnées, ce budget a été principalement consacré à au résultat 1 relatif au développement de la plateforme « Buy from Women » qui a constitué le véritable point d'attention du projet avec un taux d'absorption de 50,80%. Le résultat 2 a mobilisé, quant à lui, 37,70% du budget disponible tandis que l'intervention en faveur des bénéficiaires directs n'a mobilisé que 1,6% desdites ressources (Figure 3).

Donc, à la rigueur, on pourrait dire que cette mise à disposition de la plateforme s'est faite un tout petit peu au dépens des autres aspects, tout simplement parce que c'est une activité qui est extrêmement intensive en ressources, qui demande beaucoup de ressources, en temps, en moyens financiers et en ressources humaines.

Figure 3 : Répartition des dépenses suivant les résultats programmatiques



Dans l'ensemble, s'il convient d'admettre une gestion optimale des ressources, il importe de noter le non-alignement des lignes sur les dépenses. L'analyse comparative entre les budgets prévisionnels et exécutés par résultat clé étale des écarts importants. A titre illustratif, l'analyse révèle un écart positif d'environ 8% dans la mise en œuvre du résultat 1 alors que cette différence est négative de 16,3% pour le résultat 3 (Tableau 12). Dans le fond, ce déséquilibre dans la gestion des lignes budgétaires tient à l'innovation du projet et à la volonté d'ONU Femmes de rendre disponible un outil opérationnel et adapté aux réalités socioéconomiques des femmes agricultrices.

Au demeurant, ce résultat montre une performance dans l'exécution physique des activités opérationnelles de l'initiative. Aussi, en considérant les 94,5% comme le taux d'exécution physique du projet, l'indice d'efficacité qui est le rapport entre le taux d'exécution physique et le taux d'exécution financière est donc supérieur à 1. Ce résultat révèle que le projet « Autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire » a été mis en œuvre de façon efficiente.

Tableau 12 : Analyse comparative entre le budget prévisionnel et exécuté

Résultat	Part prévue dans le budget de projet	Part exécutée dans la mise en œuvre du projet	Écart
Résultat 1 : Renforcement de l'usage des TIC par les femmes dans les chaînes de valeur agricole et amélioration de la productivité et la rentabilité agricole	42,9%	50,8%	7,9%
Résultat 2 : Accroissement de l'accès à l'information sur les agricultrices, les technologies innovantes et les pratiques intelligentes en matière de climat	10,0%	2,9%	-7,1%
Résultat 3 : Renforcement de la participation des femmes aux activités de la chaîne de valeur pour l'accès aux marchés	17,9%	1,6%	-16,3%
Résultat 3 : Gestion axée sur les résultats, reporting, gestion des connaissances et évaluation	21,9%	37,7%	15,8%
Coûts administratifs et opérationnels	7,4%	7%	-0,4%

QE-EFFICI.2 Dans quelle mesure les ressources (financières, humaines et informationnelles) investies dans le cadre de la mise en œuvre du projet ont-elles été utilisées de manière optimale au regard des résultats atteints ?

Outre les ressources financières, le projet a mobilisé des ressources humaines et matérielles. Au sujet des ressources humaines, la mise en œuvre du projet capitalise sur l'existence et l'expérience de ressources humaines qualifiées aussi bien membres d'ONU Femmes que des parties prenantes locales (MENA, MFFE, ANADER, ministère de l'agriculture, ministère du commerce, etc.) impliquées dans le projet. L'implication de ces acteurs issus des institutions/structures nationales dans la formation et la conception des supports numériques ont permis au projet de connaître des avancées notables.

Ces ressources investies dans le projet ont contribué par leurs qualité, disponibilité et expertise à garantir la conduite à terme du projet et l'atteinte des résultats. Il n'est pas en effet superfétatoire de notifier la mise à disposition de logistiques (portable) pour rendre opérationnelle la mise en œuvre les apprentissages et pratique la plateforme « Buy from Women ». Cependant la mobilité du personnel constitue un facteur qui a réduit le rythme de mise en œuvre.

Par ailleurs, les rapports de mission et autres activités et les résultats obtenus montrent que les investissements opérés par les différentes structures de la chaîne de mise en œuvre sont efficaces. Toutefois, du fait des perturbations dues aux effets du Covid-19 et du retard accusé de six mois dans le décaissement de la seconde tranche des fonds du projet plusieurs activités n'ont pas pu être achevées à temps. Les activités du projet n'ont véritablement redémarré qu'à partir de fin juillet 2021 et ont pu suivre leur cours normal d'exécution.

QE-EFFICI.3 Les ressources étaient-elles suffisantes par rapport aux résultats atteints ?

Les ressources investies dans le cadre de la mise en œuvre du projet sont importantes attestent l'ensemble des responsables d'ONU Femmes rencontrées. Cependant, presque unanimement, celles-ci confessent que malgré leur importance et leur contribution à la réalisation des objectifs, celles-ci sont restées insuffisantes. La focalisation des investissements sur la construction de la plateforme BfW n'a pas favorisé une plus grande attention aux autres aspects du projet comme le renforcement de la participation des femmes aux activités de la chaîne de valeur pour l'accès aux marchés. Ainsi, reconnaît un des administrateurs de l'organisation.

“ On a mis beaucoup l'emphase sur la réalisation d'une plateforme numérique ici, ce qui, quand je l'ai dit, a pris peut-être un peu trop de ressources, ressources financières, ressources humaines, ressources en temps ”

A l'analyse, la gestion axée sur les résultats a induit une réallocation des ressources financières qui ont contribué à réaliser les objectifs. Cette emphase sur la digitalisation de la plateforme au détriment des autres activités n'a ainsi pas permis d'optimiser l'utilisation des ressources ainsi que l'explique cet interlocuteur :

“ Donc, à la rigueur, on pourrait dire que cette mise à disposition de la plateforme s'est faite un tout petit peu au dépens des autres aspects, tout simplement parce que c'est une activité qui est extrêmement intensive en ressources, qui demande beaucoup de ressources, en temps, en moyens financiers et en ressources humaines. ”

QE-EFFICI.4 Les méthodes choisies pour l'exécution ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus ?

La méthode de gestion participe à la réalisation optimale de tout projet. Dans le contexte de

réalisation du projet « Autonomisation des femmes agricultrices grâce aux TIC en Côte d'Ivoire. Un regard attentif sur les documents produits et les entretiens laisse comprendre que les méthodes usitées portent sur la gestion axée sur les résultats. Cette approche a permis aux parties prenantes et principalement à ONU Femmes d'être foncièrement orientées sur la disponibilité de cette plateforme. A cette méthode est associé le recrutement de ressources humaines qualifiées et ayant une reconnaissance, fondée sur une analyse des qualifications du personnel à engager.

La mise à contribution de l'alphabétisation numérique, la constitution d'un pool d'alphabétiseur numérique, la pratique de la manipulation du portable androïde et la formation en agro- transformation a permis aux femmes des OPA de produire du manioc de qualité respectant les normes d'hygiène. Toutefois, la formation en agriculture résiliente aux changements climatiques n'a pas atteint les résultats attendus, car la fonction de la tablette portant sur l'informatisation météorologique de la SODEXAM n'est pas activée. Du coup, les agricultrices n'ont eu aucune information sur les données pluviométriques de la région du bélier afin de mieux planifier la semence des cultures. En plus, au niveau de l'ONU Femmes il faut qu'elle active certaines options sur la tablette afin de pouvoir vendre les produits agricoles. Le témoignage d'un membre de l'association E-OUKA-EWUN permet de mettre en évidence ce fait :

“ Il y a un logiciel même qu'ils devraient envoyer. Lors de la formation même c'est ce qu'ils nous avaient dit ; qu'ils allaient envoyer un logiciel et que lorsqu'on verra un lien sur la tablette, on devrait cliquer dessus et directement ça allait s'installer et puis tout allait être OK. Cependant, vu que le réseau internet ne passe pas ici on ne sait pas s'ils ont envoyé ou pas. ”

Par ailleurs, certaines agricultrices estiment que ONU Femme doit faire la pratique sur le terrain et non uniquement la théorie. A ce propos, voici ce que nous confie une enquêtée :

Lorsque la formation est sur papier, ce n'est pas tout le monde qui connaît. On est allé à l'école, mais on n'a pas approfondi l'école, donc avec leur grand, grand mot là, ce n'est pas tout ça qu'on comprend. Entre-temps, si elles sont sur le marché, en voyant ce qu'elles sont en train de faire là, elles peuvent copier. En outre, l'entrepreneuriat parlait des champs, comment investir, vers quelle banque il faut ouvrir son compte. Il n'y a pas eu de pratique là-bas, c'était théorique.

Au total, la mission avance que les méthodes choisies pour l'exécution ont permis d'atteindre les résultats en partie.

QE-EFFICI.5 Les produits et services ont-ils été livrés à temps et à moindre coût grâce à l'adoption et/ou l'utilisation de mécanismes et approches particulières ?

Au terme de la mise en œuvre du projet, plusieurs produits et services restent attendus. Parmi ceux-ci figurent la plateforme de digitalisation « Buy from Women », l'existence de téléphones androïdes, la formation en entrepreneuriat et en alphabétisation numérique sans être exhaustif. Si l'ensemble des produits ont été livrés, il n'en demeure pas moins que ceux-ci l'ont été à fréquence différente dont certains hors délai. Il ressort ainsi des informations et de l'analyse que les kits scolaires (documents physiques pour l'alphabétisation) n'ont pas été livrés à temps, car la formation a eu lieu en 2021 et les livres pour former sont arrivés en 2023. En outre, dans certaines localités visitées comme N'Globo, la formation sur la plateforme tenue en 2023 pour la vente en ligne a accusé du retard. Le Covid-19, eu égard aux mesures restrictives qui en ont découlé a entraîné la suspension de certaines activités et leur livraison en dehors des délais prévus. On note par ailleurs, le retard de la livraison de la plateforme BfW. Cependant les bénéficiaires directs apprécient positivement cette plateforme qui reste insuffisamment connue de la population générale et des acteurs de la filière.

CONCLUSIONS PRÉLIMINAIRES

QE-EFFICI.1. Les ressources financières et humaines fortement mobilisées, de qualité et en adéquation avec les besoins ont permis de conduire à terme les interventions du projet avec cependant un déséquilibre dans les parts dévolues aux différents axes.

QE-EFFICI.2. La focalisation de l'exercice sur la mise en place de la plateforme BfW ne plaide pas pour une gestion optimale des ressources mises à disposition bien que celle-ci soit au cœur de l'intervention.

QE-EFFICI.3. Les ressources financières principalement s'avèrent insuffisantes au regard des résultats attendus et réalisés. L'appui financier de l'État bien que n'ayant pas été sollicité est inexistant bien que la question de l'autonomisation soit un élément majeur de sa politique de développement.

QE-EFFICI.4. Les méthodes de gestion restent assez pragmatiques et contribuent à la réalisation des objectifs.

QE-EFFICI.5. Bien que l'ensemble des produits et services ait été livré, tous ne l'ont pas été dans les délais impartis. La livraison tardive du principal produit joue sur la visibilité de l'intervention, mais la plateforme digitalisée reste positivement appréciée par l'ensemble des bénéficiaires.

9.5 Durabilité

Le maintien des acquis du projet sur le long terme reste au fondement de l'analyse de la durabilité de tout projet. Dans le cadre de la présente évaluation, l'analyse de ce critère a été fondée sur la série de questions ci-dessous.

QE-DURA.1 La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie appropriée de durabilité et de sortie ?

QE-DURA.2 Quel a été le degré d'appropriation du projet par la partie nationale et les communautés ?

QE-DURA.3 Quelle est la probabilité que les résultats du projet soient durables sur le long terme, indépendamment de l'aide extérieure ?

QE-DURA.4 Les financements (du Gouvernement et/ou des bailleurs) sont-ils disponibles pour soutenir les innovations du projet dans la zone cible, et pour que le modèle puisse être répliqué à une plus large échelle ?

QE-DURA.5 Dans quelle mesure le projet a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ? Quels sont les effets catalytiques du projet ?

QE-DURA.1 La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie appropriée de durabilité et de sortie ?

La triangulation des informations autorise à indiquer que la conception de l'intervention comprenait une stratégie appropriée de durabilité et de sortie. Elle s'est traduite par l'identification des acteurs nationaux notamment le ministère du commerce à même d'accompagner le processus pendant et après le projet principalement en ce qui concerne la plateforme « Buy from Women » même si cette structure gouvernementale semble peu indiquée pour nombre d'acteurs sur le terrain dans la mesure où il existe un faible lien social entre les agricultrices et ledit ministère.

La perspective de la durabilité est mise en évidence par le renforcement des capacités techniques des OPA et des femmes agricultrices dans divers domaines dont celui de l'entrepreneuriat, l'alphabétisation fonctionnelle numérique, les principes de gestion coopérative, la compréhension des concepts clés pour le développement des chaînes de valeurs sensibles au genre, la stratégie commerciale et marketing et l'éducation financière qui participent à la prise en main non seulement de la plateforme « Buy from Women », mais aussi de leur activité principale.

L'option vers la durabilité impose toutefois l'intégration d'une collaboration entre les acteurs de la chaîne de valeur notamment entre acheteurs et structures nationales ; ce qui suppose la mise en place d'un partenariat public-privé pour assurer la durabilité et l'accessibilité de la plateforme dans l'ensemble du pays.

QE-DURA.2 Quel a été le degré d'appropriation du projet par la partie nationale et les communautés ?

L'appropriation de tout projet s'enracine dans la volonté des acteurs notamment des parties prenantes à y jouer un rôle. Dans ce sens, la volonté du ministère du commerce à assurer la tutelle de la plateforme « Buy from Women », la collaboration des ministères en charge de la femme, de l'agriculture y compris l'ANADER, du ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation à travers la sous-direction la digitalisation des programmes d'académisation (SD-DPA) de la direction de l'alphabétisation des adultes, des jeunes et des enfants (DAAJE) sont illustratifs de ce processus d'appropriation. Il n'est pas superfétatoire de noter ici la conception des manuels d'alphabétisation par cette direction du MENA participe au renforcement du système éducatif.

En somme le degré d'appropriation du projet par la partie nationale et les communautés est satisfaisant, car il s'agit d'un projet de développement communautaire qui participe au bien être des agriculteurs qui s'est voulu participatif et inclusif.

QE-DURA.3 Quelle est la probabilité que les résultats du projet soient durables sur le long terme, indépendamment de l'aide extérieure ?

La mise en œuvre du projet s'est effectuée dans un cadre collaboratif ayant mobilisé une diversité de parties prenantes nationales. L'existence de structures nationales impliquées et engagées dans le projet et volontaires à continuer l'œuvre initiée pose les prémisses de la durabilité des interventions menées. A cela s'ajoutent les compétences techniques du MENA en technique d'animation des centres d'alphabétisation par les TIC et surtout l'existence d'alphabétiseurs issus des OPA. La formation de ces alphabétiseurs endogènes reste un élément d'ancrage communautaire pour poursuivre l'œuvre entamée. Toutefois, l'enrôlement de ces acteurs dans le processus ayant reposé sur la notion de bénévolat, un risque de déperdition de cet acquis est de mise face à l'absence de mesure d'accompagnement ou de motivation de cette cible.

L'évaluation note, dans la dynamique de la pérennisation des acquis, la perception positive du numérique et donc de la plateforme BfW comme moyen probant de vente des produits agricoles en temps réels. La volonté des OPA et des femmes agricultrices à en faire usage prolonge et renforce l'idée d'une durabilité des résultats en l'absence d'une aide extérieure. Par ailleurs, la perception de la plateforme comme catalyseur d'un accès simplifié au marché national et international constitue un espoir et fonde l'engagement des OPA et des agricultrices.

Enfin et non des moindres, l'intégration des structures décentralisées de l'État dans l'accompagnement des bénéficiaires et de la préservation des acquis à l'instar des directions régionales ou départementales du MFFE et de l'agriculture, de l'ANADER avec lesquelles il existe plus de proximité avec les femmes travaillant dans l'agriculture contribuerait à assurer la durabilité des résultats du projet.

Au total, la probabilité que les résultats du

projet soient durables sur le long terme indépendamment de l'aide extérieure est élevée, car des fondements sociaux et institutionnels existent et les populations tirent de grands profits tels que l'alphabétisation des agricultrices et l'utilisation des TIC pour la vente de leurs produits.

QE-DURA.4 Les financements (du Gouvernement et/ou des bailleurs) sont-ils disponibles pour soutenir les innovations du projet dans la zone cible, et pour que le modèle puisse être répliqué à une plus large échelle ?

La mise en œuvre du projet « Autonomisation de la femme dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire » repose essentiellement sur un financement extérieur : celui de la KOAFEC par l'entremise de la Banque Africaine de Développement. À la lumière de l'absence de financement de la part du Gouvernement ivoirien dans la mise en œuvre du présent projet, la perspective de sa réplication est très faible. Cependant le contexte de développement national qui fait une part belle à la mise en œuvre des projets de pôles agro-industriels sur l'ensemble du territoire national invite à plus d'espoir si bien entendu l'approche TIC est intégrée dans sa mise en œuvre. Dans ce contexte, ces projets de pôles agro-industriels qui bénéficient d'un financement dans sa phase pilote restent une opportunité de duplication du modèle réalisé à l'échelle nationale. Par ailleurs, la volonté d'ONU Femmes à continuer à ouvrir dans le sens de l'autonomisation de la femme sur d'autres chaînes de valeurs engage sur la voie d'un optimisme quant à réplication du présent projet.

QE-DURA.5 Dans quelle mesure le projet a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ? Quels sont les effets catalytiques du projet ?

La mise en place d'un mécanisme de coordination qui a fonctionné durant toute la durée de la mise en œuvre du projet a contribué à une synergie d'action entre les acteurs. En effet, le projet la conception et la mise en œuvre du projet d' « Autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire » a été basée sur une approche intégrant l'étroite collaboration avec

l'ensemble des structures étatiques intervenant sur la question de l'autonomisation de la femme et l'accès au marché. Les entretiens avec les acteurs tant au niveau central que local avec les responsables de gestion du projet, ceux des structures étatiques et paraétatiques ainsi qu'avec les bénéficiaires directs révèlent que la synergie d'action a été optimale ; et ce dans un cadre participatif où chacun a joué son rôle.

CONCLUSIONS PRÉLIMINAIRES

QE-DURA.1. L'identification d'un acteur institutionnel en amont du projet, le renforcement des compétences techniques des agricultrices dans des domaines appropriés de la chaîne de valeur du manioc inscrivent l'intervention dans une perspective de durabilité.

QE-DURA.2. L'évaluation note un faible niveau d'appropriation malgré l'implication en amont des parties prenantes nationales et des bénéficiaires.

QE-DURA.3. L'existence de structures nationales plus proches des agricultrices, l'existence d'alphabétiseurs et la perception positive de la plateforme BfW comme moyen simplifié d'accès au marché présagent d'une durabilité des interventions tout comme l'engagement des acteurs nationaux dans l'usage des TIC autant pour l'alphabétisation que pour la commercialisation des produits agricoles. Cela nécessite un plus grand engagement de l'État en termes d'accompagnement des acteurs aux différents niveaux d'intervention.

QE-DURA.4. L'absence d'un financement étatique ne plaide pas en faveur de la durabilité de l'intervention. Mais continuité de l'intervention d'ONU Femmes avec la quête d'appui financier.

QE-DURA.5. Malgré la présence active d'acteurs institutionnels nationaux, il ressort une insuffisante synergie d'action ; d'où la nécessité de briser les cloisons par l'établissement de cadre formel de travail pour un partage d'expérience et de fédération des forces.

9.6 Genre, équité et droits humains

QE-GEDH.1 Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus de mise en œuvre du projet ?

QE-GEDH.2 Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / transparence nationale ?

QE-GEDH.3 Le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi du programme a-t-il été participatif ?

QE-GEDH.4 Les parties prenantes ont-elles eu la possibilité de donner leur avis ? Dans quelle mesure le processus a-t-il été utile ?

QE-GEDH.1 Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus de mise en œuvre du projet ?

L'égalité des sexes constitue un objectif principal dans les actions à l'échelle mondiale et nationale. Entendue comme l'action de garantir que toute personne, homme ou femme, peut participer activement et fructueusement au développement de sa vie, de sa communauté et de la société, sans subir de discrimination au seul motif qu'elle soit un homme ou une femme, l'égalité des sexes fait partie intégrante des principes de gestion d'ONU Femmes. La mise en œuvre du projet « Autonomisation de la femme dans l'agriculture grâce aux TIC en Côte d'Ivoire » n'a pas dérogé à ce principe. Ainsi les principes de genre (traitement sans distinction des sexes) et de droits humains ont été pris en compte aussi bien dans la conception, la planification et la mise en œuvre. Quand bien même une option préférentielle ait été portée sur les OPA à dominance féminine, la quasi-totalité des organisations sélectionnées est constituée à plus de 99% de femmes, le projet a impliqué les hommes membres desdites organisations dans la formation. En revanche, la prise en compte du principe d'équité n'est pas très perceptible dans la mesure où les indicateurs y font à peine référence.

QE-GEDH.2 Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / transparence nationale ?

Trois principes fondamentaux guident les droits de l'homme : la liberté, l'égalité et la dignité. En mettant en œuvre le projet « Autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce aux TIC en Côte d'Ivoire » ONU Femmes Bureaux régional et pays ont fait de ces principes des points centraux de l'action dans le contexte ivoirien. Les interventions ont en effet été axées sur la liberté des OPA à participer volontairement à la mise en œuvre du projet. Bien que le projet se présente comme une opportunité pour l'ensemble des OPA identifiées, celles-ci s'y sont engagées sans contraintes manifestant leur pleine adhésion à une entreprise sociale et économique de développement local et communautaire. Par ailleurs le choix de ces organisations s'est fait sur la transparence. Cependant bien que le projet soit foncièrement fondé sur les principes des droits de l'homme, le système de suivi et évaluation n'a pas pris en compte des indicateurs spécifiques permettant de mesurer les résultats selon la perspective des droits humains de toutes les activités.

L'inclusion et la participation des hommes participent, en sus à la prise en compte de la dimension culturelle qui s'inscrit dans une approche d'incorporation du projet dans les pratiques culturelles et sociales du milieu ambiant.

QE-GEDH.3 Le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi du programme a-t-il et participatif ?

Les analyses précédentes, fondées sur les critères de pertinence, de cohérence et d'efficacité ont mis en évidence l'esprit collaboratif qui a sous-tendu l'exécution du projet évalué. La triangulation de l'information permet de noter le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi des activités s'est inscrit dans une approche participative. Cet engagement à la participation des parties prenantes découle de la volonté d'ONU Femmes d'intégrer en amont le processus d'appropriation du projet. Ainsi « La coordinatrice d'ONU Femme a sillonné tous les départements. Elle est rentrée dans tous les hameaux pour pouvoir toucher les associations, s'imprégner de leurs difficultés, leurs besoins, avant la participation de certains membres des OPA à la formation de Yamoussoukro. Le bémol est que ONU Femme n'a pas fait le suivi du projet sur le terrain ». Cette approche a permis de mobiliser des acteurs pertinents en amont du projet. Ainsi la forte implication de la Représentante Pays intégrant une visite auprès des agricultrices et OPA pour une meilleure appréhension et compréhension des réalités sociales et économiques des femmes agricultrices. Par ailleurs, la participation des bénéficiaires directs dans la mise en œuvre du projet quoique limitée aux responsables des organisations consolide le caractère participatif du projet.

En ce qui concerne le suivi, il reste insuffisamment mis en œuvre et reste décrié par les bénéficiaires. Cette situation procède d'une insuffisante satisfaction des attentes en termes de financement des activités, de commercialisation des produits, de mise en relation avec le marché non encore perceptible.

QE-GEDH.4 Les parties prenantes ont-elles eu la possibilité de donner leur avis ? Dans quelle mesure le processus a-t-il été utile ?

Les paragraphes précédents instruisent sur la participation et l'inclusion des parties prenantes au projet d'autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce aux TIC. Cette double approche suppose la prise en compte de leur opinion dans la mise en œuvre dudit projet. Les entretiens rendent compte de la disposition des initiateurs du projet à prendre en compte cette opinion. Cependant elle reste insuffisamment perceptible pour les bénéficiaires. En effet rapporte une des enquêtées :

« Nous avons donné nos doléances, mais jusque-là, on n'a pas encore eu de réponse. La réponse est au niveau de l'alphabétisation puisqu'ils nous ont promis des tablettes. Ils nous ont donné. Ils nous ont donné tout document qu'il fallait pour l'enseignement, mais de l'autre côté sur terrain, les intrants, boutures, bottes que nous avons demandées, nous n'avons pas eu gain de cause. »

Le processus de mise en œuvre du projet reste toutefois utile aussi bien pour les bénéficiaires que pour l'ensemble des parties prenantes. Cette utilité perçue découle de la transformation de l'activité économique avec l'existence de la plateforme « Buy from Women » dont la contribution à l'amélioration des revenus et à la résilience économique et sociale des femmes.

CONCLUSIONS PRÉLIMINAIRES

QE-GEDH.1. L'intervention s'inscrit fortement dans le respect des principes de genre, d'équité et de réalisation des droits de l'homme. Une emphase est faite sur la réalisation des droits des femmes agricultrices pour plus d'opportunités au marché.

QE-GEDH.2. Malgré une emphase sur la femme agricultrice, le projet intègre les hommes membres des coopératives. Cette ouverture dénote de l'approche inclusive du projet qui se superpose aux pratiques culturelles du milieu ambiant.

QE-GEDH.3 et 4. La consultation des bénéficiaires y compris le recueil de leur opinion reste une action opportune pour dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Bien qu'appréciée par les bénéficiaires, la prise en compte de leur opinion semble n'avoir pas été entière de leur point de vue.

9.7 Inclusion de handicap

QE-INCHA.1 Les personnes en situation de handicap ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?

QE-INCHA.2 Quelle partie des bénéficiaires sont des personnes en situation de handicap ?

QE-INCHA.3 Quelles sont les barrières auxquelles les personnes en situation de handicap ont dû faire face ?

QE-INCHA.4 Dans quelle mesure les interventions ont-elles permis de surmonter les obstacles qui empêchent les filles et les femmes vivant un handicap de développer leur activité agricole dans la perspective de leur autonomisation ?

QE-INCHA.1 Les personnes en situation de handicap ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?

Dans sa conception, le projet ne prévoit pas l'implication des personnes en situation de handicap, pas plus qu'il n'en fait mention dans sa mise en œuvre, même si cet aspect relève une importance certaine pour ONU Femmes. Les bénéficiaires du projet néanmoins ne trouvent pas d'inconvénient à travailler avec cette catégorie de personnes à besoin spécifique. Cette affirmation est soutenue par une enquête :

“ On accepte. S'il peut travailler, il n'y a pas de problème parce que c'est les travaux champêtres. S'il peut travailler, il n'y a pas de problème, on accepte, même s'il ne peut pas travailler, mais qu'il peut nous donner de l'argent pendant que nous sommes en train de travailler...”

Sur l'ensemble des localités visitées, les personnes-ressources rencontrées ont confirmé cette absence de différence entre les populations, quel que soit le handicap vécu (lépreux, mal au pied, santé). Ce faisant, les OPA visitées n'ont exclu aucune personne en situation de handicap. Ainsi dans les départements de Toumodi et de Djekanou, aucun des groupements féminins rencontrés ne compte en son sein des personnes en situation de handicap. Toutefois il importe de noter une faible présence de personnes vivant avec un handicap dans le corps social des bénéficiaires du projet. Cependant du fait de ce handicap, nombre d'entre eux ne s'intéressent pas beaucoup aux OPA. Dans l'ensemble, les handicaps principaux vécus portent sur des questions de santé. Ces situations impliquent une attention singulière. Celles-ci attirent l'attention aux personnes vivant un état de morbidité avancée ou impotente.

QE-INCHA.2 Quelle partie des bénéficiaires sont des personnes en situation de handicap ?

Mis en évidence dans les lignes précédentes, les handicaps sont d'ordre physique et concernent principalement des questions de santé. Pour l'infime population qu'elles constituent, ces personnes en situation de handicap sont des personnes femmes et ont plus de cinquante ans.

QE-INCHA.3 Quelles sont les barrières auxquelles les personnes en situation de handicap ont dû faire face ?

La principale barrière à laquelle les personnes en situation de handicap sont confrontées reste celle de l'accès à leur parcelle pour la poursuite de leur activité. Dans le contexte d'une insuffisante mobilité et de leur impotence, celles-ci font recours aux membres des associations ou des OPA pour un appui à la valorisation de leurs activités. Toutefois presque unanimement, les répondants affirment l'absence de barrières ou de difficultés faites aux personnes en situation de handicap comme le souligne cette enquêtée :

Il n'y a pas eu de barrières. Nous avons parlé haut et fort au mégaphone pour dire que toute personne n'étant pas à la coopérative voulant se faire inscrire qu'elle vienne. Toutefois, les handicapés ne sont pas intéressés par la coopérative

CONCLUSIONS PRÉLIMINAIRES

QE-INCHA.1-4. Aucune mention relative à la prise en compte des personnes en situation de handicap n'est faite dans la conception et la mise en œuvre du projet. La mise en œuvre du projet a intégré la notion dans les pratiques des OPA qui n'ont exclus personnes dans leurs activités.

QE-INCHA.2. Si l'absence de personnes en situation de handicap est constatée, il n'en demeure pas moins qu'il existe des personnes impotentes. Celles-ci restent toutefois maintenues dans les organisations bénéficiaires avec cependant une quasi-absence d'action en faveur desdites personnes.

QE-INCHA.3. Absence de barrières constatées



10

LEÇONS
APPRISES

- LA 1 :** ■ L'identification en amont du projet d'un partenaire institutionnel participe à l'encrage institutionnel du projet, renforce le processus d'appropriation du projet et constitue un canal pour accompagner projet tout au long de sa mise en œuvre et garantit sa durabilité.
- LA 2 :** ■ La mise en œuvre d'un projet axé sur l'usage des TIC dans un contexte d'analphabétisme des bénéficiaires directs impose le déploiement d'un processus d'apprentissage qui intègre diverses composantes dans la perspective de son assimilation et appropriation.
- LA 3 :** ■ Au-delà de la volonté politique, l'engagement financier de l'État est indispensable pour accroître les capacités opérationnelles de mise en œuvre des interventions et de lever des barrières structurelles.
- LA 4 :** ■ L'appui en termes de formation sur l'entrepreneuriat et l'utilisation du digital à travers les TIC participent au renforcement des capacités techniques des femmes et opérationnelles des OPA qui doit s'inscrire dans la durée.
- LA 5 :** ■ L'existence d'une plateforme digitalisée comme « Buy from Women » constitue une opportunité réelle de visibilité et de commercialisation des produits agricoles dans la perspective de leur autonomisation.



11

CONCLUSION GÉNÉRALE ET RECOMMANDATIONS

11.1 Conclusion générale

En s'engageant à la réalisation du projet « Autonomisation de la femme dans l'agriculture grâce aux TIC en Côte d'Ivoire », ONU Femmes ambitionnait dans le cadre de ses actions dans le pays d'améliorer la résilience de la femme du secteur agricole qui reste d'une actualité certaine. La réalisation d'un tel projet reposait sur l'hypothèse suivant laquelle « Si l'usage des TIC par les femmes dans les chaînes de valeur agricole est promu et augmenté et qu'il participe à améliorer leur productivité et leur rentabilité agricole, si l'accès à l'information des agricultrices sur les technologies innovantes et les pratiques intelligentes en matière de climat est accru, en vue du renforcement de la résilience climatique des agricultrices, si la participation des femmes aux activités de la chaîne de valeur est renforcée pour l'accès aux marchés alors les femmes dans le domaine agricole parviendront à s'autonomiser pour participer pleine au développement durable de la Côte d'Ivoire ». Au terme de la mise en œuvre du projet, il ressort que :

Sur le plan de la pertinence

- Le projet, dans le contexte mondial de la digitalisation et du défi de l'autonomisation de la femme agricultrice, répond aux besoins réels de cette catégorie de population dans sa quête d'un mieux-être à l'échelle régionale et nationale. Une contrainte majeure reste la question de l'analphabétisme de la population cible.
- La plateforme BfW comme stratégie d'ouverture des femmes au marché constitue une approche novatrice dans le contexte ivoirien, mais ambitieux au regard de la dimension de l'œuvre et de l'existence de facteurs limitants (analphabétisme de la cible, contraintes structurelles (connectivité et coût des data).
- L'accompagnement des bénéficiaires, bien qu'important, nécessite d'être poursuivi pour garantir une mise en œuvre efficace et efficiente.

Sur le plan de la cohérence

- Le projet constitue un catalyseur pour rompre les barrières d'accès de tous ordres et offrir plus d'opportunités aux femmes agricultrices. Mais l'emphase sur la plateforme numérique/digitale a limité la mise en œuvre des autres axes d'intervention. Il intègre toute la dynamique sous-régionale et mondiale d'offrir de plus grandes opportunités pour vaincre la pauvreté et améliorer les conditions de vie de cette population.

Sur le plan de l'efficacité

- Les résultats, basés sur l'évidence, mettent en exergue, la plateforme BfW comme une opportunité d'ouverture sur l'extérieur, un rapprochement du monde rural à celui urbain y compris du marché national et international. Cependant bien que pertinente, la plateforme souffre d'une insuffisance communication qui limite sa visibilité.
- L'atteinte des résultats escomptés découlent, au-delà de l'engagement des initiateurs du projet, d'une conjugaison de facteurs internes et externes à l'exemple de l'appui financier de la BAD et de KOAFEC, la formation des OPA et des agricultrices en entrepreneuriat et sur les TIC, la volonté du gouvernement, la qualité et l'engagement de la partie nationale impliquée, l'adhésion des femmes à s'approprier la plateforme digitale.
- Bien qu'innovant et ayant l'adhésion des femmes agricultrices et des OPA, l'utilisation de la plateforme « Buy from Women » est limitée dans la pratique du fait de contraintes structurelles (instabilité de la connexion) et du coût de la connexion bien souvent supérieur au coût moyen du kilogramme de manioc et invite à une régulation de ce marché par l'État.

Au niveau de l'efficience

- La mobilisation entière du financement nécessaire à la réalisation du projet et la disponibilité de ressources humaines de qualité en adéquation avec les objectifs du projet ont permis de conduire à terme le projet.
- L'emphase sur la plateforme digitalisée a induit un déséquilibre dans l'allocation des ressources financières aux différents axes du projet limitant ainsi la part accordée aux interventions en direction des bénéficiaires directs.
- Malgré les mesures adaptatives prises, le Covid-19 a constitué un facteur limitant dans la réalisation des activités et participé au retard accusé dans la livraison des produits du projet.

Au niveau de la durabilité

- L'identification du ministère du commerce en amont du projet, bien que peu proche des réalités socioéconomiques des bénéficiaires, inscrit les acquis du projet dans la perspective de la durabilité.
- L'existence de structures nationales plus proches des agricultrices, l'existence d'alphabétiseurs numériques et la perception positive de la plateforme BfW comme moyen simplifié d'accès au marché présagent d'une durabilité des interventions tout comme l'engagement des acteurs nationaux dans l'usage des TIC autant pour l'alphabétisation que pour la commercialisation des produits agricoles. L'accompagnement de l'État à travers ses structures opérationnelles reste un élément fondamental dans le maintien des acquis.
- Bien que les acteurs nationaux aient été actifs dans la mise en œuvre du projet, leur insuffisante synergie invite à briser les cloisons par l'établissement de cadre formel de travail pour un partage d'expérience et de fédération des forces dans la perspective de poursuivre les interventions et maintenir les acquis.
- L'insuffisance voire l'absence de financement de l'État limite la perspective de pérennisation des acquis et présente le risque du maintien du statu quo sur la question de l'autonomisation de la femme dans l'agriculture grâce aux TIC.

Au niveau du genre, de l'équité et des droits humains

- La question du genre, de l'équité reste un aspect fondamental de l'intervention initiée par ONU Femmes avec une emphase sur la réalisation des droits des femmes agricultrices pour plus d'opportunités au marché.
- L'intégration de l'homme dans le processus du projet dénote de l'approche inclusive du projet qui se superpose aux pratiques culturelles du milieu ambiant.

Au niveau de l'inclusion du handicap

- Bien que non exprimée dans la conception du projet, la mise en œuvre du projet intègre la prise en compte des personnes vulnérables notamment celles en situation de handicap qui du reste sont infimes dans la cohorte des bénéficiaires.

11.2 Recommandations

Au regard des principaux constats et conclusions de l'évaluation et tenant compte des suggestions des parties prenantes émises au terme des entretiens, les recommandations stratégiques et opérationnelles suivantes sont faites dans la perspective d'améliorer les interventions futures dans le domaine de l'autonomisation de la femme dans l'agriculture grâce aux TIC en Côte d'Ivoire.

Conclusions préliminaires	Texte de la Recommandation	Destinataire(s)	Niveau de priorité
Recommandations stratégiques			
Pertinence	Instituer au sein des ministères un secrétariat technique chargé du suivi des programmes/projets avec une faible mobilité du personnel (10 ans) pour en assurer la gestion continue au-delà des changements à la tête desdits ministères	Gouvernement	Haute
	Renforcer la couverture d'accès à Internet sur l'ensemble des zones d'intervention du projet et par extension sur l'ensemble du territoire national.	Gouvernement	Haute
Cohérence	Renforcer le cadre institutionnel de suivi de l'intervention en association au lead national identifié notamment les ministères en charge de la femme, de l'agriculture et de l'éducation nationale	Gouvernement	Haute
Efficienc	Mettre en synergie tous les acteurs procédant à une digitalisation des interventions pour une optimisation des ressources disponibles	Gouvernement	Moyen
Efficienc	Maintenir le plaidoyer à l'endroit de l'État pour faciliter la mise en œuvre optimale de l'autonomisation de la femme dans l'agriculture grâce aux TIC	ONU Femmes	Moyen
Durabilité	Élaborer une stratégie de communication institutionnelle autour de l'existence de la plateforme BfW afin de la vulgariser auprès des opérateurs économiques nationaux et internationaux	ONU Femmes/ Gouvernement	Haute
Recommandations opérationnelles			
Pertinence	Veiller à la fonctionnalité de la plateforme BfW tout en maintenant sa mise à jour pour répondre aux besoins des bénéficiaires directs et du marché	Gouvernement/ ONU Femmes	Haute

Conclusions préliminaires	Texte de la Recommandation	Destinataire(s)	Niveau de priorité
Cohérence	Renforcer le cadre institutionnel de suivi de l'intervention en association au lead national identifié les ministères en charge de la femme, de l'agriculture et de l'éducation nationale	Gouvernement	Haute
Durabilité	Étendre la mise en œuvre de la plateforme BfW à d'autres secteurs pour offrir plus d'opportunités aux femmes du monde agricole dans la dynamique de l'ouverture sur le marché et de leur autonomisation	Gouvernement	Basse
	Réduire le coût d'accès aux données mobiles (connexion à Internet)	Gouvernement	Haute
	Former, avec le soutien des services techniques (Sous-Direction de la Digitalisation du MENA et ANADER) les groupements de femmes à l'utilisation des services de la plateforme BfW	Gouvernement	Haute
	Développer chez les femmes agricultrices la nécessité de disposer de smartphone au développement de leur activité en lien avec l'existence de la plateforme BfW	Gouvernement	Basse
Pertinence	Développer un business model dans une perspective d'attractivité	ONU Femmes	Moyen



12

BIBLIOGRAPHIE

African Development Bank and Resource Mobilization and Partnerships, ND. Request for bilateral technical cooperation Funds, KOREA-AFRICA Economic Cooperation (KOAPEC), Abidjan, 8p.

African Development Bank Group, 2020. Recommendation of a second and final extension of activity closing date "Empowering women in agriculture through access to ICT" funded by KOAPEC (Internal Order-716847/G-CI-A00-TRN-002), Abidjan, 1p.

African Development Bank Group, 2020. Recommendation of a one year extension from February 2020 to February 2021 of the project "Empowering women in agriculture through access to ICT in Côte d'Ivoire by KOAPEC", Abidjan, 1p.

AFRICONCONSULTING, 2021. Renforcement des capacités des groupements/coopératives de la chaîne de valeurs manioc, bénéficiaires du projet buy from women : formation à l'entrepreneuriat féminin agricole, Rapport final de la mission, Abidjan, 21p.

Banque Africaine de Développement, 2019. Funding and implementation agreement amongst African Development Bank, African Development Fund and United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women concerning Empowering women in agriculture through access to TIC in Cote d'Ivoire, Abidjan, 18p.

DAENF, 2021. Projet d'autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire : Formation des alphabétiseurs endogènes en alphabétisation fonctionnelle numérique, Rapport de formation, Abidjan, 14p.

Groupe de la BAD, 2021. Special third extension of activity closing date "Empowering women in agriculture sector, through ICT" funded by KOAPEC (Internal Order-716847/ G-CI-A00-TRN-002), Abidjan, 1p.

Ministère du Plan et du Développement, 2021. Plan national de développement, PND 2021-2025, Tome 1, Diagnostic stratégique, Abidjan, 200p.

ONU FEMMES, ND. Autonomisation des femmes grâce à une agriculture résiliente au changement climatique en Afrique de l'ouest et en Afrique centrale : résultats clés du programme phare d'ONU Femmes, Dakar, 24p.

ONU FEMMES, 2022. ANNEX VI: Format for Project Completion Reports (User Department), Abidjan, 9p.

ONU FEMMES, 2022. Note stratégique d'ONU Femmes 2021-2025, UN WOMEN CÔTE D'IVOIRE COUNTRY OFFICE RAPPORT SN 2022, Abidjan, 47p.

ONU FEMMES, 2021. Plan stratégique 2022-2025, Genève, 29p.

ONU FEMMES, 2021. Rapport narratif intermédiaire 2021 : Projet Autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire, Abidjan, 34p.

UN WOMEN, 2020. Interim Financial Statement for the period ended 31 Augst 2020, 2p.

UN WOMEN, 2020. Interim Financial Statement for the period ended 31 December 2020, 3p.

UN WOMEN, 2020. Rapport narratif intermédiaire Projet Autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire, Abidjan, 92p.



13

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de référence

1. Informations sur le poste

Titre du poste:	Consultant-e senior pour l'évaluation finale du projet d'autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire
Type de contrat	Consultance
Lieu d'affectation:	Abidjan
Date Limite de dépôt de candidature:	29/03/2023
Durée d'affectation:	25 jours ouvrables, étalés sur 2 mois
Agence hôte:	ONU Femmes
Date de démarrage:	16/04/2023

2. Contexte

ONU Femmes, fondée sur la vision de l'égalité inscrite dans la Charte des Nations Unies, œuvre pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et des filles ; l'autonomisation des femmes ; et la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes en tant que partenaires et bénéficiaires du développement, des droits de l'homme, de l'action humanitaire, de la paix et de la sécurité.

Présente en Côte d'Ivoire depuis 2011, ONU Femmes entend accélérer la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes par le biais de partenariats stratégiques, des services de conseil technique et politique et de plaidoyer auprès des partenaires gouvernementaux, intergouvernementaux et de la société civile en concentrant ses interventions sur les axes stratégiques suivants : 1) gouvernance et participation à la vie publique ; 2) autonomisation économique des femmes, 3) élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles ; 4) femmes, paix et sécurité, action humanitaire et réduction des risques de catastrophe.

Depuis 2014, ONU Femmes Côte d'Ivoire soutient le Gouvernement de la Côte d'Ivoire à travers le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, en particulier dans les projets liés à l'autonomisation économique des femmes dans les zones rurales conformément aux priorités identifiées par le gouvernement dans les Plans Nationaux de Développement successifs.

Le programme d'autonomisation économique des femmes comprend plusieurs volets parmi lesquels figure l'entrepreneuriat féminin et l'agriculture résiliente face aux changements climatiques. Sur ce dernier volet, le Bureau d'ONU femmes Côte d'Ivoire a initié en 2017 le programme phare « Autonomisation des femmes à travers une agriculture résiliente face aux changements climatiques » (AgriFeD Côte d'Ivoire).

Face à l'opportunité que constituent les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) pour les femmes agricultrices, ONU Femmes a entrepris d'inclure dans ses interventions en appui aux femmes dans le secteur agricole, une prise en compte des TIC pour faciliter la commercialisation des produits. C'est dans ce contexte que le bureau d'ONU Femmes en Côte d'Ivoire et la Banque Africaine de Développement (BAD) ont signé, en décembre 2019, un accord de financement pour la mise en œuvre du projet « Autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire ». À travers cet accord, la BAD a mis à la disposition d'ONU Femmes un financement de 462,240 USD, dont elle assure l'administration au titre du fonds fiduciaire pour la coopération économique Corée-Afrique (KOAFEC).

3. Description du projet

L'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et des filles et la promotion de leurs droits sont à la fois des objectifs en soi et des leviers pour parvenir à un développement mondial durable et équitable. Les femmes jouent un rôle vital dans la protection de l'environnement et dans la contribution à la sécurité alimentaire et au développement agricole de la Côte d'Ivoire. Malgré cette importante contribution des femmes à la production agricole, de nombreuses disparités persistent entre les hommes et les femmes dans l'accès aux facteurs de production. Ces disparités concernent principalement l'accès à la terre et à d'autres facteurs de production (intrants, services de vulgarisation, crédit), l'accès aux marchés et aux actions de renforcement des capacités (formation, assistance technique), etc.

Sur la base de ces contraintes exacerbées par le contexte du changement climatique, le projet d'autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce à l'accès aux TIC en Côte d'Ivoire dénommé « Buy From Women », propose une approche intégrée pour surmonter les goulots d'étranglement et favoriser une véritable autonomisation des agricultrices, en renforçant notamment les initiatives nationales en faveur de l'autonomisation des femmes du secteur agricole.

L'objectif du projet était de favoriser l'autonomisation économique des agricultrices et de renforcer la résilience de leurs moyens de subsistance grâce à un meilleur accès aux facteurs de production et aux marchés à forte valeur ajoutée.

Le projet a ainsi contribué à surmonter les contraintes rencontrées par les femmes pour une agriculture productive et résiliente à travers trois résultats attendus :

1. L'usage des TIC par les femmes dans les chaînes de valeur agricole a augmenté et permet d'améliorer la productivité et la rentabilité agricoles ;
2. L'accès à l'information par les agricultrices, les technologies innovantes et les pratiques intelligentes en matière de climat est accru, en vue du renforcement de la résilience climatique des agricultrices ;
3. La résilience climatique des agricultrices est renforcée ;
4. La participation des femmes aux activités de la chaîne de valeur est renforcée pour l'accès aux marchés.

Les interventions ci-après ont été menées en vue de réaliser les résultats susmentionnés :

1. La conception et le déploiement de la plateforme "BuyfromWomen" afin de faciliter les transactions commerciales des femmes dans les chaînes de valeur agricole ;
2. Le renforcement des compétences à l'utilisation des TIC par les agricultrices grâce à l'alphabétisation numérique ;
3. Le renforcement des capacités de 60 OPA de femmes à l'utilisation des services et outils qu'offrent la plateforme ;
4. L'amélioration de l'accès des agricultrices aux services et aux pratiques agricoles intelligentes grâce à un partenariat entre la plateforme et la Société d'Exploitation et de développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique (SODEXAM) ;
5. La conduite et la mise à disposition des résultats de l'étude sur la filière manioc et ses chaînes de valeurs en vue d'accroître l'accès des agricultrices aux ressources de production (terres, intrants agricoles), aux connaissances et aux technologies ;
6. Le renforcement des capacités des femmes en matière d'éducation financière et commerciale, etc.

Initialement prévu pour 18 mois, le projet a duré 28 mois. En effet, il a démarré en mars 2020 à la suite de la réception des fonds et pris fin en juin 2022 par suite d'un accord d'extension sans coût.

4. Objectifs et but de l'évaluation

L'évaluation finale du projet Buy From Women (BFW) s'inscrit dans le cadre des lignes directrices de la Banque Africaine de Développement et de la politique d'évaluation d'ONU Femmes qui recommandent des évaluations finales systématiques à l'issue de la mise en œuvre des projets/programmes.

La présente évaluation finale permettra de procéder à une analyse des réalisations du projet en tenant compte des critères d'évaluation cités plus bas. Elle générera également des connaissances substantielles basées sur des faits en identifiant les résultats inattendus et fera des recommandations constructives en vue de rendre durables les réalisations du projet.

L'évaluation permettra d'identifier les points forts, les points faibles ainsi que les leçons apprises au cours de la mise en œuvre du projet.

De manière spécifique, les objectifs de l'évaluation sont les suivants :

- Fournir une analyse basée sur des preuves de la pertinence et de la cohérence du projet au regard des priorités nationales et des besoins des bénéficiaires ;
- Savoir si le projet a capitalisé la valeur ajoutée des initiatives antérieures ;
- Évaluer l'efficacité et l'efficience du projet, y compris sa stratégie de mise en œuvre, ses dispositions institutionnelles ainsi que ses systèmes de gestion et d'exploitation et son rapport qualité-coût ;
- Identifier ce qui peut être amélioré dans la façon dont les interventions du projet ont été conçues et mises en œuvre ;
- Identifier les leçons apprises, les forces et les tendances actuelles des initiatives d'autonomisation économique des femmes qui ont des implications pour les décisions managériales et programmatiques futures ;
- Fournir des recommandations pour renforcer la programmation d'initiatives similaires.

Le rapport final de l'évaluation et ses recommandations serviront de base pour d'éventuels réajustements ou orientations nouvelles en vue d'alimenter la programmation et/ou la mise en œuvre des initiatives actuelles et futures relatives à l'autonomisation des femmes.

L'évaluation sera sensible au genre et adoptera les normes et standards du Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (GNUE). Elle tentera de répondre aux questions liées aux critères d'évaluation de l'Organisation de Coopération et de Développement économique (OCDE), y compris la pertinence, l'efficience, l'efficacité et la durabilité de l'intervention, et appréciera le programme sur les principes de genre, d'équité, de droits humains et d'inclusion.

5. Portée de l'évaluation

L'évaluation finale vise à apprécier le projet par rapport aux effets attendus, à identifier et documenter ses résultats inattendus ou non planifiés significatifs. Elle couvrira ainsi la durée de vie du projet, à savoir de mars 2020 à juin 2022 et prendra en compte toutes les activités mises en œuvre dans le cadre de ce projet dans sa zone d'exécution, à savoir la région du Bélier.

L'évaluation ne considérera toutefois pas l'impact tel que défini par le GNUE, car il est trop prématuré d'évaluer cela. L'évaluateur/trice devra établir les limites de l'évaluation, en particulier en termes de parties prenantes et les relations qui seront incluses ou exclues de l'évaluation. Ce qui devra être examiné durant la réunion de cadrage.

6.Méthodologie

L'évaluation sera menée en conformité avec les lignes directrices d'évaluation d'ONU Femmes et les normes du GNUM, en particulier celles qui prescrivent l'intégration de la perspective des droits humains et de l'égalité des sexes dans l'approche et le processus de l'évaluation. La méthodologie de cette évaluation devra être sensible au genre, axée sur les droits humains et assurer l'inclusion des catégories marginalisées telles que les personnes vivant avec un handicap, en lien avec la stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap.

Afin de répondre aux questions d'évaluation proposées, l'évaluation devra recourir à toute la panoplie d'outils disponibles pour collecter et analyser les informations pertinentes et être pleinement participative de la phase de planification à l'étape de l'élaboration du rapport. En particulier, elle utilisera les méthodes de collecte de données suivantes :

Revue documentaire

L'évaluateur/trice se familiarisera avec le projet à travers la revue des documents pertinents qui seront mis à disposition en début de mission par l'équipe en charge de la gestion de l'évaluation.

Entretien avec les personnes-ressources

L'évaluation devra également réaliser en début de mission un mapping détaillé des parties prenantes de sorte à identifier les personnes-ressources à interviewer. Les entretiens doivent être organisés sous un format semi-structuré de manière à inclure, par exemple, des discussions en focus group, des entretiens individuels, des enquêtes, et/ou des exercices participatifs avec la communauté/les individus.

Visites de terrain, questionnaire et enquête

Une stratégie d'échantillonnage doit être identifiée pour détailler les techniques de sélection qui seront utilisées pour choisir les sites à visiter lors des descentes sur le terrain et réaliser les observations. Pendant les présences sur sites, des entretiens (questionnaire et enquête) seront réalisés avec la communauté et l'évaluateur/trice s'assurera que la perspective du groupe le plus vulnérable est prise en compte dans la consultation.

L'évaluateur/trice peut utiliser une combinaison de méthode qualitative et quantitative pour l'analyse des données. Toutefois, l'évaluation est attendue d'estimer la contribution du projet sur le changement des conditions de vie des populations ciblées. Il convient de noter que :

- Une méthodologie plus détaillée, un plan de travail détaillé et un plan de mission indiquant clairement le calendrier des activités, les délais et l'utilisation des ressources livrables ainsi que la matrice d'évaluation seront élaborés et présentés par l'évaluateur/trice sur la base de la durée d'exécution de l'évaluation ;
- L'évaluation telle que conçue devra s'appuyer sur des questions d'évaluation détaillées et approuvées par le Comité de Gestion de l'Évaluation puis organisées en une matrice d'évaluation ;
- La liste des sources d'informations recueillies devra être annexée au rapport ;
- Des mesures devront être prises pour garantir la qualité des données, la fiabilité et la validité des outils et méthodes de collecte de données tout en veillant à ce qu'ils soient sensibles à la dimension genre, aux droits humains et à l'inclusion du handicap ;
- La stratégie de communication et de diffusion des résultats de l'évaluation devra être proposée.

7. Critères et questions d'évaluation

L'évaluation doit être guidée, sans s'y limiter, par les questions d'évaluation énumérées ci-dessous. L'évaluateur/trice sélectionné-e devra affiner ces interrogations en étroite consultation avec les principales parties prenantes pour que des réponses appropriées soient apportées à des questions clés en matière d'évaluation. Sur la base de ces consultations, l'évaluateur/trice élaborera une matrice d'évaluation qui comprendra les questions clés, les critères d'évaluation, les indicateurs, les sources d'information à utiliser ainsi que les moyens de contre-référence.

Pertinence

- Dans quelle mesure l'intervention est-elle pertinente par rapport aux besoins et priorités définis par les bénéficiaires ? Ont-ils été consultés pendant la conception et la mise en œuvre du projet ?
- Les objectifs et les résultats escomptés sont-ils pertinents par rapport aux priorités nationales ? Sont-ils clairs et réalistes au vu des ressources disponibles ?
- Les arrangements institutionnels prévus sont-ils adéquats par rapport aux enjeux ?
- Le cadre de résultats (indicateurs) défini est-il pertinent et adapté pour la mesure des résultats ? Le cadre des résultats est-il cohérent ?
- Quels sont les points forts et les faiblesses au niveau de la conception du projet ?

Cohérence

- L'intervention est-elle cohérente au regard de la Note Stratégique 2021-2025 d'ONU Femmes Côte d'Ivoire ?
- Comment les interventions du projet sont-elles alignées sur les approches recommandées par les unités régionales et du siège d'ONU Femmes ?
- Dans quelle mesure les interventions du projet sont-elles stratégiquement cohérentes avec les interventions similaires d'autres acteurs clés, notamment les agences des Nations Unies ?

Efficacité

- Des progrès vers les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué à la réalisation des objectifs du projet ?
- Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué aux effets escomptés ?
- Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation ou non des effets ?
- Quelles sont les principales difficultés rencontrées et quelles en sont les causes ?
- Dans quelle mesure les structures de coordination mises en place dans le projet ont-elles fonctionné ?
- Dans quelle mesure la population cible, les citoyens, les participants, les autorités locales et nationales se sont-ils approprié le projet en y jouant un rôle actif ?

Efficience

- Quel est le taux d'exécution au niveau global et par produit ?
- Dans quelle mesure les ressources (financières, humaines et informationnelles) investies dans le cadre de la mise en œuvre du projet ont-elles été utilisées de manière optimale au regard des résultats atteints ?
- Les ressources étaient-elles suffisantes par rapport aux résultats atteints ?
- Les méthodes choisies pour l'exécution ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus ?
- Les produits et services ont-ils été livrés à temps et à moindre coût grâce à l'adoption et/ ou l'utilisation de mécanismes et approches particulières ?

- Les produits et services ont-ils été livrés à temps et à moindre coût grâce à l'adoption et/ ou l'utilisation de mécanismes et approches particulières ?

Durabilité

- Quel est le taux d'exécution au niveau global et par produit ?
- Dans quelle mesure les ressources (financières, humaines et informationnelles) investies dans le cadre de la mise en œuvre du projet ont-elles été utilisées de manière optimale au regard des résultats atteints ?
- Les ressources étaient-elles suffisantes par rapport aux résultats atteints ?
- Les méthodes choisies pour l'exécution ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus ?
- Les produits et services ont-ils été livrés à temps et à moindre coût grâce à l'adoption et/ ou l'utilisation de mécanismes et approches particulières ?

Genre, Équité et Droits humains

- Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus de mise en œuvre du projet ?
- Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / transparence nationale ?
- Le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi du programme a-t-il été participatif ?
- Les parties prenantes ont-elles eu la possibilité de donner leur avis ? Dans quelle mesure le processus a-t-il été utile ?

Inclusion de handicap

- Les personnes en situation de handicap ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?
- Quelle partie des bénéficiaires sont des personnes en situation de handicap ?
- Quelles sont les barrières auxquelles les personnes en situation de handicap ont dû faire face ?

8.Parties prenantes

Les principales parties prenantes qui participeront à cette évaluation sont les suivantes :

- Le comité de gestion de l'évaluation qui participera à la préparation et à la conduite de cette évaluation, et sera responsable de l'approbation des livrables ;
- Le groupe de référence qui fournira des inputs aux livrables ;
- Les partenaires de mise en œuvre de ce projet qui participeront à la conduite de cette évaluation ;
- Les bénéficiaires du projet ;
- L'évaluateur/trice qui réalisera cette évaluation.

9. Calendrier de l'évaluation

Les principales parties prenantes qui participeront à cette évaluation sont les suivantes :

La durée de l'évaluation est estimée à 25 jours ouvrables, étalés sur 2 mois, et répartis comme suit, à titre indicatif, avec un chronogramme qui sera retenu sur la base de la méthodologie et du plan de travail proposés par le/la consultant-e au démarrage de l'évaluation :

Tâches	Durée (en jour)	Responsable
Briefing avec ONU Femmes et les partenaires nationaux du projet	1	Gestionnaire de l'Évaluation
Phase de préparation et transmission du rapport de démarrage	3	Consultant-e
Conduite de l'évaluation, collecte et analyse des données, visite de terrain	10	Consultant-e
Présentation des constatations et recommandations avec les partenaires du projet	1	Consultant-e
Élaboration et soumission du rapport provisoire	7	Consultant-e
Prise en compte des commentaires et soumission du rapport intérimaire	2	Consultant-e
Intégration des observations au rapport intérimaire et soumission pour approbation finale	1	Consultant-e

10. Produits attendus

L'évaluateur/trice devra présenter les livrables suivants, transmis en version papier (format A4) et sur support informatique (email, clé USB) en format Word et Excel, en français:

- **Rapport de démarrage** : en consultation avec l'équipe d'ONU Femmes et le Groupe de référence, l'évaluateur/trice élaborera une méthodologie, des instruments de collecte de données et un plan d'évaluation conformes aux présents termes de référence.
- **Présentation des conclusions préliminaires** : dès la fin de la collecte de données et de l'analyse des données, l'évaluateur/trice animera une séance de présentation des résultats préliminaires de manière à offrir aux parties prenantes l'opportunité d'apporter des contributions et autres commentaires aux premières conclusions et autres résultats issus de l'analyse des données.
- **Rapport provisoire** : la première mouture du rapport devra être soumise pour examen et commentaires au Groupe de Référence. Ensuite, la version améliorée du rapport d'évaluation sera soumise au Comité de Gestion de l'Évaluation.
- **Rapport intérimaire d'évaluation** : le rapport intérimaire d'évaluation aura pris en compte tous les commentaires reçus du Groupe de Référence et du Comité de Gestion de l'Évaluation au rapport provisoire.
- **Rapport final de l'évaluation** : il s'agit du rapport validé par le Comité de Gestion de l'Évaluation après intégration des observations faites au rapport intérimaire. Le rapport d'évaluation est ainsi dit final lorsqu'il est approuvé par le Comité de Gestion de l'Évaluation.

Les paiements seront effectués comme suit :

- 30% du paiement total à l'approbation du rapport de démarrage ;
- 30% du paiement total à l'approbation du rapport provisoire ;
- 40% du paiement total à l'approbation du rapport final d'évaluation.

N.B. : Tout paiement est subordonné à la soumission des livrables et à leur approbation par le Groupe de Gestion de l'Évaluation. L'approbation sera faite sur la base des standards de qualité [GERAAS \(système global d'examen et d'analyse des rapports d'évaluation\)](#). Un rapport est réputé "final" lorsque le Groupe de Gestion de l'Évaluation estime qu'il reflète toutes les suggestions d'amélioration.

Toutes les premières ébauches et produits finaux, y compris les documents de référence, les rapports analytiques et les données brutes doivent être fournis dans une version électronique compatible avec Word ou Excel pour Windows.

Les enregistrements des entretiens individuels et focus groups ainsi que leurs retranscriptions doivent également être fournis dans des formats compatibles avec VLC (enregistrements) et Word (retranscriptions) pour Windows.

Tous les rapports d'évaluation soumis doivent inclure des versions MS Word et PDF. Tous les livrables doivent être fournis en français.

L'évaluation doit être réalisée selon les normes les plus strictes et dans les délais impartis afin d'être qualifiés à intégrer la liste restreinte des évaluations annuelles exceptionnelles au siège d'ONU Femmes.

L'évaluateur/trice devra soumettre une ébauche de rapport à ONU Femmes dans les délais. ONU Femmes sollicitera les réactions des membres du Comité Directeur de l'Évaluation, du Comité de Gestion de l'Évaluation et du Groupe de Référence de l'Évaluation afin de permettre à l'évaluateur/trice de finaliser son rapport.

Le rapport final sera aligné sur les paramètres GERAAS d'ONU Femmes et sera structuré comme suit :

- Titre ;
- Résumé exécutif ;
- Historique et objectif de l'évaluation ;
- Contexte / Historique et description du projet ;
- Objectifs et portée de l'évaluation ;
- Méthodologie et limites de l'évaluation ;
- Constatations : pertinence, efficacité, efficience, durabilité, genre, équité et droits humains et inclusion de handicap ;
- Conclusions ;
- Recommandations ;
- Leçons apprises et innovations ;
- Proposition de la direction et stratégie de diffusion.

L'évaluateur/trice devra annexer les éléments suivants au rapport final :

- Les termes de référence ;
- Les outils de collecte des données ;
- La liste de réunions/consultations auxquelles il/elle a assisté ;
- La liste de personnes ou organisations avec lesquelles il/elle s'est entretenu-e,

L'évaluateur/trice devra annexer les éléments suivants au rapport final :

- Les termes de référence ;
- Les outils de collecte des données ;
- La liste de réunions/consultations auxquelles il/elle a assisté ;
- La liste de personnes ou organisations avec lesquelles il/elle s'est entretenu-e,
- La liste de documents/publications revu-e-s et cité-e-s,
- Toute autre information qu'il/elle jugera utile pourra aussi être ajoutée.

11. Gestion de l'évaluation : rôles et responsabilités

L'évaluation est initiée par le Comité de Direction de l'Évaluation qui, à ce titre, agit en tant que mandataire de l'évaluation. Il approuve les termes de référence et le rapport final de l'évaluation et émet une réponse administrative à la suite des recommandations du rapport d'évaluation. La réponse administrative ou réponse managériale est un outil qui indique comment les recommandations de l'évaluation seront prises en compte et précise le mécanisme de suivi qui sera adopté, détermine qui en sera responsable et l'échéance de mise en œuvre de l'action dans l'objectif d'améliorer la performance globale et la qualité des projets, programmes et stratégies en cours et ceux à venir.

Le processus d'évaluation du projet sera dirigé par le Comité de Gestion de l'Évaluation qui fournit l'orientation globale et les conseils relatifs à la conduite de l'évaluation. Le Spécialiste Régional de l'Évaluation d'ONU Femmes WCARO présidera ce comité. Le gestionnaire de l'évaluation sera responsable de la supervision quotidienne de l'évaluation pour la production d'un rapport de bonne qualité et en vue de minimiser les risques éventuels qui pourraient survenir au cours du processus. Le travail du/de la consultant-e, chargé-e de l'évaluation, sera supervisé par le gestionnaire de l'évaluation. En revanche, les aspects logistiques de l'évaluation liés aux consultations à Abidjan et à l'intérieur du pays ainsi que la conception et la diffusion des outils de collecte de données seront sous la responsabilité de l'évaluateur/trice. ONU Femmes s'occupera des aspects logistiques liés à l'organisation des différents ateliers envisagés au cours du processus d'évaluation.

Le Groupe de Référence est essentiel pour s'assurer que l'approche utilisée dans l'évaluation est solide et pertinente pour les parties prenantes du processus. Les membres du groupe de référence donneront des commentaires et des conseils à chaque étape du processus de l'évaluation : termes de références, rapport de démarrage, rapport provisoire et rapport intérimaire de l'évaluation. Au besoin, ils feront des suggestions aux commanditaires pour la réorientation du processus d'évaluation.

Structure Organisationnelle	Fonction	Membres
Comité de direction de l'Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Approuve l'initiation de l'évaluation, ses termes de référence et la dissémination de ses conclusions ; • Émet une réponse administrative à la suite des recommandations du rapport d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Représentante Résidente ONU Femmes (Présidente) • Responsable des Programmes ONU Femmes
Comité de gestion de l'Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Gère la sélection du/de la consultant-e, les arrangements contractuels ainsi que les paiements ; • Approuve les livrables et en assure la qualité ; • Garantit l'indépendance de l'évaluation ; • Assure la diffusion des conclusions et recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> • Spécialiste Régional de l'Évaluation, WCARO (Président) • Chargé de Suivi Évaluation ONU Femmes CIV (Gestionnaire de l'évaluation) • Analyste en Suivi et Évaluation, WCARO
Groupe de référence (Organe consultatif)	<ul style="list-style-type: none"> • Passe en revue le cahier des charges de l'évaluation ; • Émet des avis techniques à des étapes clés de l'évaluation (rapport de conception initial, première version du rapport d'évaluation) ; • Appui la diffusion du rapport final de l'évaluation, en particulier les conclusions et recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> • Banque Africaine de Développement • Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant • Ministère du Commerce • Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (Direction de l'Alphabétisation et de l'Éducation Non Formelle) • Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) • Projet de Pôle Agro-Industriel dans la région du Bélier (2PAI-Bélier)

12. Éthique de l'évaluation

La réalisation de cette évaluation devra être basée sur les principes énoncés dans les [normes et standards en matière d'évaluation au sein du Système des Nations Unies du GNUE](#), et les principes éthiques et déontologiques. Cette évaluation devra s'attacher à mettre en lumière les principaux critères de qualité d'une évaluation, à savoir l'utilité de l'information fournie, sa crédibilité, ainsi que sa pertinence et sa valeur ajoutée.

L'évaluateur/trice est tenu-e de fournir un plan détaillé sur la façon dont les principes suivants seront assurés tout au long de l'évaluation (voir [GNUE Directives éthiques pour](#) les descriptions) : i) le respect de la dignité et de la diversité; ii) le droit à l'autodétermination; iii) une représentation équitable; iv) le respect des codes pour les groupes vulnérables (par exemple, l'éthique de la recherche impliquant des jeunes enfants ou des groupes vulnérables); v) réparation; vi) la confidentialité; et vii) l'évitement de dommages.

Des garanties spécifiques doivent être mises en place pour protéger la sécurité (physique et psychologique) des répondants et ceux/celles qui collectent les données. Ci-après des points obligatoires de ces garanties :

- Un plan est en place pour protéger les droits du répondant, y compris la vie privée et la confidentialité ;
- L'intervieweur ou collecteur de données est formé dans la collecte des informations sensibles ;
- Les outils de collecte de données sont conçus d'une manière qui soit culturellement appropriée et ne créent pas de problèmes aux répondants ;
- L'intervieweur ou collecteur de données obtient le consentement libre et éclairé des répondants ;
- Les visites terrain de collecte de données sont organisées en temps et lieu appropriés de manière à minimiser les risques pour les répondants ;
- L'intervieweur ou collecteur de données est en mesure de fournir des informations sur la façon dont les individus en situation de risque peuvent demander un soutien.

La valeur ajoutée de l'évaluation du projet est son impartial et systématique. Comme pour les autres étapes de l'évaluation, l'implication des parties prenantes ne doit donc pas interférer avec l'impartialité de l'évaluation. L'évaluateur/trice prend la décision finale sur les constatations, conclusions et recommandations du rapport d'évaluation et doit être protégé-e des pressions pour modifier les informations dans le rapport.

En outre, si l'évaluateur/trice identifie des problèmes d'actes répréhensibles, de fraude ou autre comportement contraire à l'éthique, les procédures de l'ONU Femmes doivent être suivies et la confidentialité maintenue. Le cadre juridique de l'ONU Femmes est chargé de résoudre le problème de non-conformité avec les normes de conduite des Nations Unies, d'accompagner les politiques de protection contre les représailles et interdisant le harcèlement et l'abus de pouvoir, de fournir un cadre cohérent visant à créer et à maintenir un environnement de travail harmonieux, de veiller à ce que les membres du personnel ne se livrent pas à tout acte répréhensible et que toutes les allégations d'actes répréhensibles soient signalées sans délai, une enquête et des mesures appropriées prises pour parvenir à la responsabilisation.

13. Profil requis

Les candidat-e-s devront présenter les preuves des capacités suivantes :

- Diplôme d'études supérieures en sciences humaines, sociologie, démographie, économie, droit, gestion de projet ou autres disciplines connexes, niveau BAC + 5 minimum ;
- Expérience avérée d'au moins 7 ans en matière de conception, suivi et évaluation de projets/programmes, en particulier dans le secteur du développement communautaire ;
- Connaissance approfondie et expérience dans l'application des méthodes d'évaluation qualitative et quantitative, la conduite de missions d'évaluation, le développement de plan d'évaluation assorti de démarche méthodologique ;
- Maîtrise des techniques participatives et autres approches de collecte et d'analyse des données ;
- Expérience en analyse de genre et approches fondées sur les droits de l'homme ;
- Excellente capacité de communication orale et écrite en français. La connaissance de l'anglais est un atout.

14. Soumission des candidatures

Les candidat-e-s intéressé-e-s sont appelé-e-s à postuler suivant les indications ci-dessous :

- Un CV détaillé n'excédant pas 5 pages avec références de réalisation de missions similaires et contacts des organisations pour lesquelles l'évaluateur a réalisé des travaux précédemment ;
- Une copie renseignée et signée du [Formulaire P11 ONU Femmes](#) ;
- Une proposition technique indiquant la compréhension des TDR, la méthodologie d'évaluation choisie, la matrice d'évaluation, un plan de travail détaillé et une ébauche des questionnaires ;
- Une offre financière tenant compte de tous les aspects exogènes et endogènes de l'évaluation de la façon la plus efficiente qui soit.

La présélection sera faite sur la base i) des qualifications et expériences en évaluation, ii) de l'évaluation des propositions techniques et iii) de l'analyse des offres financières. Seules les propositions techniques qui auront obtenu au moins 70 points sur 100 seront considérées pour l'analyse financière.

Les candidat-e-s présélectionné-e-s seront invité-e-s à soumettre deux rapports récents d'évaluation dont le/la candidat-e a été le principal auteur. L'analyse de ces rapports sera faite en utilisant les paramètres [GERAAS](#).

Une courte entrevue est prévue pour la sélection finale.

Toutes les candidatures peuvent être déposées en ligne via lien du site undp. Au plus tard le : 29/03/2023 à minuit. Les dossiers incomplets seront exclus.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Annexe 2 : Matrice d'évaluation

Critères	Question d'évaluation	Indicateur	Méthode de collecte des données	Source de données	Approche pour l'analyse des données
Pertinence	Dans quelle mesure l'intervention est-elle pertinente par rapport aux besoins et priorités définis par les bénéficiaires ? Ont-ils été consultés pendant la conception et la mise en œuvre du projet ?	Arrimage des stratégies et des actions avec les besoins et priorités des femmes dans l'agriculture	Revue documentaire Entretien	Documents de politique et de stratégie, PND, Document de projet	Analyse documentaire Analyse de contenu
	Les objectifs et les résultats escomptés sont-ils pertinents par rapport aux priorités nationales ? Sont-ils clairs et réalistes au vu des ressources disponibles ?	Cohérence entre les objectifs, les résultats, les actions menées et les stratégies	Revue documentaire Entretien	Documents de politique et de stratégie, PND, Document de projet	Analyse documentaire Analyse de contenu
	Le cadre de résultats (indicateurs) défini est-il pertinent et adapté pour la mesure des résultats ? Le cadre des résultats est-il cohérent ?	Cohérence entre les objectifs, les résultats, les actions menées et les stratégies	Revue documentaire Entretien	Document de projet, Cadre de résultats, Rapport d'activité	Analyse documentaire Analyse de contenu
	Quels sont les points forts et les faiblesses au niveau de la conception du projet ?	Point des succès/forces, échecs et faiblesses, des opportunités /potentialités, les menaces et des obstacles pour chaque axe d'intervention du projet	Revue documentaire Entretiens Focus group	Rapports de progrès et de suivi	Analyse SWOT
	Dans quelle mesure le mécanisme de suivi et d'évaluation mis en place a-t-il permis de mesurer adéquatement les résultats et de suivre les progrès des interventions choisies ? Et comment cela pourrait-il être amélioré ?	Preuves documentées de la contribution du mécanisme de suivi et évaluation de la mesure adéquate des résultats	Revue documentaire Entretien	Cadre de suivi et évaluation y compris le cadre des résultats Document des indicateurs Rapport d'activités Entretien	Analyse descriptive, Analyse thématique, A analysée

Critères	Question d'évaluation	Indicateur	Méthode de collecte des données	Source de données	Approche pour l'analyse des données
	Dans quelle mesure l'assistance technique fournie par ONU Femmes (bureau régional/bureau de pays) a-t-elle été adaptée aux besoins des bénéficiaires (gouvernement, partenaires d'exécution et société civile) ? Comment cela pourrait-il être amélioré ?	<p>Description de l'approche régionale utilisée</p> <p>Preuve d'une capacité accrue du bureau de pays en matière d'accompagnement à l'autonomisation résultant de l'augmentation de l'assistance technique du bureau régional</p> <p>Description par les parties prenantes de l'assistance technique fournie et reçue</p> <p>Perceptions des intervenants à l'égard des contributions du partenaire technique</p>	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretien avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional et du bureau de pays</p>	<p>Documents des bureaux régionaux et de pays, y compris les directives techniques</p> <p>Rapports annuels de pays d'ONU Femmes et autres documents de programme</p> <p>Documents et rapports sur les programmes de pays et les projets spécifiques</p>	<p>Analyse descriptive</p> <p>Analyse thématique</p> <p>Triangulation de différentes sources de données</p>
Cohérence	L'intervention est-elle cohérente au regard de la Note Stratégique 2021-2025 d'ONU Femmes Côte d'Ivoire ?	Cohérence du projet avec la note stratégique d'ONU Femmes Côte d'Ivoire	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretien</p>	Note Stratégique 2021-2025 d'ONU Femmes Côte d'Ivoire	<p>Analyse de contenu</p> <p>Analyse documentaire</p>
	Comment les interventions du projet sont-elles alignées sur les approches recommandées par les unités régionales et du siège d'ONU Femmes ?	Alignement des interventions du projet sur les approches recommandées par les unités régionales et du siège d'ONU Femmes	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretien</p>	<p>Documents des bureaux régionaux et de pays,</p> <p>Note Stratégique 2021-2025 d'ONU Femmes Côte d'Ivoire</p>	<p>Analyse de contenu</p> <p>Analyse documentaire</p>
	Dans quelle mesure les interventions du projet sont-elles stratégiquement cohérentes avec les interventions similaires d'autres acteurs clés, notamment les agences des Nations Unies ?	Points de vue d'acteurs similaires notamment des agences des NU sur l'autonomisation des femmes	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretien avec acteurs des agences des NU</p>	<p>Document stratégique</p> <p>Rapport d'activités</p>	<p>Analyse de contenu</p> <p>Analyse documentaire</p>

Critères	Question d'évaluation	Indicateur	Méthode de collecte des données	Source de données	Approche pour l'analyse des données
Efficacité	Des progrès vers les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué à la réalisation des objectifs du projet ?	Taux de réalisation des activités réalisées prévues. Taux de réalisation des résultats prévus et des objectifs. Justification des écarts Facteurs ayant contribué à l'atteinte ou non des résultats/objectifs.	Revue documentaire Entretien	Planification globale et opérationnelle Rapports de progrès et de suivi Parties prenantes	Analyse quantitative et qualitative des données de la revue et des entretiens
	Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué aux effets escomptés ?	Perceptions et données probantes des intervenants à l'égard des activités et des stratégies du projet contribuant à l'autonomisation des femmes	Revue documentaire Entretien avec des informateurs clés avec des intervenants du gouvernement national Entretien avec le personnel des bureaux de pays d'ONU Femmes et les agences des NU Entretien avec les parties prenantes nationales	Documents relatifs aux programmes de pays Rapport d'activités Rapport d'études	Analyse descriptive Analyse du contenu

Critères	Question d'évaluation	Indicateur	Méthode de collecte des données	Source de données	Approche pour l'analyse des données
	Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation ou non des effets ?	Perceptions des parties prenantes des obstacles à la réalisation des objectifs du projet y compris le Covid-19	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretien avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du bureau régional, du bureau de pays, les parties prenantes nationales et les bénéficiaires, les partenaires techniques et financiers du développement, les institutions de développement local, y compris les dirigeants communautaires et religieux, Partenaires de mise en œuvre, y compris les OSC, les ONG, etc.</p>	<p>Documents et rapports sur les programmes de pays et les projets spécifiques d'ONU Femmes</p> <p>Rapports de suivi et d'évaluation</p> <p>Données de suivi sur l'autonomisation des femmes dans l'agriculture</p>	<p>Analyse secondaire des données</p> <p>Analyse descriptive</p> <p>Analyse thématique</p> <p>Analyse causale contributive</p> <p>Triangulation de différentes sources de données</p>
	Quelles sont les principales difficultés rencontrées et quelles en sont les causes ?	Perceptions des parties prenantes quant aux défis liés à l'intégration efficace des principes du genre, des droits de la personne et de l'équité, de l'inclusion du handicap au cours de la mise en œuvre des interventions	<p>Revue documentaire</p> <p>Entretiens avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au sein du Bureau régional d'ONU Femmes, bureau de pays, parties prenantes nationales</p>	<p>Documents et rapports de programme de pays et de projets spécifiques</p> <p>Rapports annuels</p> <p>Rapports de suivi et d'évaluation</p> <p>Littérature nationale et internationale</p>	<p>Analyse de contenu</p> <p>Analyse documentaire</p>

Critères	Question d'évaluation	Indicateur	Méthode de collecte des données	Source de données	Approche pour l'analyse des données
	Dans quelle mesure les structures de coordination mises en place dans le projet ont-elles fonctionné ?	Données probantes sur l'alignement du contenu des documents de planification des programmes par rapport aux plans stratégiques nationaux existants	Revue documentaire Entretien avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au bureau régional d'ONU Femmes, bureau de pays Ministères et institutions gouvernementales Partenaires techniques et financiers au développement	Documents et rapports sur la mise en œuvre du projet Rapport de coordination Rapports annuels	Analyse descriptive Analyse du contenu Analyse de la théorie du changement (ToC) du programme et de ses hypothèses
	Dans quelle mesure la population cible, les citoyens, les participants, les autorités locales et nationales se sont-ils approprié le projet en y jouant un rôle actif ?	Niveau d'appropriation des stratégies d'intervention par les acteurs, Évaluation de la capacité des parties prenantes à diffuser les enseignements du projet dans leur environnement	Revue documentaire Entretien	Documents et rapports sur la mise en œuvre du projet Rapport de coordination Rapports annuels	Analyse documentaire Analyse de contenu Analyse des potentialités et des obstacles

Critères	Question d'évaluation	Indicateur	Méthode de collecte des données	Source de données	Approche pour l'analyse des données
Efficiences	Quel est le taux d'exécution au niveau global et par produit ?	Taux d'exécution du budget	Revue documentaire Entretiens	Rapports d'activités Rapports financiers Rapport d'audit Procédures administratives et financières Équipe du projet Acteurs locaux	Analyse documentaire Analyse de contenu Analyse coût efficacité
	Dans quelle mesure les ressources (financières, humaines et informationnelles) investies dans le cadre de la mise en œuvre du projet ont-elles été utilisées de manière optimale au regard des résultats atteints ?	Rapport coûts efficacité du projet Respect des dispositions en place pour la transparence dans la gestion Facteurs ayant contribué à l'efficacité	Revue documentaire Entretiens	Rapports d'activités Rapports financiers et d'audit Procédures administratives et financières Équipe du projet Acteurs locaux	Analyse documentaire Analyse de contenu Analyse coût efficacité
	Les ressources étaient-elles suffisantes par rapport aux résultats atteints ?	Perceptions des intervenants quant au caractère suffisant des ressources allouées	Revue documentaire Entretien avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au bureau régional d'ONU Femmes, bureau de pays Ministères et institutions gouvernementales Partenaires techniques et financiers au développement Partenaires de mise en œuvre	Rapports d'activités Rapports financiers et d'audit Rapport annuel Rapport de suivi et évaluation	Analyse descriptive Analyse de contenu/ thématique Analyse causale contributive

Critères	Question d'évaluation	Indicateur	Méthode de collecte des données	Source de données	Approche pour l'analyse des données
	Les méthodes choisies pour l'exécution ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus ?	Perceptions des intervenants quant au caractère suffisant des ressources allouées	Revue documentaire Entretien avec des informateurs clés avec les parties prenantes concernées au bureau régional d'ONU Femmes, bureau de pays Ministères et institutions gouvernementales Partenaires techniques et financiers au développement Partenaires de mise en œuvre	Rapports d'activités Rapports financiers et d'audit Rapport annuel Rapport de suivi et évaluation	Analyse descriptive Analyse de contenu/thématique Analyse causale contributive
	Les produits et services ont-ils été livrés à temps et à moindre coût grâce à l'adoption et/ou l'utilisation de mécanismes et approches particulières ?	Perceptions d'ONU Femmes et des parties prenantes quant à la rapidité de l'appui d'ONU femmes, du rendu des livrables par les parties prenantes et sur les mécanismes déployés	Revue documentaire Entretien avec des informateurs clés, les parties prenantes	Document de projet Rapport d'activités Rapport de suivi et évaluation	Analyse descriptive Analyse thématique
Durabilité	La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie appropriée de durabilité et de sortie ?	Description des mécanismes de pérennisation des acquis mis en place à la conception du projet	Revue documentaire Entretien	Documents du projet Rapports d'activités Parties prenantes	Analyse documentaire Analyse de contenu Analyse des potentialités et des obstacles

Critères	Question d'évaluation	Indicateur	Méthode de collecte des données	Source de données	Approche pour l'analyse des données
	Quel a été le degré d'appropriation du projet par la partie nationale et les communautés ?	Niveau d'appropriation des stratégies d'intervention par les acteurs	Entretien Focus group	Documents du projet Rapports d'activités Parties prenantes	Analyse documentaire Analyse de contenu Analyse des potentialités et des obstacles
	Quelle est la probabilité que les résultats du projet soient durables sur le long terme, indépendamment de l'aide extérieure ?	Niveau d'appropriation des stratégies d'intervention par les acteurs	Revue documentaire Entretien	Rapports d'activités Rapports financiers et d'audit Rapport annuel Rapport de suivi et évaluation	Analyse descriptive Analyse de contenu/ thématique Analyse causale contributive
	Dans quelle mesure le projet a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ? Quels sont les effets catalytiques du projet ?	Description de la nature et de la qualité de la collaboration entre les parties prenantes de façon générale et en matière de prise en charge des femmes victimes de violences sexuelles de façon spécifique Contribution du projet au renforcement de la collaboration et de la synergie d'action	Revue documentaire Entretien	Rapport annuel Rapport de suivi et évaluation	Analyse documentaire Analyse de contenu
Genre, équité et droits humains	Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus de mise en œuvre du projet ?	Niveau d'intégration des principes d'égalité des sexes dans les objectifs et les processus de mise en œuvre du projet	Revue documentaire Entretien	Document de projet Rapport annuel Rapport de suivi et évaluation	Analyse documentaire Analyse de contenu Analyse des potentialités et des obstacles

Critères	Question d'évaluation	Indicateur	Méthode de collecte des données	Source de données	Approche pour l'analyse des données
	Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/ l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / transparence nationale ?	Niveau d'intégration des principes des droits humains dans la conception et la mise en œuvre du projet	Revue documentaire Entretien	Document de projet Rapport annuel Rapport de suivi et évaluation	Analyse documentaire Analyse de contenu Analyse des potentialités et des obstacles
	Le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi du programme a-t-il été participatif ?	Niveau d'implication des parties prenantes nationales à la conception du projet	Revue documentaire Entretien	Document de projet Rapport annuel Rapport de suivi et évaluation	Analyse documentaire Analyse de contenu Analyse des potentialités et des obstacles
	Les parties prenantes ont-elles eu la possibilité de donner leur avis ? Dans quelle mesure le processus a-t-il été utile ?	Niveau d'implication des parties prenantes nationales à la conception du projet	Revue documentaire Entretien	Document de projet Rapport d'activités	Analyse documentaire Analyse de contenu
Inclusion de handicap	Les personnes en situation de handicap ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?	Niveau d'implication des personnes en situation de handicap à la conception du projet	Revue documentaire Entretien	Document de stratégie Document de projet Rapport d'activités Rapport de suivi et évaluation	Analyse documentaire Analyse de contenu Analyse des potentialités et des obstacles
	Quelle partie des bénéficiaires sont des personnes en situation de handicap ?	Proportion de bénéficiaires en situation de handicap bénéficiant/participant du projet	Revue documentaire Entretien	Document de stratégie Document de projet Rapport d'activités Rapport de suivi et évaluation	Analyse documentaire Analyse de contenu Analyse des potentialités et des obstacles

Critères	Question d'évaluation	Indicateur	Méthode de collecte des données	Source de données	Approche pour l'analyse des données
	Quelles sont les barrières auxquelles les personnes en situation de handicap ont dû faire face ?	Obstacles aux personnes en situation de handicap	Revue documentaire Entretien	Document de stratégie Document de projet Rapport d'activités Rapport de suivi et évaluation	Analyse documentaire Analyse de contenu Analyse des potentialités et des obstacles
	Dans quelle mesure les interventions ont-elles permis de surmonter les obstacles qui empêchent les filles et les femmes vivant un handicap de développer leur activité agricole dans la perspective de leur autonomisation ?	Capacité du projet y compris des acteurs à atténuer les obstacles limitant le développement et l'autonomisation des filles et femmes dans la mise en œuvre de leur activité	Revue documentaire Entretien	Document de stratégie Document de projet Rapport d'activités Rapport de suivi et évaluation	Analyse documentaire Analyse de contenu Analyse des potentialités et des obstacles

Annexe 3 : Répertoire des personnes rencontrées dans la cadre de la collecte de données

Date	N°	Nom et prénoms	Structure	Service	Fonction	Téléphone	Courriel
AXE ATTINGOUAKRO-YAMOOUSSOUKRO							
11.09.23	01	KOUAKOU Guy Roland	UNW	SE	Assistant Planification, Suivi et Rapportage	07 68 47 89 95	guy-roland.kouakou@unwomen.org
12.09.23	02	BADE Marie Epse NASSA	ANADER	CD/AACV	Cheffe de Division Appui à l'Autonomisation des CV	01 02 03 84 63	berthebade@yahoo.fr
	03	AKA Tano Ladji	ANADER	DDCA	Chef de Cellule E-LAB	01 01 55 56 92	tanoallan@anader.ci
	04	KOUASSI Epse AGNERO Aya Sylvie	ANADER	DAOPA	Cheffe de Cellule Appui aux OPA	01 02 02 03 04	sylvie_akouassi@yahoo.fr
	05	COULIBALY Seydou	ANADER	DT	Chef de Division Digitalisation du Conseil A	01 01 05 04	seydoucoulibaly82@yahoo.fr
	06	KONAN Paul	ANADER	DISI	Chef de Division Réseau	01 41 23 39 42	kokan@anader.ci
25.09.23	07	TOUVOLY Bi Zoro Bernard	DRMFFE	DRMFFE Yamoussoukro	DR	07 47 15 28 83	bivotouvo@gmail.com
	08	ADE Née GOURI Larissa	DRMFFE	Genre	Chef de service	07 07 91 93 50	jevousaime2301@gmail.com
	09	KOUAKOU Aménan	EKLOYEWOUN	Secrétariat	Secrétaire	07 47 65 69 57	
26.09.23	10	KOUASSI Sainte Sébastienne Aya	2PAI Bélier	Genre	Experte en Genre	07 58 79 09 11	sebastienneaya@yahoo.fr
	11	GUIRIGA Franck S.	ANADER	Zone Yamoussoukro	Chef de zone	07 08 78 25 83	anaderyakro@gmail.com
	12	KOFFI Kouakou Martin	DR Agriculture	Direction	Directeur	07 07 06 40 31	
	13	KOUAKOU Adjoua Suzanne Epse N'DA	REFAD-CI	Direction	Présidente	07 07 35 07 33	

Date	N°	Nom et prénoms	Structure	Service	Fonction	Téléphone	Courriel
26.09.23	14	KOUAKOU K. Arnaud	Préfecture	Préfecture	Secrétaire Général	07 07 92 59 93	prefectureyamoussoukro@gmail.com
27.09.23	15	SEMOU Amenan Solange	APCV FADA	APCV FADA	Présidente	07 58 21 80 38	
	16	N'GUESSAN Paulette Konan	APCV FADA	APCV FADA	Secrétaire Générale	07 57 69 21 57	
	17	PODO Kra Paulette	APCV FADA	APCV FADA	Secrétaire Générale Adjointe	07 47 71 18 34	
	18	N'DRI Akissi Catherine	APCV FADA	APCV FADA	Membre	07 87 67 17 73	seydoucoulibaly82@yahoo.fr
28.09.23	19	KOUAME Amani Catherine	GBEGBE	GBEGBE	Membre	07 58 16 31 81	bivotouvo@gmail.com
	20	KOUASSI Aya Thérèse	GBEGBE	GBEGBE	Présidente	07 58 60 02 78	
	21	YAO Amenan Solange	GBEGBE	GBEGBE	Membre		
	22	YAO Adjoua Emilienne	GBEGBE	GBEGBE	Membre	01 52 84 95 03	
	23	YAO Ahou Elisabeth	GBEGBE	GBEGBE	Membre	07 07 55 72 90	
29.09.23	24	YAO Amenan Nicole	Association EYO de Yobouekro	Association EYO de Yobouekro	Présidente	07 49 33 61 26	sebastienneaya@yahoo.fr
	25	KOUAKOU Aya Nathalie			Membre	01 73 96 18 08	anaderyakro@gmail.com
	26	KOUA Tano Sylvie			Membre	07 47 24 65 60	
	27	N'GORAN Ahou Noëlle			Membre	01 73 42 78 21	
	28	KOUADIO Amino Hortense			Membre	01 51 30 46 01	

Date	N°	Nom et prénoms	Structure	Service	Fonction	Téléphone	Courriel
30.09.23	29	KOUASSI Pacôme N'dri	EBOTIKOUN	EBOTIKOUN	Accompagnateur	07 58 70 15 14	
	30	KONAN Amlan Tatiana			Secrétaire	07 49 52 34 65	
	31	KONA Aya Rosine			Membre	07 49 14 73 97	
	32	BOHOUSSOU Roxane			Membre	07 68 64 05 70	
	33	AKA Aya Gisèle			Membre	07 89 51 89 36	
	34	N'GORAN Amino Flore			Trésorière	07 57 25 23 80	
	35	KOUAKOU Affoué Justine			Membre	01 32 99 12 39	
	36	KONA Amino Wenceslas			Membre	07 48 98 99 41	
	37	KOUASSI Amlan Denise			Conseillère	07 47 51 30 77	
06.10.23	38	YAPO Y. Benjamin	DAAJE	Sous-Direction de la Digitalisation	Sous-Directeur	07 48 71 47 89	benjaminypo@gmail.com
AXE DJEKANOU-TOUMODI							
	1	TOUHOU M. Godefroy	Préfecture de Toumodi	Secrétariat général	Secrétaire général	07 09 97 35 29	touhoudefroy@yahoo.fr
	2	KOUADIO K. Clément	Mairie	Secrétariat général	Secrétaire général	07 48 97 85 07	Kouadioclement2012@gmail.com
	3	YAO A. Thérèse	Mieurassou d'Abli-Alloukro	Moissonneur	Secrétaire générale	07 09 49 41 92	
	4	KOUADIO Ahou Suzanne	Coopérative Gamien Clossou de Kodoumbo	Moissonneur	Trésorière générale	07 08 53 05 90	

Date	N°	Nom et prénoms	Structure	Service	Fonction	Téléphone	Courriel
	5	KOUASSI N'Dah Amelan		Moissonneur	Membre	07 09 12 30 57	
	6	BROU Adjoua Claudine	Ekanébonou	Moissonneur	Présidente	07 88 25 47 97	Kouadioclement2012@gmail.com
	7	KOFFI Brou Solange	d'Assouvouè	Moissonneur	Membre	07 07 11 01 00	
	8	CHEVROU Constance	Hevier de	Moissonneur	Membre	07 48 21 02 44	
	9	KOUAME Marie	Tontonou	Moissonneur	Membre	07 07 76 28 17	
	10	KONAN Kouamé	Quartier Djekekro de Toumodi		Leader communautaire	05 05 66 95 60	
	11	KOUADIO Aya Justine	Anouanzè pkin	Femmes de Toumodikro	Présidente	07 6819 51 33	
	12	KOUADIO Amenan Constantine	ASCAFED de Djékanou	ASCAFED de Djékanou	Présidente	07 08 58 61 02	
	13	KOUAKOU N'Goran			Membre	07 49 75 69 87	
	14	YAO Bah Kanga			Membre	07 59 51 92 27	
	15	KOUADIO Aya			Membre	07 04 42 03 32	
	16	KONAN N'Goran Estelle			Membre	05 04 21 24 27	
	17	KOUAME Amenan			Membre		
	18	KOUAKOU Ahou			Membre	01 01 22 35 56	
	19	M'BRA Amoin			Membre		
	20	KOFFI Affoué Clarisse			Trésorière	07 47 01 59 97	
	21	KOFFI Afouet Marie- Noëlle			Membre	07 07 42 53 29	
	22	KOUAME Affoué			Membre	07 77 44 71 90	

Date	N°	Nom et prénoms	Structure	Service	Fonction	Téléphone	Courriel
	23	M'BRA Affoué épse J. Kouakou			Membre	07 57 43 04 53	prefectureyamoussoukro@gmail.com
	24	Nanan M'BRA Kouakou Rémi	Chefferie de Djékanou		Chef de village	07 49 18 49 47	
	25	AMANI Koffi Fulgence	DD Agriculture de Djékanou		ITA	01 40 02 09 13	bivotouvo@gmail.com
	26	DIGBA Georgette	DD Agriculture		APVA	07 08 16 40 65	
	27	YAO Akissi Brigitte	CFADDD de Djékanou	CFADDD de Djékanou	Présidente	07 58 24 56 81	
	28	LOUKOU Aya			Vice-présidente	07 09 43 34 23	
	29	N'GUESSAN Isabelle			SG	07 48 06 80 64	
	30	KOUAKOU Aya Marie-Joëlle			Trésorière adjointe	07 58 83 01 77	
	31	KOUASSI Ahou Reine			Trésorière	07 09 09 15 95	
	32	OKA AYA MARIE-CHANTAL	Groupement AWANYEKPA de Bolékro	Groupement AWANYEKPA de Bolékro	Présidente	07 87 07 02 79	
	33	N'GORAN AKISSI LUCIENNE			SG	07 08 13 67 48	
	34	KONAN AKISSI ALPHONSINE			Membre	05 55 24 31	
	35	KOUAKOU A. MARINA			Membre		
	36	KOUAKOUA AYA FLORE			Membre		
	37	KOUADIO BROU BERTINE			Membre		
	38	KONAN TEKI GODA			SGA		
	39	KONAN K. ODETTE	MEMBRE				

Date	N°	Nom et prénoms	Structure	Service	Fonction	Téléphone	Courriel
AXE DIDIEVI-TIEBISSOU							
25.09.23	1	DJEREHE Claude	Ministère de l'Intérieur	Sous-préfecture de TIEBISSOU	Sous-Préfet	07 58 68 65 38	Djereheclaude@yahoo.fr
26.09.23	2	YAO Amino Elisabeth	EYO ENIAN	Bomizambo	Présidente	07 77 28 12 73	
	3	N'DA Kouadio			Conseiller	07 07 69 05 76	
	4	KOUAKOU Aya Yvette			Secrétaire générale adjointe	07 59 19 06 46	
	5	GOLI Amani Yvette			Membre	07 58 54 88 72	
	6	AMANI Amino Leoni			Membre		
	7	DJAI Bohoussou			Membre		
	8	TANOH N'Guessan			Chef de village		
	9	TANOH N'dri			Notable		
26.09.23	10	KOUACOU Konan Serge Eric	ENIEN NOU EYO	N'Gangro Nananfoué	SG	07 08 13 67 48	
	11	KOUAME Amenan Victorine			Présidente	07 08 07 62 76	
	12	KOFFI Aho Juliette			Secrétaire Adjointe	07 57 04 66 69	
	13	KOUADIO Amino			Membre	05 05 17 20 86	
	14	KOUACOU Amino Solange			Membre	07 48 69 05 39	

Date	N°	Nom et prénoms	Structure	Service	Fonction	Téléphone	Courriel
	15	KONAN Adjoua Bertine	EBOU YE KUN	Ahougnassou N'gbanou	Présidente	07 68 65 85 61	
	16	KOUADIO Adjoua			Secrétaire	07 58 87 19 38	
	17	KOUASSI Aya Evelyne			Membre	07 49 15 37 21	
	18	AKISSI Jacqueline			Membre		
26.09.23	19	KONAN Konan Norbert	SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE	Village de N'Globo	Secrétaire général	07 47 14 50 35	
	20	DIBI Kouassi Jean Jacke			Membre	07 59 61 91 78	
	21	KANGAH Adjoua			Trésorière	07 03 88 31 69	
	22	KONAN N'goran			Membre	07 49 14 42 70	
	23	AMANI Kouamé			Membre	07 88 98 94 27	
	24	KONAN Affoué			Membre	07 89 76 96 01	
	25	KOUAME Aya			Membre	07 69 68 50 54	
27.09.23	26	BOHOUSSOU Ahou	EBOU YE KUN	Ahougnassou N'gbanou	Membre	07 69 54 98 35	
	27	KOUADIO Ahou Germaine			Secrétaire Adjointe	07 68 61 69 56	
	28	KOFFI Aya Ble Chantal			Commissaire aux comptes	07 44 78 19 03	
	29	KOUASSI Adjoua			Membre		
	30	KOFFI Amon Georgette			Trésorière	07 57 72 25 61	
	31	N'GUESSAN Affoué Helene			Membre	07 97 30 16 98	
	32	KONAN Akissi Jeannette			Membre	07 69 52 76 54	

Date	N°	Nom et prénoms	Structure	Service	Fonction	Téléphone	Courriel
28.09.23	33	KATOU Arsène	Ministère de l'Intérieur	Sous-préfecture de TIEBISSOU	Sous-Préfet	07 47 57 39 70	katouarsene@gmail.com
	34	KABRAN Kacou	Mairie	Didiévi	SG de la Mairie	07 07 68 52 11	Tamikadivinetk@gmail.com
	35	YASSI Bolly Roselyne	Centre Social Diédiévi	Animation sociale	MEP	07 09 42 81 68	Dameouattara14@gmail.com
	36	DINGA Didier Jache	Centre Social Tiébissou	Assistance Éducative	Éducateur Préscolaire	07 59 50 21 94	Jachedinga19@gmail.com
	37	DIABATE Abiba		Secrétaire Assistante de Direction	Secrétaire Assistante de Direction	07 88 36 85 74	Abibadiabate01@gmail.com
	38	KOUAKOU Amino Françoise		Animation	MAEP	07 08 77 02 65	kouakouamoinfrançoise@gmail.com
	39	N'GORAN Aloyse N'dri		Protection familiale	MEP (Maîtresse d'Éducation Permanente)	07 09 37 74 18	aloysendringoran@gmail.com
	40	KOUAME Gbalou Pelagie		Tiébissou	Superviseur	07 07 44 15 23	pelagiegba@gmail.com
	41	Mme GUIBLY	Didiévi		07 58 64 88 73		
29.09.23	42	AKA Juste Armel	EBOU YE KUN	Ahounnassou N'ghanou	Encadreur	01 60 09 43 67	
	43	KONAN Ahou Yvonne	ESSOUBEISSOU	N'da Akissikro	Présidente des femmes	07 47 26 17 40	
	44	KOUAME Adja			Présidente	07 67 28 00 54	
	45	N'GUESSAN Kouassi François			Secrétaire Générale	07 09 92 93 94	
	46	YAO Amino Berthine			Trésorière	07 58 14 17 13	
	47	KOUACOU Yoboué Jeannette			Trésorière Adjointe	07 68 32 81 66	

Date	N°	Nom et prénoms	Structure	Service	Fonction	Téléphone	Courriel
	48	KOUACOU Amino Suzanne			Commissaire aux comptes	07 79 95 83 92	
	49	BOHOUSSOU Affoué Elisabeth			Commissaire au compte Adjointe	07 89 96 96 89	
29.09.23	50	KOFFI Aya	Société Coopérative ETREKPA	N'GUYAKRO	Présidente	07 48 54 40 66	
	51	KOUAME Kouacou			Membre	07 47 64 69 44	
	52	KOUASSI Konan Jacques			Secrétaire Général	07 57 75 49 77	
	53	KOFFI Prospère			Membre	07 08 55 99 48	
	54	SANGBE Kouassi			Conseiller	07 08 24 17 91	
	55	KOUASSI Amlan			Membre		
	56	TANOHO Akissi			Membre	07 58 28 80 68	
	57	KOUASSI Affoué Nadège			Secrétaire Générale Adjointe	07 48 54 89 96	
	58	KOUAME Augustin			Membre fondateur	07 48 88 36	
	59	KOUACOU Aya			Membre	07 77 15 25 88	

Numéro de la question	Question d'évaluation
PERTINENCE	
QE-PERT.1	Dans quelle mesure l'intervention est-elle pertinente par rapport aux besoins et priorités définis par les bénéficiaires ? Ont-ils été consultés pendant la conception et la mise en œuvre du projet ?
QE-PERT.2	Les objectifs et les résultats escomptés sont-ils pertinents par rapport aux priorités nationales ? Sont-ils clairs et réalistes au vu des ressources disponibles ?
QE-PERT.3	Les arrangements institutionnels prévus sont-ils adéquats par rapport aux enjeux ?
QE-PERT.4	Le cadre de résultats (indicateurs) défini est-il pertinent et adapté pour la mesure des résultats ? Le cadre des résultats est-il cohérent ?
QE-PERT.5	Quels sont les points forts et les faiblesses au niveau de la conception du projet ?
QE-PERT.6	Dans quelle mesure le mécanisme de suivi et d'évaluation mis en place a-t-il permis de mesurer adéquatement les résultats et de suivre les progrès des interventions choisies ? Et comment cela pourrait-il être amélioré ?
QE-PERT.7	Dans quelle mesure l'assistance technique fournie par ONU Femmes (bureau régional/ bureau de pays) a-t-elle été adaptée aux besoins des bénéficiaires (gouvernement, partenaires d'exécution et société civile) ? Comment cela pourrait-il être amélioré ?
COHÉRENCE	
QE-COHE.1	L'intervention est-elle cohérente au regard de la Note Stratégique 2021-2025 d'ONU Femmes Côte d'Ivoire ?
QE-COHE.2	Comment les interventions du projet sont-elles alignées sur les approches recommandées par les unités régionales et du siège d'ONU Femmes ?
QE-COHE.3	Dans quelle mesure les interventions du projet sont-elles stratégiquement cohérentes avec les interventions similaires d'autres acteurs clés, notamment les agences des Nations Unies ?
EFFICACITÉ	
QE-EFFICA.1	Des progrès vers les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué à la réalisation des objectifs du projet ?
QE-EFFICA.2	Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué aux effets escomptés ?
QE-EFFICA.3	Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation ou non des effets ?
QE-EFFICA.4	Quelles sont les principales difficultés rencontrées et quelles en sont les causes ?
QE-EFFICA.5	Dans quelle mesure les structures de coordination mises en place dans le projet ont-elles fonctionné ?
QE-EFFICA.6	Dans quelle mesure la population cible, les citoyens, les participants, les autorités locales et nationales se sont-ils approprié le projet en y jouant un rôle actif ?

Numéro de la question	Question d'évaluation
EFFICIENCE	
QE-EFFICI.1	Quel est le taux d'exécution au niveau global et par produit ?
QE-EFFICA.2	Dans quelle mesure les ressources (financières, humaines et informationnelles) investies dans le cadre de la mise en œuvre du projet ont-elles été utilisées de manière optimale au regard des résultats atteints ?
QE-EFFICA.3	Les ressources étaient-elles suffisantes par rapport aux résultats atteints ?
QE-EFFICA.4	Les méthodes choisies pour l'exécution ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus ?
QE-EFFICA.5	Les produits et services ont-ils été livrés à temps et à moindre coût grâce à l'adoption et/ou l'utilisation de mécanismes et approches particulières ?
DURABILITÉ	
QE-DURA.1	La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie appropriée de durabilité et de sortie ?
QE-DURA.2	Quel a été le degré d'appropriation du projet par la partie nationale et les communautés ?
QE-DURA.3	Quelle est la probabilité que les résultats du projet soient durables sur le long terme, indépendamment de l'aide extérieure ?
QE-DURA.4	Les financements (du Gouvernement et/ou des bailleurs) sont-ils disponibles pour soutenir les innovations du projet dans la zone cible, et pour que le modèle puisse être répliqué à une plus large échelle ?
QE-DURA.5	Dans quelle mesure le projet a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ? Quels sont les effets catalytiques du projet ?
GENRE, ÉQUITÉ ET DROITS HUMAINS	
QE-GEDH.1	Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus de mise en œuvre du projet ?
QE-GEDH.2	Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué aux effets escomptés ?
QE-GEDH.3	Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation ou non des effets ?
QE-GEDH.4	Quelles sont les principales difficultés rencontrées et quelles en sont les causes ?
INCLUSION DE HANDICAP	
QE-INCHA.1	Les personnes en situation de handicap ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?
QE-INCHA.2	Quelle partie des bénéficiaires sont des personnes en situation de handicap ?
QE-INCHA.3	Quelles sont les barrières auxquelles les personnes en situation de handicap ont dû faire face ?
QE-INCHA.4	Dans quelle mesure les interventions ont-elles permis de surmonter les obstacles qui empêchent les filles et les femmes vivant un handicap de développer leur activité agricole dans la perspective de leur autonomisation ?

Numéro de la question	Question d'évaluation
PERTINENCE	
QE-PERT.1	Dans quelle mesure l'intervention est-elle pertinente par rapport aux besoins et priorités définis par les bénéficiaires ? Ont-ils été consultés pendant la conception et la mise en œuvre du projet ?
QE-PERT.2	Les objectifs et les résultats escomptés sont-ils pertinents par rapport aux priorités nationales ? Sont-ils clairs et réalistes au vu des ressources disponibles ?
QE-PERT.3	Le cadre de résultats (indicateurs) défini est-il pertinent et adapté pour la mesure des résultats ? Le cadre des résultats est-il cohérent ?
QE-PERT.4	Quels sont les points forts et les faiblesses au niveau de la conception du projet ?
QE-PERT.5	Dans quelle mesure le mécanisme de suivi et d'évaluation mis en place a-t-il permis de mesurer adéquatement les résultats et de suivre les progrès des interventions choisies ? Et comment cela pourrait-il être amélioré ?
QE-PERT.6	Dans quelle mesure l'assistance technique fournie par ONU Femmes (bureau régional/ bureau de pays) a-t-elle été adaptée aux besoins des bénéficiaires (gouvernement, partenaires d'exécution et société civile) ? Comment cela pourrait-il être amélioré ?
COHÉRENCE	
QE-COHE.1	L'intervention est-elle cohérente au regard de la Note Stratégique 2021-2025 d'ONU Femmes Côte d'Ivoire ?
QE-COHE.2	Comment les interventions du projet sont-elles alignées sur les approches recommandées par les unités régionales et du siège d'ONU Femmes ?
QE-COHE.3	Dans quelle mesure les interventions du projet sont-elles stratégiquement cohérentes avec les interventions similaires d'autres acteurs clés, notamment les agences des Nations Unies ?
EFFICACITÉ	
QE-EFFICA.1	Des progrès vers les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué à la réalisation des objectifs du projet ?
QE-EFFICA.2	Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué aux effets escomptés ?
QE-EFFICA.3	Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation ou non des effets ?
QE-EFFICA.4	Quelles sont les principales difficultés rencontrées et quelles en sont les causes ?
QE-EFFICA.5	Dans quelle mesure les structures de coordination mises en place dans le projet ont-elles fonctionné ?
QE-EFFICA.6	Dans quelle mesure la population cible, les citoyens, les participants, les autorités locales et nationales se sont-ils approprié le projet en y jouant un rôle actif ?

Numéro de la question	Question d'évaluation
EFFICIENCE	
QE-EFFICA.1	Dans quelle mesure les ressources (financières, humaines et informationnelles) investies dans le cadre de la mise en œuvre du projet ont-elles été utilisées de manière optimale au regard des résultats atteints ?
QE-EFFICA.2	Les ressources étaient-elles suffisantes par rapport aux résultats atteints ?
QE-EFFICA.3	Les méthodes choisies pour l'exécution ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus ?
QE-EFFICA.4	Les produits et services ont-ils été livrés à temps et à moindre coût grâce à l'adoption et/ou l'utilisation de mécanismes et approches particulières ?
DURABILITÉ	
QE-DURA.1	La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie appropriée de durabilité et de sortie ?
QE-DURA.2	Quel a été le degré d'appropriation du projet par la partie nationale et les communautés ?
QE-DURA.3	Quelle est la probabilité que les résultats du projet soient durables sur le long terme, indépendamment de l'aide extérieure ?
QE-DURA.4	Les financements (du Gouvernement et/ou des bailleurs) sont-ils disponibles pour soutenir les innovations du projet dans la zone cible, et pour que le modèle puisse être répliqué à une plus large échelle ?
QE-DURA.5	Dans quelle mesure le projet a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ? Quels sont les effets catalytiques du projet ?
GENRE, ÉQUITÉ ET DROITS HUMAINS	
QE-GEDH.1	Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus de mise en œuvre du projet ?
QE-GEDH.2	Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / transparence nationale ?
QE-GEDH.3	Le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi du programme a-t-il été participatif ?
QE-GEDH.4	Les parties prenantes ont-elles eu la possibilité de donner leur avis ? Dans quelle mesure le processus a-t-il été utile ?
INCLUSION DE HANDICAP	
QE-INCHA.1	Les personnes en situation de handicap ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?
QE-INCHA.2	Quelle partie des bénéficiaires sont des personnes en situation de handicap ?
QE-INCHA.3	Quelles sont les barrières auxquelles les personnes en situation de handicap ont dû faire face ?
QE-INCHA.4	Dans quelle mesure les interventions ont-elles permis de surmonter les obstacles qui empêchent les filles et les femmes vivant un handicap de développer leur activité agricole dans la perspective de leur autonomisation ?

Annexe 6 : Guide d'entretien avec les parties prenantes nationales

ÉVALUATION FINALE DU PROJET AUTONOMISATION DES FEMMES DANS L'AGRICULTURE GRÂCE À L'ACCÈS AUX TIC EN CÔTE D'IVOIRE

Guide d'entretien avec les parties prenantes nationales (niveaux central et décentralisé)

I. INFORMATION ET CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Message introduction/ Information	Madame/Monsieur, Je suis xxx travaillant pour le compte d'ONU Femmes Côte d'Ivoire. Nous procédons actuellement à l'évaluation finale du projet « Autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce aux TIC ». Dans le cadre de cette mission, nous procédons à une collecte de données auprès des parties prenantes ayant participé à ce projet en vue de disposer d'éléments basés sur l'évidence fondés sur les critères de pertinence, cohérence, efficacité, efficience, durabilité, genre, équité et droits humains et inclusion de handicap. L'évaluation contribuera à générer des connaissances substantielles basées sur des faits en vue d'orienter l'autonomisation des femmes dans l'agriculture. Nous souhaiterions nous entretenir avec vous sur ce sujet.
Considérations éthiques	Les informations que vous nous communiquerez au cours de cet entretien seront utilisées uniquement pour les besoins de l'évaluation. En aucun cas, ces informations et votre identité ne seront rendues publiques. Avec votre permission, nous allons prendre des notes et enregistrer l'entretien pour ne pas perdre les données. Nous vous rassurons que les propos recueillis seront sécurisés et anonymes. Enfin, nous tenons à vous assurer qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. En tant qu'acteur essentiel dans l'implémentation du projet, votre opinion et votre avis sont d'une importance capitale pour cette évaluation. L'entretien durera au plus 90 min. Toutefois si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous demander.
Consentement éclairé	Avons-nous votre autorisation pour commencer l'entretien ? 1. Oui 2. Non Merci de (ne pas) collaborer à cette évaluation

II. IDENTIFICATION

Nom et Prénom de la personne interviewée		
Sexe	M <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>
Statut/poste occupé		
Durée au poste occupé		
Contact		
Département		
Localité		
Date de l'entretien :/...../.....	Heure de début	Heure de fin
Nom et prénom de l'enquêteur		

Numéro de la question	Question d'évaluation
PERTINENCE	
QE-PERT.1	Dans quelle mesure l'intervention est-elle pertinente par rapport aux besoins et priorités définis par les bénéficiaires ? Ont-ils été consultés pendant la conception et la mise en œuvre du projet ?
QE-PERT.2	Les objectifs et les résultats escomptés sont-ils pertinents par rapport aux priorités nationales ? Sont-ils clairs et réalistes au vu des ressources disponibles ?
QE-PERT.3	Les arrangements institutionnels prévus sont-ils adéquats par rapport aux enjeux ?
QE-PERT.4	Le cadre de résultats (indicateurs) défini est-il pertinent et adapté pour la mesure des résultats ? Le cadre des résultats est-il cohérent ?
QE-PERT.5	Quels sont les points forts et les faiblesses au niveau de la conception du projet ?
QE-PERT.6	Dans quelle mesure le mécanisme de suivi et d'évaluation mis en place a-t-il permis de mesurer adéquatement les résultats et de suivre les progrès des interventions choisies ? Et comment cela pourrait-il être amélioré ?
QE-PERT.7	Dans quelle mesure l'assistance technique fournie par ONU Femmes (bureau régional/bureau de pays) a-t-elle été adaptée aux besoins des bénéficiaires (gouvernement, partenaires d'exécution et société civile) ? Comment cela pourrait-il être amélioré ?
COHÉRENCE	
QE-COHE.1	L'intervention est-elle cohérente au regard de la Note Stratégique 2021-2025 d'ONU Femmes Côte d'Ivoire ?
QE-COHE.2	Comment les interventions du projet sont-elles alignées sur les approches recommandées par les unités régionales et du siège d'ONU Femmes ?
QE-COHE.3	Dans quelle mesure les interventions du projet sont-elles stratégiquement cohérentes avec les interventions similaires d'autres acteurs clés, notamment les agences des Nations Unies ?
EFFICACITÉ	
QE-EFFICA.1	Des progrès vers les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué à la réalisation des objectifs du projet ?
QE-EFFICA.2	Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué aux effets escomptés ?
QE-EFFICA.3	Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation ou non des effets ?
QE-EFFICA.4	Quelles sont les principales difficultés rencontrées et quelles en sont les causes ?
QE-EFFICA.5	Dans quelle mesure les structures de coordination mises en place dans le projet ont-elles fonctionné ?
QE-EFFICA.6	Dans quelle mesure la population cible, les citoyens, les participants, les autorités locales et nationales se sont-ils approprié le projet en y jouant un rôle actif ?

Numéro de la question	Question d'évaluation
EFFICIENCE	
QE-EFFICI.1	Quel est le taux d'exécution au niveau global et par produit ?
QE-EFFICA.2	Dans quelle mesure les ressources (financières, humaines et informationnelles) investies dans le cadre de la mise en œuvre du projet ont-elles été utilisées de manière optimale au regard des résultats atteints ?
QE-EFFICA.3	Les ressources étaient-elles suffisantes par rapport aux résultats atteints ?
QE-EFFICA.4	Les méthodes choisies pour l'exécution ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus ?
QE-EFFICA.5	Les produits et services ont-ils été livrés à temps et à moindre coût grâce à l'adoption et/ou l'utilisation de mécanismes et approches particulières ?
DURABILITÉ	
QE-DURA.1	La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie appropriée de durabilité et de sortie ?
QE-DURA.2	Quel a été le degré d'appropriation du projet par la partie nationale et les communautés ?
QE-DURA.3	Quelle est la probabilité que les résultats du projet soient durables sur le long terme, indépendamment de l'aide extérieure ?
QE-DURA.4	Les financements (du Gouvernement et/ou des bailleurs) sont-ils disponibles pour soutenir les innovations du projet dans la zone cible, et pour que le modèle puisse être répliqué à une plus large échelle ?
QE-DURA.5	Dans quelle mesure le projet a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ? Quels sont les effets catalytiques du projet ?
GENRE, ÉQUITÉ ET DROITS HUMAINS	
QE-GEDH.1	Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus de mise en œuvre du projet ?
QE-GEDH.2	Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / transparence nationale ?
QE-GEDH.3	Le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi du programme a-t-il été participatif ?
QE-GEDH.4	Les parties prenantes ont-elles eu la possibilité de donner leur avis ? Dans quelle mesure le processus a-t-il été utile ?
INCLUSION DE HANDICAP	
QE-INCHA.1	Les personnes en situation de handicap ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?
QE-INCHA.2	Quelle partie des bénéficiaires sont des personnes en situation de handicap ?
QE-INCHA.3	Quelles sont les barrières auxquelles les personnes en situation de handicap ont dû faire face ?
QE-INCHA.4	Dans quelle mesure les interventions ont-elles permis de surmonter les obstacles qui empêchent les filles et les femmes vivant un handicap de développer leur activité agricole dans la perspective de leur autonomisation ?

Annexe 7 : Guide d'entretien avec les organisations de la société civile

ÉVALUATION FINALE DU PROJET AUTONOMISATION DES FEMMES DANS L'AGRICULTURE GRÂCE À L'ACCÈS AUX TIC EN CÔTE D'IVOIRE

Guide d'entretien avec les organisations de la société civile : ONG, OPA

I. INFORMATION ET CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Message introduction/ Information	Madame/Monsieur, Je suis xxx travaillant pour le compte d'ONU Femmes Côte d'Ivoire. Nous procédons actuellement à l'évaluation finale du projet « Autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce aux TIC ». Dans le cadre de cette mission, nous procédons à une collecte de données auprès des parties prenantes ayant participé à ce projet en vue de disposer d'éléments basés sur l'évidence fondés sur les critères de pertinence, cohérence, efficacité, efficience, durabilité, genre, équité et droits humains et inclusion de handicap. L'évaluation contribuera à générer des connaissances substantielles basées sur des faits en vue d'orienter l'autonomisation des femmes dans l'agriculture. Nous souhaiterions nous entretenir avec vous sur ce sujet.
Considérations éthiques	Les informations que vous nous communiquerez au cours de cet entretien seront utilisées uniquement pour les besoins de l'évaluation. En aucun cas, ces informations et votre identité ne seront rendues publiques. Avec votre permission, nous allons prendre des notes et enregistrer l'entretien pour ne pas perdre les données. Nous vous rassurons que les propos recueillis seront sécurisés et anonymes. Enfin, nous tenons à vous assurer qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. En tant qu'acteur essentiel dans l'implémentation du projet, votre opinion et votre avis sont d'une importance capitale pour cette évaluation. L'entretien durera au plus 90 min. Toutefois si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous demander.
Consentement éclairé	Avons-nous votre autorisation pour commencer l'entretien ? 1. Oui 2. Non Merci de (ne pas) collaborer à cette évaluation

II. IDENTIFICATION

Nom et Prénom de la personne interviewée		
Sexe	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
Statut/poste occupé		
Durée au poste occupé		
Contact		
Département		
Localité		
Date de l'entretien :/...../.....	Heure de début	Heure de fin
Nom et prénom de l'enquêteur		

Numéro de la question	Question d'évaluation
PERTINENCE	
QE-PERT.1	Dans quelle mesure l'intervention est-elle pertinente par rapport aux besoins et priorités définis par les bénéficiaires ? Ont-ils été consultés pendant la conception et la mise en œuvre du projet ?
QE-PERT.2	Les objectifs et les résultats escomptés sont-ils pertinents par rapport aux priorités nationales ? Sont-ils clairs et réalistes au vu des ressources disponibles ?
QE-PERT.3	Les arrangements institutionnels prévus sont-ils adéquats par rapport aux enjeux ?
QE-PERT.4	Le cadre de résultats (indicateurs) défini est-il pertinent et adapté pour la mesure des résultats ? Le cadre des résultats est-il cohérent ?
QE-PERT.5	Quels sont les points forts et les faiblesses au niveau de la conception du projet ?
QE-PERT.6	Dans quelle mesure le mécanisme de suivi et d'évaluation mis en place a-t-il permis de mesurer adéquatement les résultats et de suivre les progrès des interventions choisies ? Et comment cela pourrait-il être amélioré ?
QE-PERT.7	Dans quelle mesure l'assistance technique fournie par ONU Femmes (bureau régional/bureau de pays) a-t-elle été adaptée aux besoins des bénéficiaires (gouvernement, partenaires d'exécution et société civile) ? Comment cela pourrait-il être amélioré ?
COHÉRENCE	
QE-COHE.1	L'intervention est-elle cohérente au regard de la Note Stratégique 2021-2025 d'ONU Femmes Côte d'Ivoire ?
QE-COHE.2	Comment les interventions du projet sont-elles alignées sur les approches recommandées par les unités régionales et du siège d'ONU Femmes ?
QE-COHE.3	Dans quelle mesure les interventions du projet sont-elles stratégiquement cohérentes avec les interventions similaires d'autres acteurs clés, notamment les agences des Nations Unies ?
EFFICACITÉ	
QE-EFFICA.1	Des progrès vers les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué à la réalisation des objectifs du projet ?
QE-EFFICA.2	Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué aux effets escomptés ?
QE-EFFICA.3	Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation ou non des effets ?
QE-EFFICA.4	Quelles sont les principales difficultés rencontrées et quelles en sont les causes ?
QE-EFFICA.5	Dans quelle mesure les structures de coordination mises en place dans le projet ont-elles fonctionné ?
QE-EFFICA.6	Dans quelle mesure la population cible, les citoyens, les participants, les autorités locales et nationales se sont-ils approprié le projet en y jouant un rôle actif ?

Numéro de la question	Question d'évaluation
EFFICIENCE	
QE-EFFICI.1	Quel est le taux d'exécution au niveau global et par produit ?
QE-EFFICA.2	Dans quelle mesure les ressources (financières, humaines et informationnelles) investies dans le cadre de la mise en œuvre du projet ont-elles été utilisées de manière optimale au regard des résultats atteints ?
QE-EFFICA.3	Les ressources étaient-elles suffisantes par rapport aux résultats atteints ?
QE-EFFICA.4	Les méthodes choisies pour l'exécution ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus ?
QE-EFFICA.5	Les produits et services ont-ils été livrés à temps et à moindre coût grâce à l'adoption et/ou l'utilisation de mécanismes et approches particulières ?
DURABILITÉ	
QE-DURA.1	La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie appropriée de durabilité et de sortie ?
QE-DURA.2	Quel a été le degré d'appropriation du projet par la partie nationale et les communautés ?
QE-DURA.3	Quelle est la probabilité que les résultats du projet soient durables sur le long terme, indépendamment de l'aide extérieure ?
QE-DURA.4	Les financements (du Gouvernement et/ou des bailleurs) sont-ils disponibles pour soutenir les innovations du projet dans la zone cible, et pour que le modèle puisse être répliqué à une plus large échelle ?
QE-DURA.5	Dans quelle mesure le projet a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ? Quels sont les effets catalytiques du projet ?
GENRE, ÉQUITÉ ET DROITS HUMAINS	
QE-GEDH.1	Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus de mise en œuvre du projet ?
QE-GEDH.2	Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / transparence nationale ?
QE-GEDH.3	Le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi du programme a-t-il été participatif ?
QE-GEDH.4	Les parties prenantes ont-elles eu la possibilité de donner leur avis ? Dans quelle mesure le processus a-t-il été utile ?
INCLUSION DE HANDICAP	
QE-INCHA.1	Les personnes en situation de handicap ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?
QE-INCHA.2	Quelle partie des bénéficiaires sont des personnes en situation de handicap ?
QE-INCHA.3	Quelles sont les barrières auxquelles les personnes en situation de handicap ont dû faire face ?
QE-INCHA.4	Dans quelle mesure les interventions ont-elles permis de surmonter les obstacles qui empêchent les filles et les femmes vivant un handicap de développer leur activité agricole dans la perspective de leur autonomisation ?

Annexe 8 : Guide d'entretien avec les bénéficiaires du projet

ÉVALUATION FINALE DU PROJET AUTONOMISATION DES FEMMES DANS L'AGRICULTURE GRÂCE À L'ACCÈS AUX TIC EN CÔTE D'IVOIRE

Guide d'entretien de groupe avec les bénéficiaires du projet

I. INFORMATION ET CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Message introduction/ Information	Madame/Monsieur, Je suis xxx travaillant pour le compte d'ONU Femmes Côte d'Ivoire. Nous procédons actuellement à l'évaluation finale du projet « Autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce aux TIC ». Dans le cadre de cette mission, nous procédons à une collecte de données auprès des parties prenantes ayant participé à ce projet en vue de disposer d'éléments basés sur l'évidence fondés sur les critères de pertinence, cohérence, efficacité, efficience, durabilité, genre, équité et droits humains et inclusion de handicap. L'évaluation contribuera à générer des connaissances substantielles basées sur des faits en vue d'orienter l'autonomisation des femmes dans l'agriculture. Nous souhaiterions nous entretenir avec vous sur ce sujet.
Considérations éthiques	Les informations que vous nous communiquerez au cours de cet entretien seront utilisées uniquement pour les besoins de l'évaluation. En aucun cas, ces informations et votre identité ne seront rendues publiques. Avec votre permission, nous allons prendre des notes et enregistrer l'entretien pour ne pas perdre les données. Nous vous rassurons que les propos recueillis seront sécurisés et anonymes. Enfin, nous tenons à vous assurer qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. En tant qu'acteur essentiel dans l'implémentation du projet, votre opinion et votre avis sont d'une importance capitale pour cette évaluation. L'entretien durera au plus 90 min. Toutefois si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous demander.
Consentement éclairé	Avons-nous votre autorisation pour commencer l'entretien ? 1. Oui 2. Non Merci de (ne pas) collaborer à cette évaluation

II. IDENTIFICATION

Nom et Prénom de la personne interviewée		
Sexe	M <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>
Statut/poste occupé		
Durée au poste occupé		
Contact		
Département		
Localité		
Date de l'entretien :/...../.....	Heure de début	Heure de fin
Nom et prénom de l'enquêteur		

Numéro de la question	Question d'évaluation
PERTINENCE	
QE-PERT.1	Dans quelle mesure l'intervention est-elle pertinente par rapport aux besoins et priorités définis par les bénéficiaires ? Ont-ils été consultés pendant la conception et la mise en œuvre du projet ?
QE-PERT.6	Dans quelle mesure le mécanisme de suivi et d'évaluation mis en place a-t-il permis de mesurer adéquatement les résultats et de suivre les progrès des interventions choisies ? Et comment cela pourrait-il être amélioré ?
QE-PERT.7	Dans quelle mesure l'assistance technique fournie par ONU Femmes (bureau régional/bureau de pays) a-t-elle été adaptée aux besoins des bénéficiaires (gouvernement, partenaires d'exécution et société civile) ? Comment cela pourrait-il être amélioré ?
EFFICACITÉ	
QE-EFFICA.1	Des progrès vers les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué à la réalisation des objectifs du projet ?
QE-EFFICA.2	Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils contribué aux effets escomptés ?
QE-EFFICA.3	Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation ou non des effets ?
QE-EFFICA.4	Quelles sont les principales difficultés rencontrées et quelles en sont les causes ?
QE-EFFICA.5	Dans quelle mesure la population cible, les citoyens, les participants, les autorités locales et nationales se sont-ils approprié le projet en y jouant un rôle actif ?
QE-EFFICA.6	Dans quelle mesure la population cible, les citoyens, les participants, les autorités locales et nationales se sont-ils approprié le projet en y jouant un rôle actif ?
EFFICIENCE	
QE-EFFICA.2	Dans quelle mesure les ressources (financières, humaines et informationnelles) investies dans le cadre de la mise en œuvre du projet ont-elles été utilisées de manière optimale au regard des résultats atteints ?
QE-EFFICA.3	Les ressources étaient-elles suffisantes par rapport aux résultats atteints ?
QE-EFFICA.4	Les méthodes choisies pour l'exécution ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus ?
QE-EFFICA.5	Les produits et services ont-ils été livrés à temps et à moindre coût grâce à l'adoption et/ou l'utilisation de mécanismes et approches particulières ?
DURABILITÉ	
QE-DURA.1	La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie appropriée de durabilité et de sortie ?
QE-DURA.2	Quel a été le degré d'appropriation du projet par la partie nationale et les communautés ?
QE-DURA.3	Quelle est la probabilité que les résultats du projet soient durables sur le long terme, indépendamment de l'aide extérieure ?

Numéro de la question	Question d'évaluation
GENRE, ÉQUITÉ ET DROITS HUMAINS	
QE-GEDH.1	Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus de mise en œuvre du projet ?
QE-GEDH.2	Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / transparence nationale ?
QE-GEDH.3	Le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi du programme a-t-il été participatif ?
QE-GEDH.4	Les parties prenantes ont-elles eu la possibilité de donner leur avis ? Dans quelle mesure le processus a-t-il été utile ?
INCLUSION DE HANDICAP	
QE-INCHA.1	Les personnes en situation de handicap ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?
QE-INCHA.2	Quelle partie des bénéficiaires sont des personnes en situation de handicap ?
QE-INCHA.3	Quelles sont les barrières auxquelles les personnes en situation de handicap ont dû faire face ?
QE-INCHA.4	Dans quelle mesure les interventions ont-elles permis de surmonter les obstacles qui empêchent les filles et les femmes vivant un handicap de développer leur activité agricole dans la perspective de leur autonomisation ?

Annexe 9 : Guide d'entretien avec les leaders communautaires

ÉVALUATION FINALE DU PROJET AUTONOMISATION DES FEMMES DANS L'AGRICULTURE GRÂCE À L'ACCÈS AUX TIC EN CÔTE D'IVOIRE
Guide d'entretien avec les leaders communautaires : chef de village, président(e) d'association ou d'OPA, leader religieux

I. INFORMATION ET CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Message introduction/ Information	Madame/Monsieur, Je suis xxx travaillant pour le compte d'ONU Femmes Côte d'Ivoire. Nous procédons actuellement à l'évaluation finale du projet « Autonomisation des femmes dans l'agriculture grâce aux TIC ». Dans le cadre de cette mission, nous procédons à une collecte de données auprès des parties prenantes ayant participé à ce projet en vue de disposer d'éléments basés sur l'évidence fondés sur les critères de pertinence, cohérence, efficacité, efficience, durabilité, genre, équité et droits humains et inclusion de handicap. L'évaluation contribuera à générer des connaissances substantielles basées sur des faits en vue d'orienter l'autonomisation des femmes dans l'agriculture. Nous souhaiterions nous entretenir avec vous sur ce sujet.
Considérations éthiques	Les informations que vous nous communiquerez au cours de cet entretien seront utilisées uniquement pour les besoins de l'évaluation. En aucun cas, ces informations et votre identité ne seront rendues publiques. Avec votre permission, nous allons prendre des notes et enregistrer l'entretien pour ne pas perdre les données. Nous vous rassurons que les propos recueillis seront sécurisés et anonymes. Enfin, nous tenons à vous assurer qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. En tant qu'acteur essentiel dans l'implémentation du projet, votre opinion et votre avis sont d'une importance capitale pour cette évaluation. L'entretien durera au plus 90 min. Toutefois si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous demander.
Consentement éclairé	Avons-nous votre autorisation pour commencer l'entretien ? 1. Oui 2. Non Merci de (ne pas) collaborer à cette évaluation

II. IDENTIFICATION

Nom et Prénom de la personne interviewée		
Sexe	M __ F __	
Statut/poste occupé		
Durée au poste occupé		
Contact		
Département		
Localité		
Date de l'entretien :/...../.....	Heure de début	Heure de fin
Nom et prénom de l'enquêteur		

Numéro de la question	Question d'évaluation
PERTINENCE	
QE-PERT.1	Dans quelle mesure l'intervention est-elle pertinente par rapport aux besoins et priorités définis par les bénéficiaires ? Ont-ils été consultés pendant la conception et la mise en œuvre du projet ?
QE-PERT.5	Quels sont les points forts et les faiblesses au niveau de la conception du projet ?
EFFICACITÉ	
QE-EFFICA.6	Dans quelle mesure la population cible, les citoyens, les participants, les autorités locales et nationales se sont-ils approprié le projet en y jouant un rôle actif ?
DURABILITÉ	
QE-DURA.2	Quel a été le degré d'appropriation du projet par la partie nationale et les communautés ?
QE-DURA.3	Quelle est la probabilité que les résultats du projet soient durables sur le long terme, indépendamment de l'aide extérieure ?
GENRE, ÉQUITÉ ET DROITS HUMAINS	
QE-GEDH.1	Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus de mise en œuvre du projet ?
QE-GEDH.3	Le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi du programme a-t-il été participatif ?
QE-GEDH.4	Les parties prenantes ont-elles eu la possibilité de donner leur avis ? Dans quelle mesure le processus a-t-il été utile ?
INCLUSION DE HANDICAP	
QE-INCHA.1	Les personnes en situation de handicap ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?
QE-INCHA.2	Quelle partie des bénéficiaires sont des personnes en situation de handicap ?
QE-INCHA.3	Quelles sont les barrières auxquelles les personnes en situation de handicap ont dû faire face ?
QE-INCHA.4	Dans quelle mesure les interventions ont-elles permis de surmonter les obstacles qui empêchent les filles et les femmes vivant un handicap de développer leur activité agricole dans la perspective de leur autonomisation ?

ONU FEMMES EST L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES DÉDIÉE À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET À L'AUTONOMISATION DES FEMMES. CHAMPIONNE MONDIALE DES FEMMES ET DES FILLES, ONU FEMMES A ÉTÉ CRÉÉE POUR ACCÉLÉRER LES PROGRÈS VISANT À RÉPONDRE À LEURS BESOINS DANS LE MONDE ENTIER.

ONU Femmes soutient les États membres des Nations Unies dans l'établissement de normes mondiales pour parvenir à l'égalité des sexes, et travaille avec les gouvernements et la société civile pour concevoir les lois, les politiques, les programmes et les services nécessaires pour garantir que les normes sont effectivement mises en œuvre et profitent réellement aux femmes et aux filles du monde entier. Elle travaille à l'échelle mondiale pour faire de la vision des objectifs de développement durable une réalité pour les femmes et les filles et soutient la participation égale des femmes dans tous les aspects de la vie, en se concentrant sur quatre priorités stratégiques: les femmes dirigent, participent et bénéficient également des systèmes de gouvernance ; les femmes jouissent de la sécurité du revenu, d'un travail décent et d'une autonomie économique ; toutes les femmes et les filles vivent une vie exempte de toute forme de violence ; les femmes et les filles contribuent et ont une plus grande influence sur l'édification d'une paix et d'une résilience durables, et bénéficient également de la prévention des catastrophes naturelles et des conflits et de l'action humanitaire. ONU Femmes coordonne et promeut également le travail du système des Nations Unies pour faire progresser l'égalité des sexes.



2 Plateaux Vallons
Près de l'Ambassade du Ghana
06 BP 2830 Abidjan 06
(+225) 27 22 51 87 70
www.unwomen.org
www.facebook.com/onufemmesCIV
www.twitter.com/onufemmesCIV
www.youtube.com/unwomen
www.flickr.com/unwomen Africa